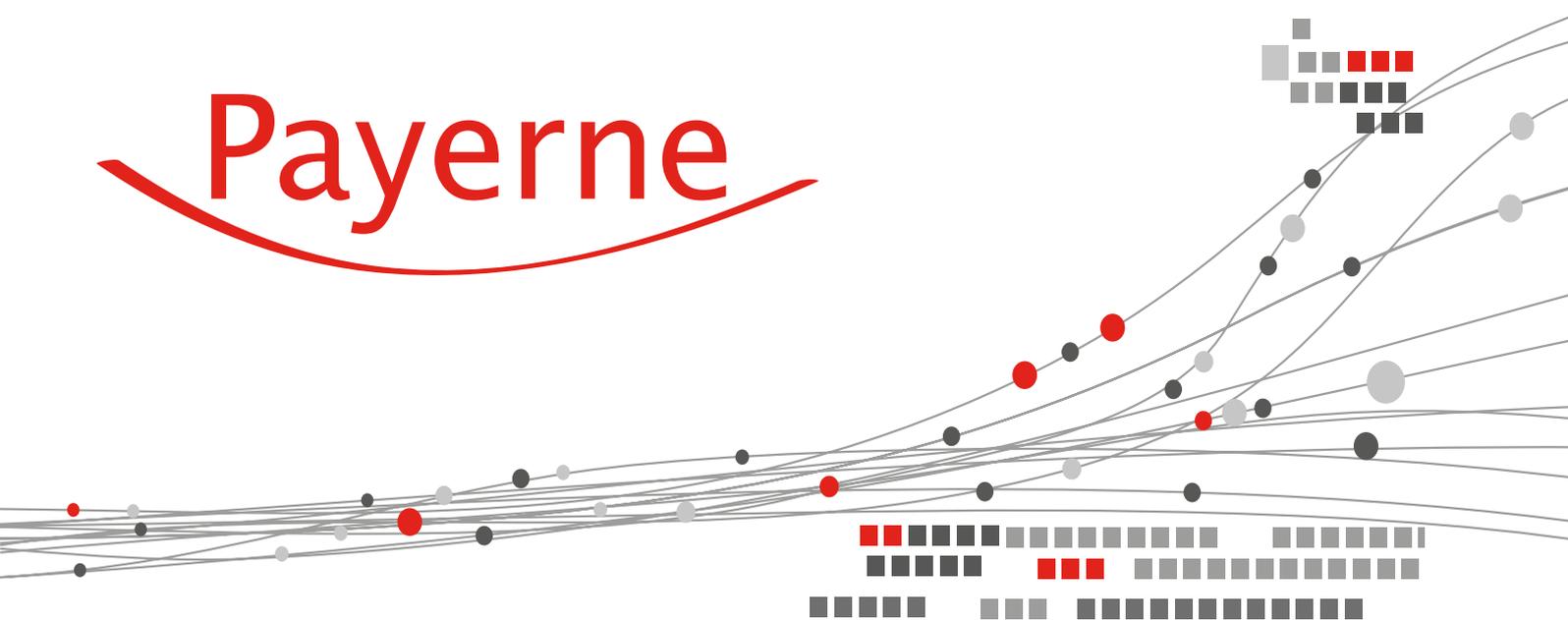


Payerne



Rapport de gestion 2016



1. Avant-propos de la Syndique

L'année 2016 a été marquée par un changement de législature qui s'est opéré au 1^{er} juillet 2016. Dans ce contexte, je me permets de saluer chaleureusement les membres de la nouvelle équipe municipale qui s'est immédiatement mise au travail afin de rédiger un programme de législature pour les 5 prochaines années.

L'objectif global de la Municipalité reste de faire de Payerne une ville qui maîtrise son développement et qui assume son rôle de chef-lieu tout en poursuivant l'amélioration de la qualité de vie et des infrastructures. En ce sens, les valeurs de respect, de service, d'engagement et d'attitude, inscrites dans une charte communale, guident nos actions.

De nombreux dossiers nous attendent, qu'il s'agisse de la mise en valeur de l'Abbatiale et de la place du Marché, de la révision du statut du personnel communal, de constructions scolaires et sportives, de l'attractivité du centre-ville, en passant par la gestion et la promotion du site Aéroport. Les défis sont nombreux, à l'aune d'une ville en pleine mutation, à la fois fière de son patrimoine et de ses traditions, et désireuse de se renouveler afin d'offrir un cadre de vie de qualité et des conditions-cadres optimales pour le maintien et la création d'emplois.

2. Conseil communal



2.1. Composition

Répartition des sièges du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

- Parti Libéral Radical 39 membres
- Parti Socialiste et Indépendants 21 membres
- Union Démocratique du Centre 10 membres

Membres du Conseil communal depuis le 1^{er} juillet 2011 (état au 30 juin 2016)

Parti Libéral Radical

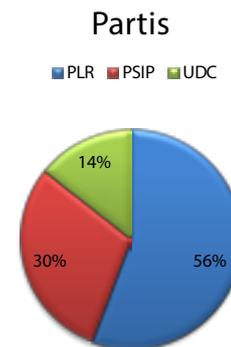
1. Aubonney Marlène
2. Besançon René
3. Borgognon Sandrine
4. Bovey André
5. Bucher Roland
6. Chatelanat Jean-Marc
7. Conchin Colette
8. Cornu Alex
9. Delle Donne Francesco
10. Diserens Jean-David
11. Diserens Yves
12. Donadello Nicola
13. Doudin François
14. Druey Philippe
15. Fragnière Marianne
16. Friedli Jérôme
17. Gaiani Prisca
18. Gauthier Christian
19. Gavillet Sarah
20. Gilliard Guy
21. Gloor Cosette
22. Guignard Gilbert
23. Guisolan Jean-Jacques
24. Lanni Valerio
25. Losey Robert
26. Maendly Raymond
27. Magnenat Franck
28. Maillard Stéphane
29. Mora Julien
30. Ney Jean-Samuel
31. Oulevey Pierre
32. Overney Philippe
33. Penseyres Louis
34. Piguët Jacques
35. Pillonel Philippe
36. Rapin Aurélie
37. Rostan Jacqueline
38. Savary Gaëtan
39. Voignon Lionel

Parti Socialiste et Indépendants

1. Badoux Philippe
2. Bieri Ernst
3. de Jesus Machado João Luís
4. Dupont Nadia
5. Etter Gérald
6. Gomes dos Reis Vitor Manuel
7. Hrunka Donald
8. Jenzer Gérard
9. Koleski Mile
10. Manya Alphonse
11. Martin Tomas
12. Mundeba Selemani Bin-Salumu
13. Ney Djordje
14. Pedroli Sébastien
15. Perrin Christian
16. Perrino Pasquale
17. Regadera Juan Carlos
18. Savary Philippe
19. Schmid Nicolas
20. Seem Helge David-Kure
21. Verly Bernard

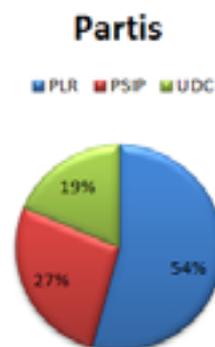
Parti Union Démocratique du Centre

1. Berchtold Urs
2. Marguet Christian
3. Marguet Michael
4. Michel Grégoire
5. Morisset Delphine
6. Pillonel Sabine
7. Rostan Romain
8. Roulin Frédéric
9. Salinas Claudio
10. Savary Sandra



Répartition des sièges du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016

- Parti Libéral Radical 38 membres
- Parti Socialiste et Indépendants 19 membres
- Union Démocratique du Centre 13 membres

Membres du Conseil communal depuis le 1^{er} juillet 2016
(état au 31 décembre 2016)**Parti Libéral Radical**

1. Babey Martin Estelle
2. Bapst Cédric
3. Besançon René
4. Blaser Serge
5. Bucher Roland
6. Chatelanat Jean-Marc
7. Collaud Francis
8. Conchin Colette
9. Cruz Diana
10. Delle Donne Francesco
11. Diserens Jean-David
12. Diserens Yves
13. Donadello Nicola
14. Druey Philippe
15. Friedli Jérôme
16. Gauthier Christian
17. Gavillet Sarah
18. Gilliand Guy
19. Grandjean Michel
20. Guisolan Jean-Jacques
21. Lorimier Patrice
22. Magnenat Franck
23. Maillard Stéphane
24. Michel Alain
25. Moullet Cédric
26. Oulevey Pierre
27. Perey Stéphane
28. Piller Jérôme
29. Pillonel Philippe
30. Quillet Sylvain
31. Rapin Aurélie
32. Rosset Alexandre
33. Rotzetter Michaël
34. Sauterel Daniel
35. Savary Marcel
36. Tammaro Silvia
37. Tapia Juan Carlos
38. Voinçon Lionel

Parti Socialiste et Indépendants

1. Açikgöz Seyhan
2. Bieri Ernst
3. Bucher Régine
4. de Dompierre Muriel
5. Duc Logan
6. Grognez Serge
7. Hrunka Donald
8. Jaquet Maria Josefa
9. Jenzer Gérard
10. Manya Alphonse
11. Ney Djordje
12. Ney Zagorka
13. Pedroli Sébastien
14. Regadera Juan Carlos
15. Savary Philippe
16. Savoy Kate
17. Schmid Nicolas
18. Seem Helge David-Kure
19. Mundeba Selemani Bin-Salumu
(non assermenté, non remplacé au
31 décembre 2016)

Parti Union Démocratique du Centre

1. Berchtold Urs
2. Binggeli Malgorzata
3. Bürgi Jean-Pierre
4. Canope Jocelyn
5. Dougoud Philippe
6. Marguet Christian
7. Marguet Michael
8. Michel Grégoire
9. Morisset Delphine
10. Pantet Pierre-Alain
11. Pillonel Sabine
12. Savary Sandra
13. Torres Méan Veronica

2.2. Bureau

Bureau jusqu'au 30 juin 2016 :

Président *	M.	Jean-Marc Chatelanat	PLR
1 ^{er} Vice-président	M.	Djordje Ney	PSIP
2 ^e Vice-président	M.	Julien Mora	PLR
Scrutateurs *	M.	Frédéric Roulin	UDC
	M.	Alphonse Manya	PSIP
Scrutateurs-suppléants	M.	Stéphane Maillard	PLR
	M.	Michael Marguet	UDC
Secrétaire	M.	René Cusin	
Secrétaire-suppléante	Mme	Claudine Estoppey	

Bureau depuis le 1^{er} juillet 2016 :

Président *	M.	Nicola Donadello	PLR
1 ^{er} Vice-président	M.	Djordje Ney	PSIP
2 ^e Vice-président	M.	Jean-Jacques Guisolan	PLR
Scrutateurs *	Mme	Sandra Savary	UDC
	M.	Alphonse Manya	PSIP
Scrutateurs-suppléants	Mme	Malgorzata Binggeli	UDC
	Mme	Colette Conchin	PLR
Secrétaire	M.	René Cusin	
Secrétaire-suppléante	Mme	Claudine Estoppey	

* le président et les deux scrutateurs composent le bureau au sens de l'article 10 de la Loi sur les Communes (LC).

2.3. Séances

En 2016, le Conseil communal s'est réuni à 5 reprises, les jeudis soir, aux dates suivantes :

- 21 avril ;
- 16 juin ;
- 6 octobre ;
- 24 novembre ;
- 15 décembre.

2.4. Mutations

En cours d'année, le Conseil a enregistré les démissions et les prestations de serment suivantes :

- assermentation de Monsieur Jocelyn Canope (UDC) en remplacement de Monsieur Jacques Moret.

2.5. Préavis

Outre l'approbation de la gestion et des comptes 2015 et celle du budget 2017, le Conseil s'est prononcé sur 25 préavis municipaux

01/2016	Implantation du skatepark au stade municipal
02/2016	2 ^e étape de rénovation du Centre sportif de la Promenade
03/2016	Aménagement des vestiaires du skater-hockey et remplacement du système de chauffage de la halle de la Palaz
04/2016	A) Demande de crédit complémentaire pour le préavis n° 04/2013 : Réalisation des infrastructures publiques et aménagements routiers à la rue Derrière-la-Tour et la rue à Thomas B) Demande de crédit pour des nouveaux travaux d'infrastructures supplémentaires et des travaux d'aménagements routiers à la rue à Thomas, rue de la Croix-Blanche et rue Montpellier
05/2016	Aménagement de 3 appartements et création d'un nouveau système de chauffage à Montagny
06/2016	Traitement des indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021
07/2016	Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie au chemin du Joli-Clos
08/2016	Crédit d'études pour la mise en valeur et le réaménagement du site historique de l'Abbatiale de Payerne
09/2016	Modification du règlement du Conseil communal tenant compte en particulier des adaptations de la Loi sur les Communes entrées en vigueur au 1 ^{er} juillet 2013

10/2016	Octrois à la Municipalité : <ul style="list-style-type: none"> d'une autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles, droits réels immobiliers et les actions ou parts de sociétés immobilières d'une autorisation générale de statuer sur la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations ainsi que l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à de telles entités
11/2016	Dépenses imprévisibles et exceptionnelles – Dépenses extrabudgétaires nécessitant rapport de la Commission des Finances
12/2016	Autorisation générale de plaider
13/2016	Autorisation générale de placer les fonds disponibles en trésorerie communale pour la législature 2016 – 2021
14/2016	Fête Fédérale de lutte 2016, perception et affectation de la taxe sur les divertissements
15/2016	Vente à HRS Investment AG de la parcelle RF n° 616 de 4'744 m ² à la rue de Guillermaux – rue de la Boverie 12
16/2016	Première série de compléments au budget 2016
17/2016	Arrêté d'imposition pour les années 2017 et 2018
19/2016	Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie ainsi que des aménagements routiers et réalisation d'une place publique à la rue de Vuary
20/2016	Demande de crédit pour la mise en conformité de la signalisation directionnelle routière et la signalisation des zones industrielles
21/2016	Remplacement du système de chauffage de l'Hôtel de Ville
22/2016	Remplacement d'un tracteur pour le secteur de l'entretien du domaine public EDP
23/2016	Plan de Quartier (PQ) « Quartier de Vuary »
24/2016	Fixation des plafonds d'endettement et de risques pour cautionnement pour la législature 2016 – 2021
25/2016	Rénovation du bâtiment 1530 Jeunes
26/2016	Finalisation de la restauration et de la mise en valeur des façades de l'Abbatiale

2.6. Communications

Le Conseil communal a pris acte de diverses communications de la Municipalité, notamment celles relatives :

- au personnel communal ;
- à la taxe sur les divertissements de la Fête fédérale de lutte 2016 ;
- à un complément d'information quant à l'utilisation d'une petite pelle-rétro à Chevroux en juin 2015 ;
- à la piscine couverte de la Promenade ;
- au travaux au Stade municipal relatifs à la motion Bucher ;
- à un point de situation concernant le préavis n° 01/2016 « Implantation du skate-park au Stade municipal » ;
- à l'augmentation de la capacité du Centre Sportif des Rammes par la création d'une sortie de secours ;
- au bouclement des préavis suivants :
 - 05/2010 Achat et installation d'un pavillon de 4 salles de classes à la Nouvelle Promenade ;
 - 16/2010 Installation d'une plate-forme élévatrice pour personnes à mobilité réduite au Collège de la Nouvelle Promenade ;
 - 13/2013 Demande de crédit pour la réfection de la façade ouest du Château ;
 - 14/2014 Reprise à la SA des Domaines agricoles de la SRA du solde des capitaux non amortis et engagés par celle-ci sur les bâtiments de la Belle Ferme, propriété de la Commune de Payerne ;
 - 12/2015 Remplacement de deux véhicules pour le service des Infrastructures : un pour le secteur de l'assainissement et un pour le secteur des eaux.

2.7. Composition des commissions permanentes

Législature 2011– 2016
(état au 30.06.2016)

Commission de gestion

- Robert Losey
- Sébastien Pedroli
- Hervé Besançon
- Marianne Fragnière
- Michael Marguet
- Christian Marguet
- Delphine Morisset
- Tomas Martin
- Pasquale Perrino

Commission des finances

- Jacques Piguet
- Christian Gauthier
- Marlène Aubonney
- Guy Gilliand
- Urs Berchtold
- Bernard Verly
- Djordje Ney

Commission de naturalisation

- Marianne Fragnière
- Jacqueline Rostan
- André Bovey
- Sébastien Pedroli
- Raymond Maendly
- João Luis de Jesus Machado

ASIPE (Association Scolaire Intercommunale de Payerne et Environs)

Comité directeur

- Jacques Henchoz, Municipal
- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Assemblée générale

- Eric Küng, Municipal

Assemblée générale suppléant

- André Jomini, Municipal

Délégués

- Ernst Bieri
- Sandrine Borgognon
- Roland Bucher
- Jean-Marc Chatelanat
- Nicola Donadello
- Prisca Gaiani
- Jean-Jacques Guisolan
- Valerio Lanni
- Tomas Martin
- Grégoire Michel
- Sandra Savary
- Philippe Savary
- Donald Hrunka

Suppléants

- Marlène Aubonney
- Urs Berchtold
- Colette Conchin
- Francesco Delle Donne
- Nadia Dupont
- Cosette Gloor
- João Luis de Jesus Machado
- Louis Penseyres
- Claudio Salinas

ADMINISTRATION
GÉNÉRALE – PROMOTION
ÉCONOMIQUE – VIGNES –
CULTURE

(Christelle Luisier Brodard)

Commission paritaire pour le
statut du personnel

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Eric Küng, Municipal
- Stéphane Wicht, Chef du personnel

COREB

Comité du bureau exécutif

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Assemblée

- Christian Friedli, Municipal

ARBV (Association Région
Broye-Vully)

- Christelle Luisier Brodard, Syndique et présidente

Délégué à l'assemblée

- Christian Friedli, Municipal

Comité des Syndics du district

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

CIP (Caisse Intercommunale de
Pension)

Délégués de l'employeur

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Jacques Henchoz, Municipal
- Christian Friedli, Municipal

Conseil d'administration
Groupe E Celsius

- Communes de Payerne et Villars-sur-Glâne représentées par Nicolas Bapst, Vice-Syndic de Villars-sur-Glâne

Commission cantonale des
horaires

Délégué

- Jean-Daniel Addor

ASIC

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Christian Friedli, Municipal

ABSMAD

Déléguée au comité de direction

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Association Estavayer-le-Lac/
Payerne Tourisme

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Christian Friedli, Municipal

Société de Développement

Déléguée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

SIC (Société Industrielle et
Commerciale)

Déléguée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Suppléant

- Christian Friedli, Municipal

USL (Union des Sociétés
Locales)

Déléguée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Suppléant

- Eric Küng, Municipal

Comité de jumelage

- Gilbert Hirt

Commission culturelle

Déléguée de la Municipalité

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Délégué du Conseil communal

- Djordje Ney

Présidente et déléguée de la
Paroisse réformée

- Marielle Friedli, Vice-présidente

Déléguée de la Paroisse catholique

- Irma Violi

Déléguée de l'Office du Tourisme

- Chantal Volery

Autres membres

- Daniel Jan, secrétaire
- Gérald Etter
- Lise Grossenbacher
- Thierry Romanens
- Daniel Savoy
- Josiane Perrier
- Claire-Lise Cornamusaz

**INFRASTRUCTURES –
SÉCURITÉ**

(André Jomini)

**Conseil exécutif de l'Entente
intercommunale d'exploitation
des eaux de La Praz (Montagny)**

- André Jomini, Municipal
- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Jacques Henchoz, Municipal

**Syndicat AF Autoroute 47
Syndicat AF Autoroute 38
Syndicat AF 39 Missy
Syndicat AF Corcelles-Payerne**

Délégué membre du comité

- André Jomini, Municipal

**Entreprise de correction fluviale
de l'Arbogne**

**Membre de la commission
exécutive**

- André Jomini, Municipal

**Groupement forestier Payerne -
Avenches**

Délégué Municipal au comité

- André Jomini, Municipal

Délégué à l'assemblée générale

- Jean-Samuel Ney

**Commission consultative de
circulation**

- André Jomini, Municipal
- Christian Friedli, Municipal
- Ernest Bucher, Chef du service Urbanisme et travaux
- Stéphane Savary, chef du secteur de la sécurité publique

**Représentants des partis
politiques**

- Robert Losey (PLR)
- Grégoire Michel (UDC)
- Gérard Jenzer (PSIP)

**FORMATION – FINANCES –
FEU – GYB**

(Jacques Henchoz)

**Conseil d'administration des
sociétés HLM SI Tour Barraud**

Délégué

- Jacques Henchoz, Municipal

**Commission d'estimation des
immeubles**

Délégué

- Jacques Henchoz, Municipal

Suppléante

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Commission d'impôt du district

Délégués

- Jacques Henchoz, Municipal
- Eric Küng, Municipal

Suppléant

- André Jomini, Municipal

**Commission de recours en
matière d'impôts communaux**

- Philippe Druey
- Romain Rostan
- Sébastien Pedroli

Conseil d'établissement du GYB

Délégué

- Jacques Henchoz, Municipal

**Comité Université Populaire de
la Broye**

- Philippe Duboux

**Association 1530 Jeunes
(anciennement ACRAPE)**

Délégué

- Jacques Henchoz, Municipal

Fondation Cherpillod

Membre du Conseil de Fondation

- Jacques Henchoz, Municipal

Ludothèque La Marotte

Délégué

- Jacques Henchoz, Municipal

Association Passeport-Vacances

Délégué

- Jacques Henchoz, Municipal

**Membres délégués à
l'Assemblée générale de l'ARAJ
Broye-Vully**

Président du Comité de direction

- Jacques Henchoz, Municipal

Déléguée de la Municipalité

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Délégués du Conseil communal

- Prisca Gaiani
- Cosette Gloor
- Valerio Lanni
- Sandra Savary
- David Seem
- Gérard Jenzer

**SDIS (Service de Défense
Incendie et de Secours)**

Comité de Direction

- Jacques Henchoz, Municipal

Délégué au Conseil intercommunal

- André Jomini, Municipal

ORPC (Office Régional de la Protection Civile)

Comité de Direction

- Jacques Henchoz, Municipal

Délégué au Conseil intercommunal

- André Jomini, Municipal

Fondation des Ecoles de Musiques Vaudoises

Délégué au Conseil de fondation

- Jacques Henchoz, Municipal

Conservatoire de Musique de la Broye

Délégué au Comité

- Jacques Henchoz, Municipal

CCSI (commission communale Suisses - Immigrés)

- Jacques Henchoz
- Prisca Gaiani
- Tomas Martin
- Sandra Savary
- Laurent Cosendai
- Dino Belometti
- Kanga Zili
- Leticia Cherbuin
- Vincent Gaillard
- Jean-Luc Chaubert
- Tatsiana Zbinden
- Artur Brito Pascoal
- Mehdi Shahini
- Valon Kadriji
- Bin-Salumu Mundebe Selemani
- Rosario Gonzàlez
- Fardel Mohamed

BATIMENTS – SPORTS – AFFAIRES SOCIALES

(Eric Küng)

ARASBROYE

Président du comité de direction

- Eric Küng, Municipal

Délégué à l'assemblée

- André Jomini, Municipal

Députée suppléante à l'assemblée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Comité de direction des régions RAS

Délégué

- Eric Küng, Municipal

Réseau Santé Nord Broye

- Eric Küng, Municipal

HIB

Membre du conseil d'établissement

- Eric Küng, Municipal

Association d'hôpitaux de la zone hospitalière VII

Délégué au Comité de direction

- Eric Küng, Municipal

Députés à l'assemblée générale

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Christian Friedli, Municipal
- Colette Conchin
- Gilbert Guignard
- Delphine Morisset
- Juan Carlos Regadera

Délégué à la commission de construction des EMS

- Eric Küng, Municipal

Comité des Cluds

Délégué et Président ad intérim

- Eric Küng, Municipal

Suppléant

- Jacques Henchoz, Municipal

Société coopérative Piscine-Camping de Payerne

Délégué au Conseil d'administration

- André Jomini, Municipal

Délégué au Comité de direction

- Eric Küng, Municipal

Association Intercommunale d'Incinération des Déchets Carnés

Délégué au Comité de direction

- Eric Küng, Municipal

Délégué à l'Assemblée générale

- André Jomini, Municipal

Coreb, présidence projet Patinoire

- Eric Küng, Municipal

Plan pandémie, responsable

- Eric Küng, Municipal

Plan canicule, responsable

- Eric Küng, Municipal

**URBANISME – TRAVAUX –
ABBATIALE**

(Christian Friedli)

**CUAP (Commission
d'Urbanisme, d'Architecture et
du Paysage)**

- Christian Friedli, Municipal
- Ernest Bucher, représentant du service Urbanisme et Travaux
- Philippe Pachoud, président de la Commission de construction et de salubrité
- Bruno Marchand, architecte-urbaniste
- Adrian Kramp, architecte
- Jean-Yves Le Baron, architecte-paysagiste
- Laurent Chenu, architecte, conservateur cantonal des Monuments et Sites
- Colette Ruffieux-Chéhab, architecte

**COPIL du PDcom (Comité de
Pilotage)**

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Christian Friedli, Municipal
- André Jomini, Municipal
- Ernest Bucher, service Urbanisme et Travaux
- Robert Losey
- Gérald Etter
- Romain Rostan
- Christian Exquis (GOP-SELT)
- Jean-Baptiste Leimgruber (GOP-SELT)
- Thierry Merle (Service de la Mobilité)
- Pierre-André Arm (COREB)

**Commission de construction et
de salubrité**

- Philippe Pachoud, architecte et président
- Serge Guggi
- Edmond Brog
- Yves Diserens
- Michael Marguet
- Edgar Savary
- Ernst Bieri
- Anne-Michèle Enggist, secrétaire

Commission Musée/Expositions

- Gérald Etter, Président
- Christian Friedli, Municipal
- Antoinette Burdet
- Chantal Volery
- Patrick Bollag
- Daniel Bosshard
- Annelies Kaeser, secrétaire

**Commission des concerts de
l'Abbatiale**

- Pascal Mayer, président
- Christian Friedli, Municipal
- Anne-Catherine Moinat, secrétaire
- Daniel Bosshard
- Gérald Etter
- Dominique Gesseney
- Olivier Gilliard
- Isabelle Luisier
- Laurent Mollard
- Anne Steulet Brown
- Chantal Volery
- Benoît Zimmermann

**Comité de l'Association pour la
restauration de l'Abbatiale****Délégué**

- Christian Friedli, Municipal

Législature 2016– 2021
(état au 01.07.2016)ASIPE (Association Scolaire Intercommunale de
Payerne et Environs)**Commission de gestion**

- René Besançon
- Serge Blaser
- Francesco Delle Donne
- Serge Grognez
- Juan Carlos Regadera
- Nicolas Schmid
- Delphine Morisset
- Christian Marguet
- Jocelyn Canope

Commission des finances

- Roland Bucher
- Francis Collaud
- Christian Gauthier
- Guy Gilland
- Djordje Ney
- David Kure Seem Helge
- Urs Berchtold

Commission de naturalisation

- Philippe Druey
- Jérôme Piller
- Sylvain Quillet
- Lionel Voinçon
- Kate Savoy
- Sébastien Pedroli
- Jocelyn Canope

Comité directeur

- Julien Mora, Municipal
- Eric Küng, Municipal

Assemblée générale

- André Jomini, Municipal

Assemblée générale suppléant

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Délégués

- Estelle Babey Martin
- Diana Cruz
- Jean-David Diserens
- Stéphane Maillard
- Stéphane Perey
- Philippe Pillonel
- Aurélie Rapin
- Ernst Bieri
- Muriel de Dompierre
- Zagorka Ney
- Donald Hrunka
- Véronica Torres Méan
- Sandra Savary

**ADMINISTRATION
GÉNÉRALE – PROMOTION
ÉCONOMIQUE – VIGNES –
CULTURE**

(Christelle Luisier Brodard)

**Commission paritaire pour le
statut du personnel**

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Eric Küng, Municipal
- Stéphane Wicht, Chef du personnel
- Ann-Karin Aebi, responsable RH

COREB
Comité du bureau exécutif

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Assemblée

- André Bersier, Municipal

**ARBV (Association Région
Broye-Vully)**

- Christelle Luisier Brodard, Syndique et présidente

Délégué à l'assemblée

- André Bersier, Municipal

Comité des Syndics du district

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

**CIP (Caisse Intercommunale de
Pension)**
Délégués de l'employeur

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Eric Küng, Municipal
- Julien Mora, Municipal

**Conseil d'administration
Groupe E Celsius**

- Communes de Payerne et Villars-sur-Glâne représentées par Nicolas Bapst, Vice-Syndic de Villars-sur-Glâne

**Commission cantonale des
horaires**
Délégués

- Jean-Daniel Addor
- Jacques Sauterel

ASIC

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- André Bersier, Municipal

**Association Estavayer-le-Lac/
Payerne Tourisme**

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- André Bersier, Municipal

Société de Développement
Déléguée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

**SIC (Société Industrielle et
Commerciale)**
Déléguée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Suppléant

- André Bersier, Municipal

**USL (Union des Sociétés
Locales)**
Déléguée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Suppléant

- Julien Mora, Municipal

Comité de jumelage

- Gilbert Hirt
- Claude-Alain Rapin

Commission culturelle
Déléguée de la Municipalité

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Délégué du Conseil communal

- Maria Josefa Jaquet

**Présidente et déléguée de la
Paroisse réformée**

- Marielle Friedli, Vice-présidente

Déléguée de la Paroisse catholique

- Irma Violi

Déléguée de l'Office du Tourisme

- Chantal Volery

Autres membres

- Daniel Jan, secrétaire
- Gérald Etter, caissier
- Lise Grossenbacher
- Thierry Romanens
- Daniel Savoy, représentant des Ecoles secondaires Payerne & environs
- Josiane Perrier
- Claire-Lise Cornamusaz
- Logan Duc

Fondation Cherpillod
Membre du Conseil de Fondation

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Ludothèque La Marotte
Délégué

- Dino Belometti

Association Passeport-Vacances
Délégué

- Dino Belometti

**CCSI (commission communale
Suisse - Immigrés)**

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Sarah Gavillet (PLR)
- Maria Josefa Jaquet (PSIP)
- Malgorzata Binggeli (UDC)
- Laurent Cosendai
- Dino Belometti
- Marina Gutmann
- Leticia Cherbuin
- Vincent Gaillard
- Jean-Luc Chaubert
- Tatsiana Zbinden
- Artur Brito Pascoal
- Mehdi Shahini
- Valon Kadriji
- Fardel Mohamed
- Giuseppe Fonte
- Domenica Canchano
- Joaquim Da Fonte
- Maximiniano Furtado de Brito
- Antonio Tomé

Commission Musée/expositions

- Gérald Etter, Président
- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Antoinette Burdet
- Chantal Volery
- Patrick Bollag
- Daniel Bosshard
- Annelies Kaeser, secrétaire

Commission des concerts de l'Abbatiale

- Pascal Mayer, Président
- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Jacques-Henri Addor
- Pasqual Auer
- Gérald Etter
- Erica Freers
- Dominique Gesseney
- Isabelle Luisier
- Anne Steulet Brown
- Chantal Volery
- Benoît Zimmermann

**INFRASTRUCTURES –
SÉCURITÉ – SPOP**

(André Jomini)

Conseil exécutif de l'Entente intercommunale d'exploitation des eaux de La Praz (Montagny)

- André Jomini, Municipal
- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Eric Küng, Municipal

**Syndicat AF Autoroute 47
Syndicat AF Autoroute 38
Syndicat AF Corcelles-Payerne**

Délégué membre du comité

- André Jomini, Municipal

Entreprise de correction fluviale de l'Arbogne

Membre de la commission exécutive

- André Jomini, Municipal

Groupement forestier Payerne - Avenches

Délégué Municipal au comité

- André Jomini, Municipal

Délégué à l'assemblée générale

- Nicola Donadello

Commission consultative de circulation

- André Jomini, Municipal
- André Bersier, Municipal
- Ernest Bucher, Chef du service Urbanisme et travaux
- Stéphane Savary, chef du secteur de la sécurité publique

Représentants des partis politiques

- Daniel Sauterel (PLR)
- Gérard Jenzer (PSIP)
- Grégoire Michel (UDC)

SDIS (Service de Défense Incendie et de Secours)

Comité de Direction

- André Jomini, Municipal

Délégué au Conseil intercommunal

- Julien Mora, Municipal

ORPC (Office Régional de la Protection Civile)

Comité de Direction

- André Jomini, Municipal

Délégué au Conseil intercommunal

- Julien Mora, Municipal

Fondation des Ecoles de Musiques Vaudoises

Délégué au Conseil de Fondation

- André Jomini, Municipal

Conservatoire de Musique de la Broye

Délégué au Comité

- André Jomini, Municipal

Association Intercommunale d'Incinération des Déchets Carnés

Délégué au Comité de direction

- André Jomini, Municipal

Délégué à l'Assemblée générale

- André Bersier, Municipal

**Urbanisme – Travaux –
Abbatiale**

(André Bersier)

**CUAP (Commission
d'Urbanisme, d'Architecture et
du Paysage)**

- André Bersier, Municipal
- Ernest Bucher, représentant du service Urbanisme et Travaux
- Philippe Pachoud, président de la Commission de construction et de salubrité
- Bruno Marchand, architecte-urbaniste
- Adrian Kramp, architecte
- Jean-Yves Le Baron, architecte-paysagiste
- Laurent Chenu, architecte, conservateur cantonal des Monuments et Sites
- Colette Ruffieux-Chéhab, architecte

**COFIL du PDcom (Comité de
Pilotage)**

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- André Bersier, Municipal
- André Jomini, Municipal
- Ernest Bucher, service Urbanisme et Travaux
- Jean-Marc Chatelanat
- Nicolas Schmid
- Pierre-Alain Pantet
- Christian Exquis (GOP-SELT)
- Jean-Baptiste Leimgruber (GOP-SELT)
- Pierre-André Arm (COREB)

**Commission de construction et
de salubrité**

- Philippe Pachoud, architecte et président
- Serge Guggi
- Edmond Brog
- Yves Diserens
- Michael Marguet
- Edgar Savary
- Ernst Bieri
- Anne-Michèle Enggist, secrétaire

**Comité de l'Association pour la
restauration de l'Abbatiale**

Délégué

- André Bersier, Municipal

**Bâtiments – Formation –
Sports**

(Julien Mora)

Conseil d'établissement du GYB

Délégué

- Julien Mora, Municipal

**Comité Université Populaire de
la Broye**

- Philippe Duboux

Comité des Cluds

Délégué et Président ad intérim

- Julien Mora, Municipal

Suppléant

- Eric Küng, Municipal

**Coreb, présidence projet
Patinoire**

- Julien Mora, Municipal

**Finances – Affaires sociales –
Santé**

(Eric Küng)

**Conseil d'administration des
sociétés HLM SI Tour Barraud**

Délégué

- Eric Küng, Municipal

**Commission d'estimation des
immeubles**

Délégué

- Eric Küng, Municipal

Suppléante

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Commission d'impôt du district

Délégués

- Eric Küng, Municipal
- Julien Mora, Municipal

Suppléante

- Christelle Luisier Brodard

**Commission de recours en
matière d'impôts communaux**

- Franck Magnenat
- Sébastien Pedroli
- Pierre-Alain Pantet

ARASBROYE

Président au comité de direction

- Eric Küng, Municipal

Délégué à l'assemblée

- André Jomini

**Déléguée suppléante à
l'assemblée**

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

**Comité de direction des régions
RAS****Délégué**

- Eric Küng, Municipal

Réseau Santé Nord Broye

- Eric Küng, Municipal

HIB**Membre du Conseil
d'établissement**

- Eric Küng, Municipal

**Association d'hôpitaux de la
zone hospitalière VII****Délégué au Comité de direction**

- Eric Küng, Municipal

Délégués à l'Assemblée générale

- Christelle Luisier Brodard,
Syndique
- André Jomini, Municipal
- Jean-Marc Chatelanat
- Cédric Moullet
- Muriel de Dompierre
- Delphine Morisset

**Délégué à la commission de
construction des EMS**

- Eric Küng, Municipal

ABSMAD**Délégué au comité de direction**

- Eric Küng, Municipal

Plan pandémie, responsable

- Eric Küng, Municipal

Plan canicule, responsable

- Eric Küng, Municipal

**Membres délégués à
l'Assemblée générale de l'ARAJ
Broye-Vully****Comité de Direction**

- Eric Küng, Municipal

Délégué de la Municipalité

- Julien Mora, Municipal

Délégué du Conseil communal

- Cédric Bapst
- Colette Conchin
- Silvia Tammaro
- Gérard Jenzer
- Régine Bucher
- Philippe Dougoud

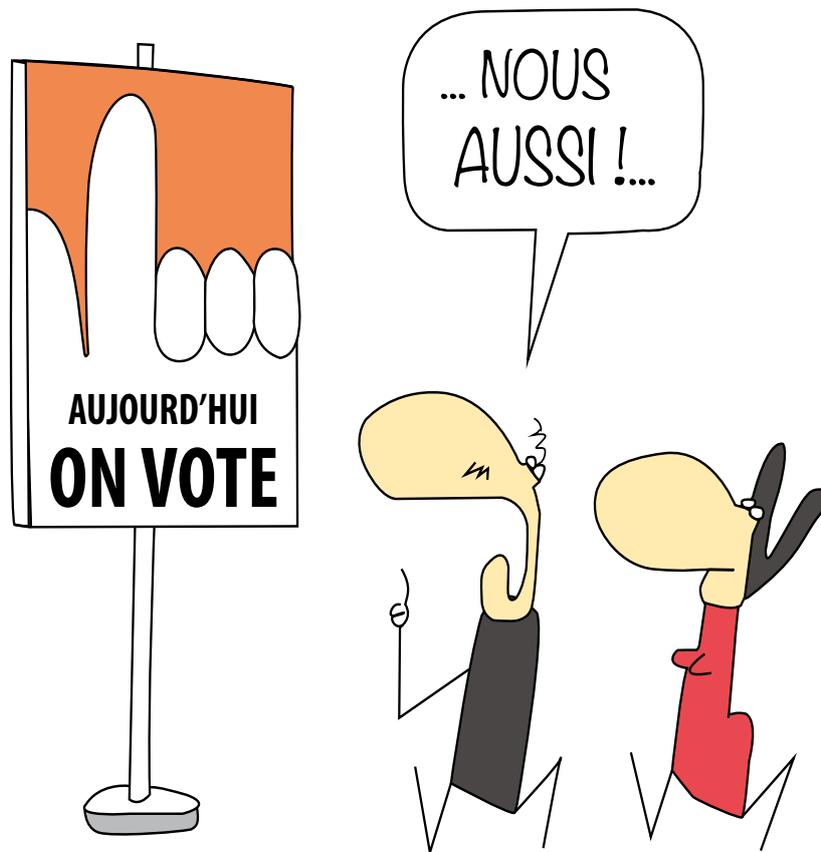
**Société coopérative Piscine-
Camping de Payerne****Délégué au Conseil
d'administration**

- André Jomini, Municipal

Délégué au Comité de direction

- Eric Küng, Municipal

3. Votations élections



En plus des votations fédérales courantes (objets soumis au peuple), l'année 2016 fut électorale avec le renouvellement des Autorités communales (Municipalité et Conseil communal), le 28 février 2016 (1^{er} tour).

Votations fédérales du 28 février 2016

Payerne :

Electeurs inscrits	4'688
Cartes de votes reçues	2'811
Taux de participation	59.96 %

1 - Initiative populaire « Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage ».

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	1'293	118'458	1'609'152
NON	1'402	140'531	1'664'224
Taux de Participation	58.81 %	61.82 %	63.25 %

Résultat : refusé

2 - Initiative populaire « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre) ».

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	1'285	87'841	1'375'098
NON	1'452	175'104	1'966'965
Taux de Participation	59.19 %	61.93 %	63.73 %

Résultat : refusé

3 - Initiative populaire « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires ».

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	972	110'222	1'287'786
NON	1'673	143'013	1'925'937
Taux de Participation	58.68 %	61.69 %	62.91 %

Résultat : refusé

4 - Modification de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel du Gothard).

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	1'522	117'681	1'883'859
NON	1'193	140'830	1'420'390
Taux de Participation	59.07 %	61.82 %	63.47 %

Résultat : accepté

Elections communales du 28 février 2016

Electeurs inscrits	5'978
Cartes de votes reçues	3'019
Taux de participation	40.85 %

Conseil communal

1. UDC Payerne et environs	13 sièges
2. Les Libéraux-Radicaux	38 sièges
3. Parti des socialistes et indépendants payernois	19 sièges
Total	70 sièges

Municipalité (1^{er} tour)

Sont élus :

- Christelle Luisier Brodard
- André Jomini
- Julien Mora

Elections communales du 20 mars 2016

Municipalité (2^e tour)

Election tacite : 2 sièges à repourvoir et deux candidats en liste.

Sont élus :

- Eric Küng
- André Bersier

Election communale du 17 avril 2017

Syndicature

Election tacite : 1 seule liste, comprenant une seule candidate, a été déposée. Christelle Luisier Brodard est élue syndique pour la législature 2016-2021.

Votations cantonales du 20 mars 2016

Payerne :

Electeurs inscrits	4'697
Cartes de votes reçues	1'113
Taux de participation	23.70 %

1 - Référendum sur la loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (RIE III).

	Payerne	Vaud
OUI	984	125'362
NON	114	18'538
Taux de Participation	23.70 %	35.31 %

Résultat : accepté

Votations fédérales du 5 juin 2016

Payerne :

Electeurs inscrits	4'681
Cartes de votes reçues	1'965
Taux de participation	41.98 %

1 - Initiative populaire du 30 mai 2013 « En faveur du service public ».

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	457	55'594	784'303
NON	1'437	143'953	1'637'707
Taux de Participation	41.79 %	48.30 %	46.77 %

Résultat : refusé

2 - Initiative populaire du 4 octobre 2013 « Pour un revenu de base inconditionnel ».

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	338	50'849	568'660
NON	1'601	155'326	1'897'528
Taux de Participation	41.89 %	48.30 %	46.95 %

Résultat : refusé

3 - Initiative populaire du 10 mars 2014 « Pour un financement équitable des transports ».

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	493	46'427	709'974
NON	1'419	156'563	1'719'661
Taux de Participation	41.74 %	44.44 %	46.78 %

Résultat : refusé

4 - Modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA).

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	1'643	171'322	1'490'417
NON	264	30'323	897'318
Taux de Participation	41.83 %	48.31 %	46.68 %

Résultat : accepté

5 - La modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi).

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	1'253	148'897	1'616'597
NON	665	53'645	804'086
Taux de Participation	41.81 %	48.32 %	46.79 %

Résultat : accepté

Votations fédérales du 25 septembre 2016

Payerne :

Electeurs inscrits	4'686
Cartes de votes reçues	1'853
Taux de participation	39.54 %

1 - Initiative populaire du 6 septembre 2012 « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) ».

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	664	89'782	819'770
NON	1'136	104'029	1'430'273
Taux de Participation	39.37 %	45.65 %	43.00 %

Résultat : refusé

2 - Initiative populaire du 17 décembre 2013 « AVSplus : pour une AVS forte ».

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	882	98'132	921'375
NON	951	97'023	1'348'032
Taux de Participation	39.46 %	45.71 %	43.13 %

Résultat : refusé

3 - Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (Lrens).

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	1'479	143'239	1'459'068
NON	331	49'714	768'065
Taux de Participation	39.37 %	45.65 %	42.94 %

Résultat : accepté

Votations fédérales du 27 novembre 2016

Payerne

Electeurs inscrits	4'670
Cartes de votes reçues	1'884
Taux de participation	40.34 %

1 - Initiative populaire du 16 novembre 2012 « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative « Sortir du nucléaire ») ».

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	884	112'565	1'099'409
NON	974	93'713	1'300'860
Taux de Participation	40.34 %	47.90 %	45.38 %

Résultat : refusé

4. Municipalité



4.1. Composition / organisation

Bureau jusqu'au 30 juin 2016 :

Présidente :

- Madame Christelle Luisier Brodard, Syndique

1^{er} Vice-président :

- Monsieur Eric Küng, Municipal

2^e Vice-président :

- Monsieur Christian Friedli, Municipal

Secrétaires :

- Monsieur Stéphane Wicht, Secrétaire municipal
- Monsieur Joseph Micco, Secrétaire municipal adjoint

Bureau depuis le 1^{er} juillet 2016 :

Présidente :

- Madame Christelle Luisier Brodard, Syndique

1^{er} Vice-président :

- Monsieur Eric Küng, Municipal

2^e Vice-président :

- Monsieur André Jomini, Municipal

Secrétaires :

- Monsieur Stéphane Wicht, Secrétaire municipal
- Monsieur Joseph Micco, Secrétaire municipal adjoint

La répartition des sections se trouve à la page suivante du présent rapport.

4.2. Séances

En 2016, la Municipalité a tenu 45 séances ordinaires, chaque mercredi matin ainsi que 5 séances extraordinaires. De plus, au cours des séances ordinaires, elle a reçu 8 délégations.

Elle s'est réunie également à 6 reprises afin de parler de sujets spéciaux et fixer des objectifs lors de séances stratégiques.

Elle a rencontré les Syndics des Communes de l'ASIPE à 3 reprises ainsi que le Conseil communal d'Estavayer-le-Lac à 2 reprises ceci afin de parler de dossiers communs.

Enfin, l'exécutif communal s'est mis au vert durant 2 jours en compagnie des chefs de services à Berthoud (BE) afin de discuter du suivi budgétaire et d'arrêter certains choix en relation avec l'établissement du budget de fonctionnement 2017.

4.3. Programme de législation

La Municipalité a élaboré un programme de législation. Ce programme représente un engagement formel et public, même s'il ne découle d'aucune base légale. Il a pour but de donner la vision de la Municipalité sur l'avenir de Payerne. Il ne préjuge pas de la totalité des décisions à venir, les circonstances pouvant amener des éléments inconnus à ce jour à justifier des changements.

Ce programme de législation a été conçu parallèlement à la réalisation du planning des investissements pour les 5 ans à venir.

Il a été présenté lors d'une séance publique le 7 décembre 2016.

4.4. Représentations et délégations

La Municipalité a assisté – in corpore ou en délégation – à divers congrès, manifestations, assemblées en tout genre, tant à Payerne qu'à l'extérieur, notamment :

- la réception des nouveaux citoyens ;
- les visites aux nonagénaires de l'année ;
- les réceptions officielles lors :
 - de la fête des Brandons ;
 - de la fête du Tirage ;
- le Comptoir de Payerne ;
- la dégustation officielle ;
- la journée des communes du district Broye-Vully à Cudrefin et la journée des communes de l'UCV à Lonay ;
- la réception des fermiers à la cave ;
- l'invitation des anciens Municipaux ;
- l'invitation du Comité des Masqués ;
- l'invitation de la Société des Tireurs à la Cible ;
- les réceptions des sociétés locales à la cave ;
- la sortie des personnes âgées ;
- l'invitation du Conseil communal de Villars-sur-Glâne au vignoble ;
- l'invitation du Conseil communal d'Estavayer-le-Lac ;
- l'invitation par le Conseil communal d'Estavayer-le-Lac et les Municipalités de Renens et de Corcelles-près-Payerne ;

- le dîner des retraités au vignoble ;
- la fête nationale à Payerne ;
- l'invitation à la semaine de l'Unité ;
- l'invitation par le comité de la Société Coopérative Piscine-Camping de Payerne ;
- l'invitation de la Société de Développement dans le cadre de son 125^e anniversaire ;
- la tenue de la journée des Milices Vaudoises ainsi que l'Assemblée générale de la Société Vaudoise des officiers à Payerne ;
- la participation à l'apéritif économique broyard ainsi qu'à différents repas de soutien ;
- l'invitation par les Forces aériennes ;
- l'invitation par le CO de la Fête fédérale de lutte Estavayer 2016 ;
- l'invitation par le Centre portugais ;
- l'invitation par le Conseil d'administration de la SADA dans le cadre de la visite des domaines.

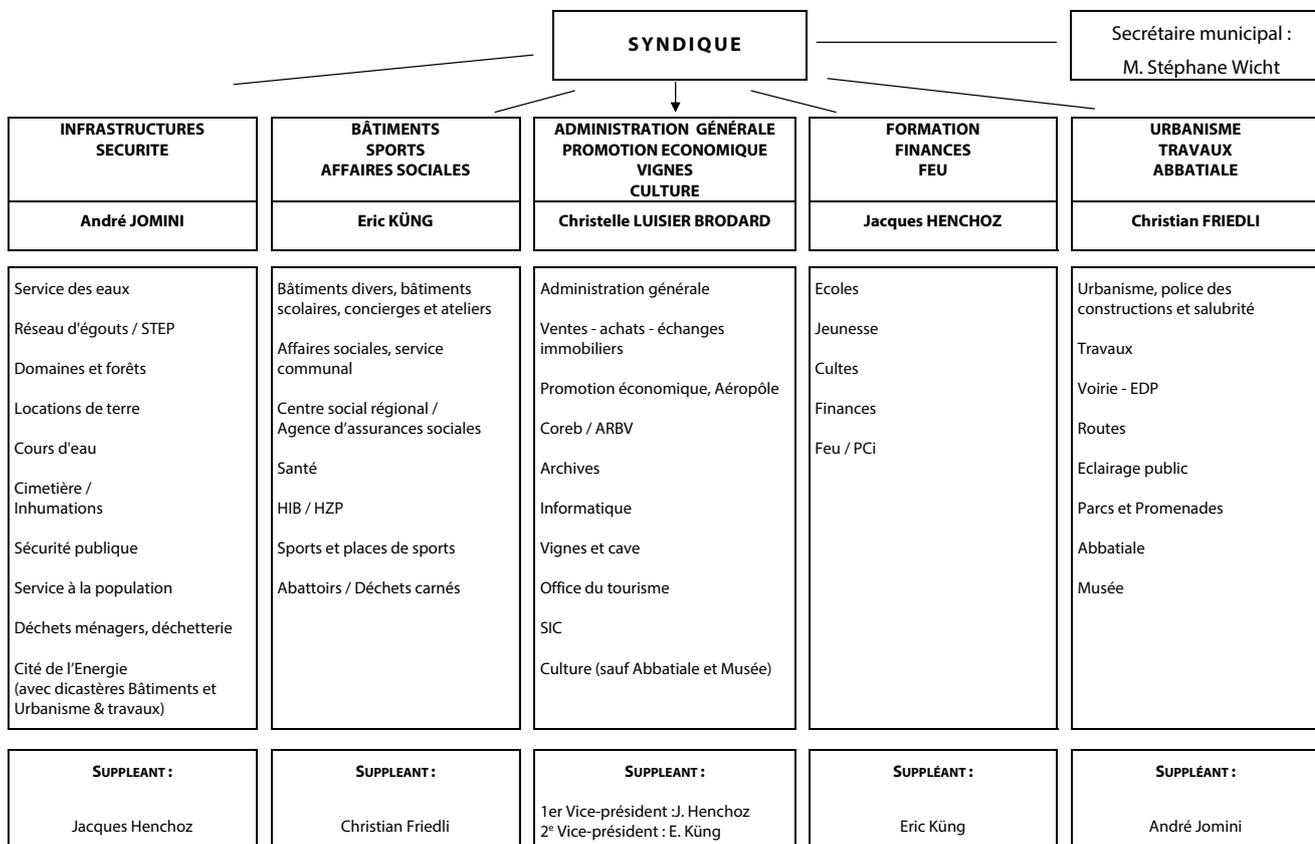
4.5. Visite préfectorale

Conformément aux dispositions de l'article 141 de la Loi sur les Communes, Monsieur le Préfet du district a procédé le lundi 27 février 2017 à la visite annuelle de l'administration communale. Le contrôle effectué par Monsieur le Préfet a permis de constater la très bonne tenue des différents registres de l'année 2016. Il s'en est suivi la traditionnelle discussion avec Madame Christelle Luisier Brodard, Syndique, au sujet de l'avancement des dossiers en cours et des relations que la Commune de Payerne entretient avec l'Etat de Vaud.

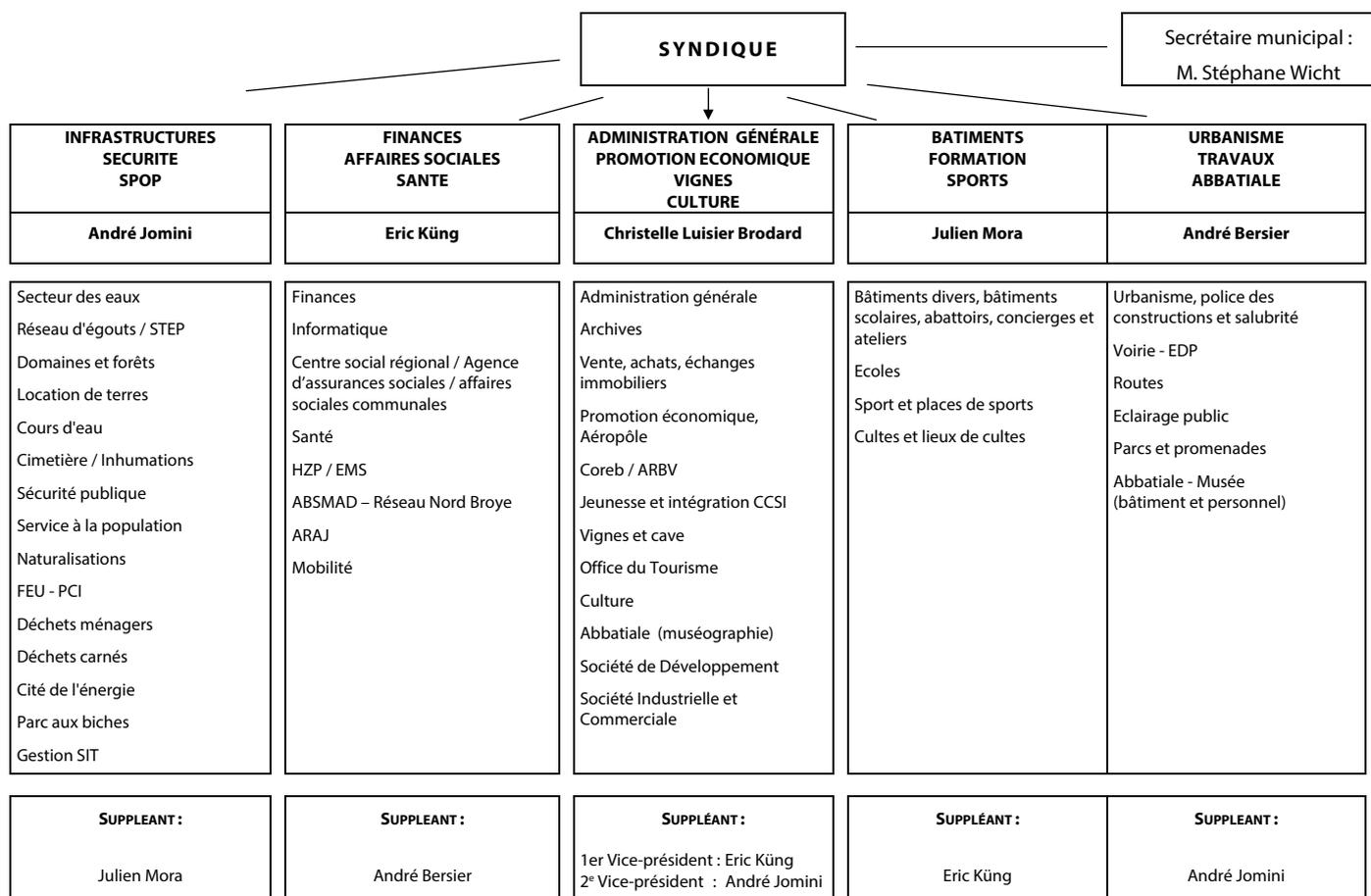
4.6. Sortie des aînés

Le jeudi après-midi 25 août 2016, 147 personnes âgées de 75 ans et plus, accompagnées par des membres de la Municipalité et 3 samaritaines, ont participé à une excursion fort appréciée sur un bateau de la société de Navigation sur le lac de Neuchâtel. Le soleil était de la partie, participant lui aussi à la réussite de cette belle après-midi. La traditionnelle collation, réunissant quelque 195 convives, a été servie, en début de soirée, à la Halle des Fêtes, dans une joyeuse ambiance, sous la conduite musicale de Madame Véronique Saulay.

Organigramme de la Municipalité jusqu'au 30 juin 2016



Organigramme de la Municipalité depuis le 1^{er} juillet 2016



5. Administration générale

Christelle Luisier
Brodard

En 2016, le **Greffé municipal** a, outre ses fonctions habituelles, fortement appuyé tous les processus liés au changement de législature. Sur le plan des **RH**, il a fallu « faire vivre » le nouveau système de gestion du temps de travail (Zeit). En parallèle, les démarches ont débuté afin de réviser le statut du personnel communal.

Un **animateur socioculturel** a été engagé en 2016, rattaché au service de l'administration générale. Les activités des trois premiers mois de l'animateur se sont principalement concentrées sur sa mise au courant de l'environnement et de l'administration payernois et vaudois. Pour ce faire, il est allé à la rencontre de tous les secteurs. Il a participé notamment à des colloques, visité les locaux des partenaires sociaux. En outre, il a été invité à plusieurs séances d'associations ou institutions parapubliques (Caritas, CSP, Eglises, Passeport-vacances, etc.). En 2016, l'animateur socioculturel a par ailleurs organisé, coordonné ou pris part à de nombreuses activités et rencontres.

Quelques activités phare en 2016 :

- mise en place d'une politique de jeunesse avec des outils de participation ;
- mise en place d'un réseau des professionnels travaillant avec les migrants et la jeunesse ;
- 8 rencontres avec des jeunes pour le projet de skate-park ;
- 12 rencontres avec un groupe de jeunes pour la mise sur pied d'un spectacle d'humour à la salle de la DLT, qui s'est déroulé en octobre 2016 ;
- recherche de locaux et mise en place d'un nouveau Centre socioculturel à Payerne pour des activités jeunesse, migration et aînés. Les locaux se situent à la Fermenta ;
- multiples passages nocturnes et pendant les fins de semaines pour aller à la rencontre de jeunes à Payerne ;
- mise sur pied des activités sportives en salle de gym pour les jeunes de 18 à 25 ans, pendant les fins de semaines ;
- présence à la CCSI et animation des séances :
 - analyse des activités de la CCSI ;
 - mise en place de l'activité 1001 Histoires ;
 - accompagnement du café contact ;
 - recherche de subventionnement au Bureau cantonal d'intégration ;
 - conception et préparation d'une halte-garderie pour les parents fréquentant les cours de français, avec effet au début mars 2017 ;

- apports d'expertises à différents projets de la Municipalité ;
 - consultation de l'aménagement de la place du Marché ;
 - assises du centre-ville ;
 - mise en place et création d'actions de communication pour un projet de sensibilisation contre les déchets sauvages ;
 - participation aux rencontres pour la revitalisation du marché.

Promotion économique : Le dossier Aéropôle implique toujours un engagement considérable avec, en 2016, le suivi des travaux d'infrastructures votés en 2015, l'accompagnement de l'implantation de Boschung et de Speedwings ainsi que le projet de bâtiment dévolu à la future société d'exploitation d'Aéropôle et à l'accueil d'entreprises.

En ville, différentes réflexions sont menées afin de garder l'attractivité de notre commune, s'agissant tant de la qualité des logements, de l'attractivité des commerces, que de la revitalisation du marché hebdomadaire.

Cave et vignes : L'année 2016 est une année de transition, avec le départ annoncé à la retraite de Monsieur Serge Grognuz et l'arrivée de son remplaçant, Monsieur Fabien Bernau. Ce passage de témoin a permis à Monsieur Fabien Bernau de reprendre les rênes de la cave dans de bonnes conditions, en sachant que l'objectif est à la fois de maintenir une qualité irréprochable et d'augmenter les ventes en bouteille. En Lavaux, les travaux sont en cours à Montagny. A Payerne, le KVO continue de fonctionner avec une excellente fréquentation. Un rosé mousseux a fait son apparition à la fin de l'année 2016.

Culture : Avec l'adoption en 2016 d'un crédit d'étude de Fr. 750'000.-- pour réfléchir à la suite des travaux de restauration de l'Abbatiale, à la mise en scène muséographique du monument ainsi qu'à l'aménagement de la place du Marché, nous nous sommes mis à l'ouvrage de façon soutenue, afin de présenter un projet global en 2017. Sur le plan culturel, il s'agit en particulier de créer un vrai parcours de visite de l'Abbatiale et d'accompagner ce renouveau par de la médiation et par un programme culturel annuel. L'ensemble de ces travaux devrait être terminé en 2019.

5.1. Greffe municipale

A la frontière entre la politique et l'administratif, chargé notamment de la liaison et de la coordination entre la Municipalité, le Conseil communal et les divers services communaux, le greffe municipal a procédé à de nombreuses tâches réparties entre divers secteurs que sont le secrétariat proprement dit, l'intendance, la communication, l'information et le centre d'impression. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous vous rappelons les éléments suivants :

- l'accueil au guichet ;
- les relations intercommunales, les relations avec les départements cantonaux et la Préfecture du district ;
- l'ouverture et la distribution du courrier ;
- la liquidation des affaires courantes ;
- la rédaction de préavis et autres communications et rapports à l'attention du Conseil communal ;
- l'établissement d'actes de mœurs et de déclarations de fortune ;
- la préparation de l'ordre du jour des séances municipales ;
- la rédaction des procès-verbaux des séances hebdomadaires et des séances de travail extraordinaires de la Municipalité ;
- la correspondance ;
- l'organisation des activités protocolaires ;
- le rapport de gestion ;
- la gestion du personnel au sens large (voir point 5.2 ci-après) ;
- l'impression des diverses circulaires inhérentes à la bonne marche de l'administration ;
- la réalisation, par un comité de rédaction, du journal « Le Trait d'Union » et les communications générales ;
- le suivi et la mise à jour du site Internet ;
- la gestion des archives ;
- l'organisation d'événements internes à la Commune ;
- etc.

Plate-forme d'échanges, la réunion des chefs de service communaux se tient une fois par semaine, le mercredi après-midi. Cette séance est présidée par le Secrétaire municipal ou son adjoint. Cette réunion a pour buts essentiels de :

- rapporter les décisions prises en séance de Municipalité et de discuter de leur mise en œuvre ;
- débattre de toutes les questions intéressant plusieurs directions ;

- tendre à l'amélioration des prestations offertes et à l'optimisation du fonctionnement de l'administration.

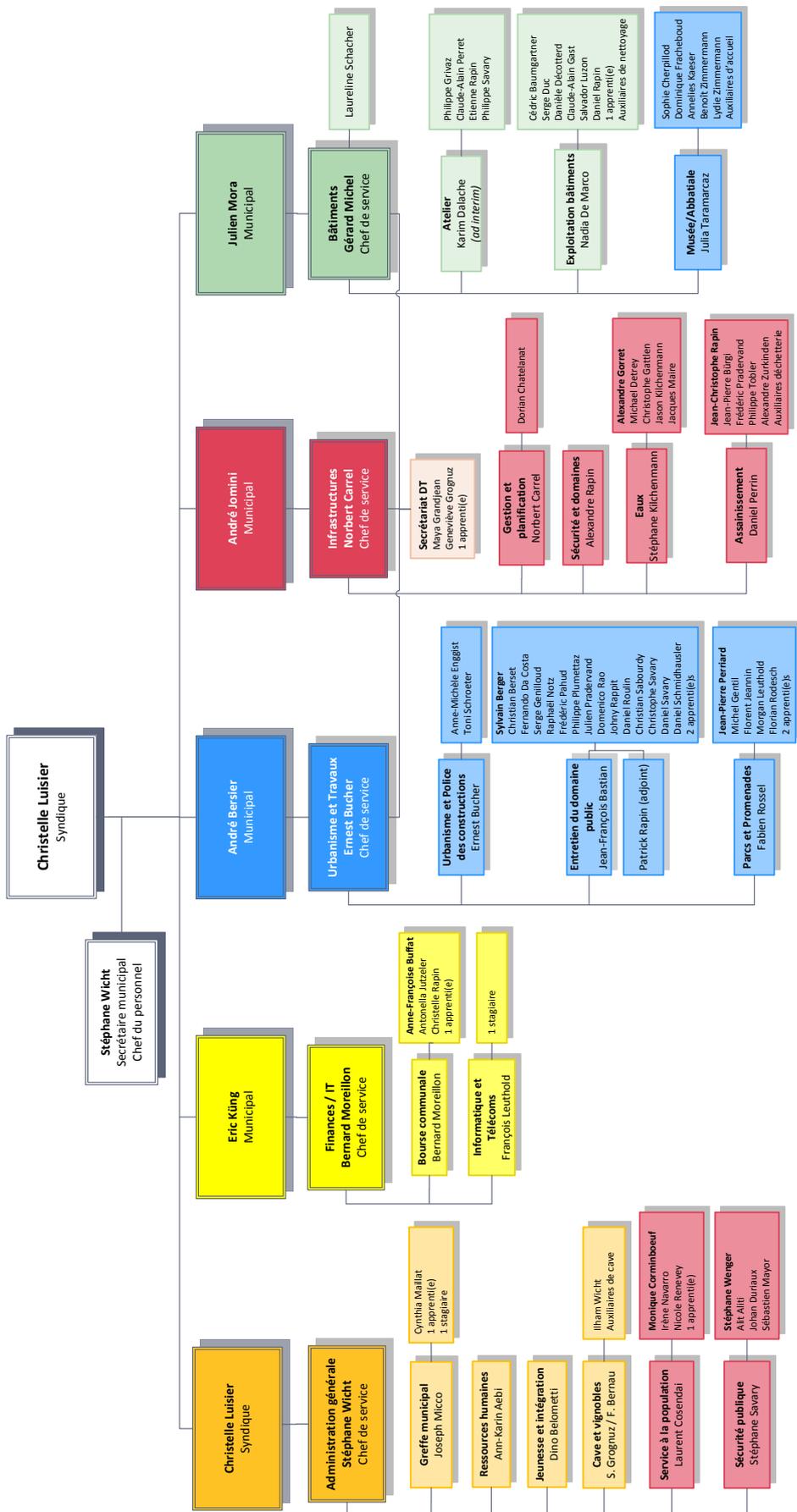
La commune est représentée au sein de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM), de l'Association des secrétaires du Nord-Vaudois ainsi que de la Conférence itinérante des secrétaires municipaux (CISM) qui regroupe les principales communes du canton.

5.2. Ressources humaines

Organigramme



COMMUNE DE PAYERNE
ORGANIGRAMME DU PERSONNEL COMMUNAL
 au 31.12.2016



Effectif

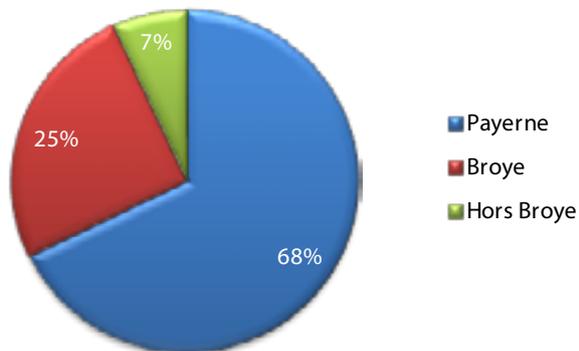
L'effectif du personnel communal, au 31 décembre 2016, est de 87 personnes soumises au statut pour un ETP (équivalent plein temps) de 78.8.

Service/Secteur	Personnel	ETP	Apprentis	Remarques
Administration générale	14	13.3	3	
Greffe/RH	4	3.8	2*	<i>*dont un stagiaire MPC tournant sur plusieurs services de l'administration</i>
SPOP	4	3.5	1	
Sécurité publique	5	5.0	-	
Jeunesse et intégration	1	1.0	-	<i>1 ETP supplémentaire</i>
Finances	5	3.9	1	
Finances	4	2.9	1	
Informatique	1	1.0	-	<i>Rattachement du secteur IT au service des Finances dès le 1^{er} juillet 2016</i>
Urbanisme & travaux	27	25.8	4	
Direction des travaux	4	3.3	1	
Entretien du domaine public	17	16.5	1	
Parcs et promenades	6	6.0	2	<i>1 ETP supplémentaire</i>
Infrastructures	17	16.5		
Gestion et planification des infrastructures	4	3.7	-	<i>1 ETP supplémentaire</i>
Sécurité, domaines et patrimoine (SDP)	1	1.0	-	
Eaux	6	6.0	-	<i>1 ETP supplémentaire</i>
Assainissement	6	5.8	-	
Bâtiment	16	13.8	1	
Patrimoine immobilier et gérance	2	1.5	-	
Exploitation Bâtiments	7	6.3	1	
Atelier	6	6.0	-	
Cave , Musée/Abbatiale	8	5.5		
Cave	3	2.35	-	<i>Doublement de 1 ETP sur 4 mois</i>
Musée/Abbatiale	6	3.1	-	<i>Diminution de 0.5 ETP au Musée</i>
TOTAL	87	78.80	9	
<i>Au 31.12.2015</i>	<i>82</i>	<i>73.9</i>	<i>11</i>	

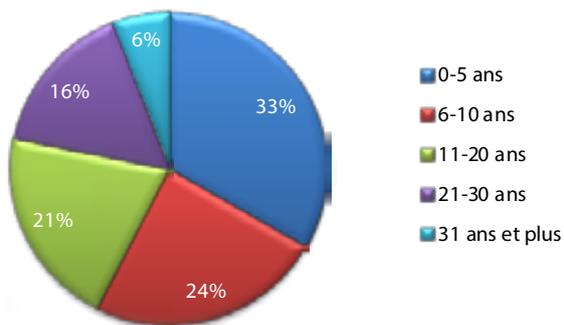
Diagrammes

Voici quelques diagrammes représentatifs du personnel communal :

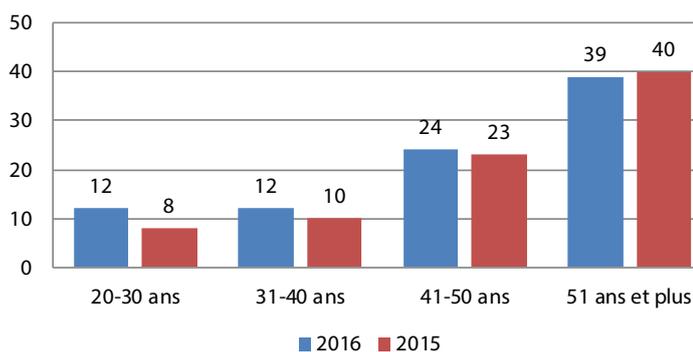
Lieux d'habitation



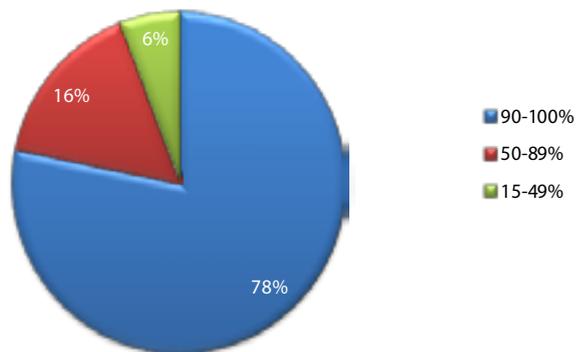
Ancienneté



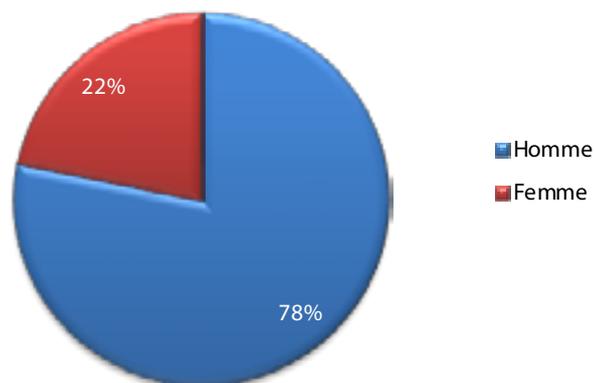
Tranches d'âge



Taux d'activité



Répartition hommes / femmes



Mutations

Arrivées

Service Urbanisme & Travaux

Florent Jeannin Horticulteur 01.06.2016

Service des Infrastructures

Jason Monteur en réseau 01.04.2016

Kilchenmann d'eau

Dorian Chatelanat Technicien SIT 01.12.2016

Service des Bâtiments

Julia Tamarcaz Conservatrice du

Musée / Abbatale 15.10.2016

Administration générale

Dino Belometti Animateur

socioculturel 01.01.2016

Fabien Bernau Caviste-œnologue 01.09.2016

Mutations internes

Service Urbanisme et travaux

Patrick Rapin	Adjoint du chef de secteur EDP	01.01.2016
Sylvain Berger	Responsable génie-civil	01.01.2016

Service des Bâtiments

Nadia De Marco	Cheffe de secteur Exploitation Bâtiments (ad interim puis nommée au 01.01.2017)	01.06.2016
Laureline Schacher	Gestionnaire de projets	01.09.2016
Karim Dalache	Chef de secteur Atelier (ad interim)	08.12.2016

Départs retraite

Service Bâtiments

Daniel Bosshard	Guide-conservateur du Musée / Abbatale	31.08.2016
-----------------	--	------------

Nouveaux apprentis et personnes en formation

Océane Odiet	Apprentie horticultrice	01.08.2016
Morgane Lesquereux	Apprentie agente d'exploitation	01.08.2016
Franklin Ducret	Apprenti de commerce	01.08.2016
Xavier Grünebaum	Apprenti de commerce	01.08.2016
David Coutinho	Stagiaire MPC	01.08.2016

Personnel communal

Au 31 décembre 2016, l'effectif communal soumis au statut du personnel était de 87 collaboratrices et collaborateurs, pour un équivalent plein temps de 78.79 EPT, soit une augmentation d'effectif de + 4.9 en 2016. Cette augmentation en dotation de personnel accompagne le développement dynamique de la ville de Payerne et permet le maintien des prestations de service public d'une ville en forte croissance tant urbanistique que démographique avec les enjeux d'une ville centre. Il est à relever également que, pour préparer au mieux le départ à la retraite de certaines fonctions clés, il y a eu sur

4 mois un doublement de poste, ce qui a temporairement augmenté l'effectif calculé au 31 décembre 2016.

Indicateurs de gestion :

- L'âge moyen du personnel est de 46.4 ans. Cette moyenne est en diminution par rapport à 2015. Ceci reflète la tendance au « rajeunissement » du personnel communal à l'occasion des départs à la retraite par du personnel plus jeune. L'âge médian reste néanmoins encore assez élevé et se situe à 48 ans. 45% de l'effectif est âgé de 51 et plus.
- Ratio homme/femme : La proportion du personnel féminin reste minoritaire (22% de l'effectif). Ceci s'explique par la proportion des métiers à forte représentation masculine comme les métiers techniques ou les métiers d'exploitation. Il est à relever que les postes d'auxiliaires engagés selon régime de droit privé ne sont pas compris dans ces statistiques.
- Lieu de résidence : 2 collaborateurs sur 3 environ habitent la Commune de Payerne (68% de l'effectif) et 1 sur 4 la région de la Broye. Cette proximité avec le lieu de résidence se traduit par un engagement citoyen prononcé et une forte identification à l'organisation. Bien que la proximité avec le lieu de résidence ne soit plus une obligation contractuelle, elle reste un critère d'exigence pour les fonctions qui requièrent une grande disponibilité et une capacité d'intervention rapide ainsi qu'une bonne compréhension des besoins de la population locale.
- Ancienneté : La durée moyenne des rapports de travail est de 11.2 ans. La moyenne des années de service reflète un degré de fidélité élevé du personnel communal.
- Turn-over : Le personnel communal connaît un taux de roulement de 1% en 2016 (2.4% en 2015). Ce taux comprend tous les départs de collaborateurs durant l'année, y compris les départs naturels. Un seul départ à la retraite a été enregistré durant l'année et aucun départ volontaire. Cet indicateur reflète une satisfaction globale du personnel ainsi qu'une gestion saine du capital humain, évitant ainsi la déperdition des savoir-faire par des départs prématurés. En outre, tout départ engendre des coûts de recrutement importants et des risques de vacances de poste impactant les prestations de service public. La rétention du personnel et sa fidélisation sont donc des enjeux importants pour les organisations.

Le taux d'encadrement, soit le ratio entre les fonctions d'encadrement et les fonctions de collaborateurs, se situe à 21%, soit en moyenne 1 cadre pour 5 collaborateurs. Il est précisé que le personnel auxiliaire n'est pas inclus dans ce taux. Sur le terrain, le taux d'encadrement est donc plus bas.

Traitements

En 2016, il n'y a pas eu d'indexation des salaires, l'indice des prix à la consommation étant toujours inférieur au seuil de référence de l'échelle des traitements.

Recrutement

La Commune de Payerne reste un employeur attractif sur le marché du travail. L'administration a traité durant l'année 431 postulations dont 179 candidatures spontanées.

Parallèlement, elle a lancé 7 appels d'offres pour des postes à repourvoir diffusés par voie d'annonce (journaux et internet). Ces appels d'offres ont donné lieu à 252 candidatures, soit une moyenne de 36 postulations par appel d'offres. Ce chiffre est une bonne moyenne qui démontre la capacité de la Commune de Payerne à combler les postes ouverts par du personnel qualifié tout en limitant le nombre de postulations hors cible qui, lorsqu'elles sont en surnombre, génèrent un travail administratif important et donc des coûts de traitement conséquents.

Tous les postes ouverts ont été repourvus durant l'année (cf. tableau des mutations).

Entreprise formatrice

Durant l'année scolaire 2015-2016, la Commune de Payerne a formé 9 apprentis dans les métiers suivants : employé(e) de commerce (4), agent d'exploitation (2), horticulteur (trice) (2), mécanicien appareils à moteur (1) (poste arrêté au 31 décembre 2016). En juin, trois apprenties ont achevé avec succès leur formation professionnelle et ont obtenu leur certificat fédéral de capacité. Il s'agit de Madame Aurore Sieber, Madame Lorena Ziviello et de Monsieur Bryan Mendes. La Municipalité leur adresse ses chaleureuses félicitations et leur souhaite plein succès pour la suite de leur carrière professionnelle.

A la rentrée du mois d'août, la Commune de Payerne a engagé quatre nouveaux apprentis. Il s'agit de Mesdames Océane Odiet et Morgane Lesquereux ; Messieurs Franklin Ducret et Xavier Grünebaum. L'administration a également engagé un stagiaire MPC du GYB. Il s'agit

pour l'année scolaire 2016-2017 de Monsieur David Couthino.

Responsabilité sociale

La Commune de Payerne assume sa responsabilité sociale et s'engage activement dans différentes mesures relatives au marché du travail en qualité d'entreprise partenaire. En collaboration avec les différents organismes oeuvrant avec le service de l'Emploi de l'Etat de Vaud et les assurances sociales, elle accueille régulièrement des personnes en situation de recherche d'emploi afin de favoriser leur retour à l'emploi par des stages professionnels.

En 2016, la Commune a ainsi accueilli 9 personnes pour des missions temporaires qui se sont déroulées dans des secteurs d'exploitation et des secteurs administratifs. La durée moyenne des mesures est de 3 mois, mais peut aller jusqu'à 6 mois.

La Commune est également entreprise partenaire du projet Lift, programme national de prévention pour les jeunes en fin de scolarité ayant pour but de favoriser la transition entre le milieu scolaire et le monde professionnel. En 2016, la Commune a ainsi accueilli 4 jeunes de l'établissement secondaire de Payerne pour des stages d'une durée de 3 mois, à raison d'un après-midi de travail par semaine.

Les conditions-cadres nécessaires à la mise en œuvre de ces différents stages est évidemment la capacité d'accueil et d'encadrement du personnel des secteurs concernés mais également l'ouverture d'esprit et la motivation des secteurs à contribuer au retour à l'emploi des bénéficiaires en leur redonnant confiance et en leur permettant de mettre à niveau leurs compétences professionnelles.

Formation continue et perfectionnement

Les collaborateurs communaux ont pu suivre diverses formations en relation avec leur métier et leur fonction, soit pour perfectionner leurs connaissances professionnelles soit pour développer de nouvelles compétences en lien avec les exigences de leur domaine d'activités. Au total, 133 actions de formations ont été menées dont 63 relevant du perfectionnement professionnel et dont 6 formations qualifiantes, débouchant sur un brevet ou un certificat, reconnu au niveau fédéral. Le solde représente des formations aux outils informatiques et en management organisés en majorité en interne.

L'investissement financier dans la formation continue des collaborateurs représente 1 % de la masse salariale (hors coût des absences). Cet investissement est inférieur à celui de 2015, en raison des mesures d'économie décidées par la Municipalité.

Communication et événements

La Municipalité a réuni à deux reprises l'ensemble du personnel communal pour des séances d'information qui ont eu lieu le 17 juin et le 10 novembre 2016.

Au cours de ces deux séances, la Municipalité a présenté :

- les comptes de fonctionnement 2015 ;
- le budget 2017 ;
- les projets stratégiques à venir ;
- ainsi que divers informations générales relatives au personnel et à la gestion des ressources humaines

La séance d'information du 17 juin s'est poursuivie pour une partie récréative à la cabane de Cadets.

La traditionnelle soirée de fin d'année du personnel s'est déroulée le vendredi 16 décembre à la salle paroissiale. Impeccablement organisée par les secteurs Musée/Abbatiale et Cave, la soirée costumée placée sous le thème du Moyen Age a réuni près de 100 personnes dans une ambiance festive. Un grand merci au comité d'organisation.

Jubilaires

En 2016, huit collaborateurs ont fêté un jubilé, marquant leurs années de service au sein de la commune de Payerne. Il s'agit de :

- 10 ans :
 - Madame Nicole Renevey
 - Monsieur Stéphane Wenger
- 15 ans :
 - Madame Danièle Decotterd
 - Monsieur Jean-Christophe Rapin
- 20 ans :
 - Monsieur Daniel Perrin
- 25 ans :
 - Monsieur Jean-François Bastian
 - Monsieur Christian Sabourdy
- 35 ans :
 - Monsieur Daniel Schmidhausler

La Municipalité les remercie chaleureusement pour leur belle fidélité et leur engagement au service de la collectivité publique payernoise.

5.3. Promotion économique

Durant l'année 2016, la promotion économique s'est tout d'abord concentrée, bien entendu sur le dossier Aéroport :

- suivi du mandat de Monsieur Urs Ryf, chef de projet et coordinateur du dossier Aéroport ;
- accompagnement des implantations d'entreprises sur les zones de l'Aéroport (Marcel Boschung SA, Solar Stratos et Speedwings Business SA) ;
- suivi des investissements découlant du préavis n° 11/2015, notamment la réalisation du tarmac civil nord, l'adaptation du taxiway ainsi que la préparation des parcelles P5 et P6 ;
- suivi des négociations avec le DDPS en vue de l'utilisation des infrastructures militaires dans le cadre des activités de l'aérodrome civil ;
- discussion en vue de la création de la société d'exploitation civile Swiss Aeropole SA ;
- prise d'acte de la faillite de la société Swiss Space Systems SA. A ce sujet la parcelle RF n° 5545 demeure la propriété de la Commune de Payerne sans incidence financière pour elle.

Le processus de valorisation du centre-ville s'est poursuivi en 2016. Citons plus particulièrement :

- le projet HRS à la rue de Guillermaux dont les travaux ont débuté en ce début d'année 2017 ;
- le suivi des discussions avec Coop Genossenschaft et CFF Immobilien AG en vue de l'adoption d'un nouveau PPA devant permettre la construction d'un complexe immobilier doté d'un centre commercial avec notamment des surfaces de vente Coop et Migros ainsi que des logements et des parkings ;
- le suivi des travaux de construction de logements avec les sociétés Nordbuilding SA à la rue à Thomas et Routes Modernes SA à la rue de Vuary ;
- les travaux de construction du projet de quartier de La Coulaz, 1^{ère} étape, se sont poursuivis en 2016. Les appartements voués à la location seront livrés en été 2017. La 2^e partie de cette 1^{ère} étape qui concerne des appartements voués à la vente a débuté en 2016.

Enfin, la Municipalité a débuté les démarches en vue d'un processus visant à valoriser le centre-ville et la place du Marché.

Opérations immobilières en 2015 (prises en compte au moment de la réquisition de transfert)

(Le présent tableau ne tient pas compte des modifications de surface touchant le domaine public)

OPERATIONS (approuvées par le Conseil communal)	Augmentation de surface	en m ²	Diminution de surface	en m ²
Vente à Farmlmmo			Vuaz Vauchy	4'321 m ²
Vente à Prod Finances SA			Champ Cheval	4'000 m ²
Vente à Fenaco Société Coopérative			Champ Aubert	13'522 m ²
Vente à HRS Investment AG			Rue de Guillermaux - Rue de la Boverie 12	4'744 m ²
Achat à Patrick et Kikou De Balthasar	Rue du Chemin Neuf 13, 15, 17	60 m ²		m ²
Achat à Pierre et Christiane Girardet	Avenue des Invuardes	32 m ²		
	Total des ACQUISITIONS	92 m²	Total des CESSIONS	26'587 m²
			Diminution de surface	26'495 m²

5.4. Vignes et caves

Année très exigeante tant au niveau viticole qu'œnologique, 2016 restera en mémoire pour ses conditions très humides. Après un hiver qui ne s'est jamais vraiment installé, accompagné de température largement en-dessus de la norme en février, mars et avril, le printemps a été généralement doux et mouillé ce qui a favorisé le mildiou sous toutes ses formes.

Le débourrement de la vigne s'effectue à mi-avril, la sortie (nombre de grappes par cep) est bonne. En mai, les températures baissent et la floraison débute tardivement le 23 juin. La période de végétation est ponctuée de précipitations. Ce climat, très propice au développement du mildiou, pousse les viticulteurs à une lutte acharnée et difficile contre cette maladie. Les températures élevées voire caniculaires de fin juillet et début août et l'ensoleillement maximal ont permis à la vigne de combler une partie du retard accumulé en début de saison. Par contre, cette fin d'été sec a favorisé des stress hydriques. Malgré tout, les conditions de maturation sont bonnes.

Les vendanges débutent le 10 octobre 2016 avec du Gamay pour le rosé. Les conditions de récolte sont bonnes avec de la fraîcheur et une météo clémente. Le Pinot Noir, le Garanoir et le Gamay pour le cuvage des rouges viennent à la suite. Les raisins sont froids à l'encuvage mais grâce à notre système de contrôle de la température, les fermentations démarrent très vite. Du 16 au 21 octobre, nous encavons les Chasselas. Les sondages moyens sont dans la norme à 73-74° Oe. Par endroits, le mildiou a détruit la récolte, les quotas ne sont pas atteints. Le Gamaret est vendangé le 22 octobre. Nous terminons cette campagne le 1^{er} novembre avec le Viognier et le Merlot.

Les blancs et rosés sont très fruités avec beaucoup de fraîcheur. Ils sont fins et aromatiques soutenus par une belle acidité. Les rouges sont particulièrement équilibrés. Ils ont une bonne intensité colorante. Les tanins sont fermes et bien intégrés. 2016 est un millésime intéressant pour son équilibre et sa fraîcheur avec des vins déjà prêts à boire mais doté d'une solide acidité qui devrait prolonger leurs potentiels de garde.

Répartition de la récolte 2016 :

	2016	2015
Bertholod	8'200 litres	8'470 litres
Treize Vents	2'000 litres	1'370 litres
Montagny	20'000 litres	16'100 litres
Grandchamp	3'320 litres	2'830 litres
Bellettaz	3'000 litres	3'450 litres
Epresses	480 litres	340 litres
Total intermédiaire	37'000 litres	32'560 litres

	2016	2015
Pinot gris	600 litres	520 litres
Viognier	2'000 litres	1'550 litres
Rosé de gamay	3'200 litres	3'200 litres
Merlot	1'348 litres	1'030 litres
Gamay	2'870 litres	0 litre
Pinot noir	6'400 litres	2'340 litres
Gamaret	1'934 litres	1'310 litres
Garanoir	572 litres	390 litres
Récolte totale	55'924 litres	42'900 litres

L'année 2016 est tout d'abord marquée par l'engagement de Monsieur Fabien Bernau, caviste-oenologue, en remplacement de Monsieur Serge Grognuz qui a fait valoir ses droits à la retraite au printemps 2017. Monsieur Fabien Bernau a été engagé au 1^{er} septembre 2016, assurant ainsi une bonne transition avec une présence sur le vignoble dès les vendanges. La Municipalité lui souhaite la bienvenue.

Gamme de produits 2015

La cuvée 2015 est également de grande qualité puisqu'au cours de l'année 2016, ce sont 4 vins qui ont obtenu le Laurier d'Or Terravin. Il s'agit des crus suivants :

- Château de la Tour Bertholod
 - Chasselas tradition
- Château de Montagny
 - Chasselas tradition
 - Chasselas Vieilles Vignes
- Les Réserves
 - Chasselas Treize-Vents

De plus, le Chasselas Vieilles Vignes a obtenu une médaille d'argent au Grand Prix des Vins Suisses. A relever encore que la collaboration fonctionne à merveille entre Messieurs Serge Grognuz et Fabien Bernau, cavistes-oenologues, les 2 vigneron-tâcherons et Monsieur Philippe Corthay, oenologue-conseil.

Aspects promotionnels

La Municipalité rappelle les actions qui ont été effectuées au cours de l'année 2016 :

- la dégustation publique du 27 février ;
- la participation au marché de printemps le 14 mai ;
- la participation à l'opération « caves ouvertes » du Canton de Vaud avec la présence des vigneron-tâcherons sur le site de Montagny les 14 et 15 mai ;
- la participation au comptoir de Romont du 20 au 28 mai ;
- les caves ouvertes de la Reine Berthe les 3 et 10 juin ;
- la participation au Salon des dégustations à Payerne du 23 au 25 septembre ;
- la participation au Comptoir de Payerne du 4 au 13 novembre.

De plus, des actions de fidélisation de la clientèle par mailing ont été faites lors :

- de la dégustation publique ;
- des invitations aux sociétés ;
- des caves ouvertes de l'OVV ;
- des caves ouvertes de la Reine Berthe au mois de juin ;
- de la présence de la cave au Salon des dégustations et au Comptoir de Payerne ;
- des cadeaux de fin d'année pour les sociétés commerciales.

La Municipalité remercie Messieurs Serge Grognuz et Fabien Bernau, cavistes-oenologues, Messieurs Willy Blondel et Nicolas Pittet, vigneron-tâcherons, Monsieur Philippe Corthay, oenologue-conseil ainsi que les auxiliaires de cave pour la qualité de leur travail ainsi que pour leur excellente collaboration.

Sont encore à relever cette année :

- l'excellente fréquentation du KVO qui est tenu tous les vendredis soirs de 17 h 00 à 20 h 00 par Madame Ilham Dares Wicht dans une ambiance conviviale et moderne, hormis le dernier vendredi de chaque mois qui est placé sous la gestion de la Société de Développement que nous profitons de remercier pour ce partenariat renforcé ;

- la création d'un effervescent rosé mis en vente dès le mois de décembre ;
- le fait d'avoir passé le régime de la cave au statut de négociant, offrant ainsi une plus grande souplesse en termes de ventes et d'achats de vins.

5.5. Jeunesse et intégration

La mission de ce nouveau poste est voulu par la Municipalité, à la suite des réflexions sur les différentes politiques sociales car la commune prend de l'ampleur tant dans sa démographie que dans son hétérogénéité sociale. Ce poste a pour ambition de contribuer au bon vivre ensemble, en assurant la mise en œuvre des décisions de la Municipalité, en collaboration avec les services de l'administration.

Monsieur Dino Belometti est l'interlocuteur privilégié pour la conduite et la mise en œuvre des décisions municipales qui concernent surtout la jeunesse et les personnes migrantes.

L'animateur socioculturel a plusieurs fonctions selon son domaine d'intervention :

- accompagnements et interventions
 - écouter les personnes, instaurer une relation de confiance, favoriser l'expression et la communication ;
 - discerner les intérêts des personnes, faire émerger et analyser leurs besoins sur le plan social et culturel ;
 - conseiller les groupes de travail sur le plan technique et méthodologique ;
- analyse et conception :
 - concevoir des projets avec les intéressés en réponse aux besoins exprimés ;
 - faire appel à des spécialistes pour un appui technique ou des animations spécifiques ;
- gestion et administration :
 - diriger du personnel, coordonner des groupes de bénévoles ;
 - gérer les équipements à disposition (administration, matériel, bâtiments, etc.) ;
 - rédiger des rapports à l'intention de leur employeur et d'autres instances administratives ou politiques ;
 - faire usage des médias, promouvoir les activités programmées ;
 - Environnement de travail.

Les animateurs socioculturels sont donc des concepteurs, des médiateurs et des organisateurs, souvent, donc assimilés à des chargés de projets.

Entrée en fonction le 1^{er} janvier 2016

Les activités des trois premiers mois de l'animateur socioculturel se sont principalement concentrées sur sa mise au courant et sa connaissance de l'environnement des administrations payernoise et vaudoise. Pour ce faire, il est allé à la rencontre de tous les secteurs des institutions communale et cantonale. Il a participé notamment à des colloques et visité les locaux des partenaires sociaux.

En outre, il a été invité à plusieurs séances d'associations ou institutions parapubliques (Caritas, CSP, Eglises, Passeport-vacances, etc.). Il a aussi pris connaissance de la documentation interne afin de comprendre les missions et les enjeux communaux et leurs valeurs.

Rencontre de Direction

De janvier à mai, il a participé à des rencontres hebdomadaires avec Monsieur le Municipal Jacques Henchoz et le chef de service Monsieur Stéphane Wicht. A partir de septembre, il a participé régulièrement à des rencontres, minimum deux fois par mois, avec Madame La Syndique et Monsieur Wicht. Ces rencontres permettent de planifier les actions de l'animateur socioculturel et d'établir un tableau de bord précis.

Activités en vrac de l'animateur à ce jour :

- mise en place d'une politique de jeunesse avec des outils de participation, tels que des questionnaires adressés à la jeunesse de 10 à 25 ans et aux associations sportives et culturelles de Payerne (plus de 1'700 jeunes et 20 sociétés ont répondu). Deux ateliers participatifs ont été conduits avec à chaque fois 40 jeunes. Un rapport a été présenté à la Municipalité le 30 juin 2016 ;
- mise en place d'un réseau de professionnels travaillant dans le social avec les migrants et la jeunesse. Ceci a donné deux rencontres en 2016, riches de plus de 40 participants. Cette activité est un point important dans l'engagement de l'animateur, qui doit être capable d'avoir une vue d'ensemble des actions faites par différents organisations et essayer de les faire travailler ensemble ;
- 8 rencontres avec des jeunes pour le projet skate-park. Une association a été créée à ce jour, le comité a changé au vu du refus du Conseil communal d'entrer en matière sur la réalisation du park. Cependant, des contacts ont été établis avec d'autres jeunes et partenaires pour planifier des manifestations autour de cette discipline, bientôt olympique ;
- 12 rencontres avec un groupe de jeunes pour la mise sur pied d'un spectacle d'humour à l'aula de la DLT, qui s'est déroulé en octobre 2016 ;
- suivi de l'association ACRAPE. Suite à une remise en question institutionnelle, le comité a décidé d'arrêter l'activité de l'association et de libérer les animateurs. L'animateur socioculturel a accompagné les membres de l'association dans cet exercice difficile ;
- 4 participations à des colloques cantonaux pour les professionnels (travailleurs sociaux et délégués à l'intégration) ;
- 10 séances pour préparer la fête multiculturelle 2016. Malheureusement, elle n'a pas eu lieu à cause d'une autre manifestation programmée aux mêmes dates. Le comité de la fête multiculturelle s'est associé à cette dernière pour la mise en place d'une activité ;
- 27 passages nocturnes et pendant les fins de semaine pour aller à la rencontre de jeunes dans les nuits payernoises ;
- rencontres régulières avec les agents de la Police cantonale vaudoise pour le partage d'informations sur des faits divers ;
- mise sur pied des activités sportives en salle de gym pour les jeunes de 18 à 25 le weekend. La phase test a été effectuée entre septembre et décembre 2016. En 2017, ce projet se déroule jusqu'au mois d'avril et reprendra en octobre avec l'aide de 4 jeunes moniteurs. Ce projet est aussi financé par les services des sports et de la santé du Canton Vaud ;
- conception de deux projets d'intégration, un avec la Croix-Rouge et l'autre avec un groupe de jeunes. Ces deux projets sont financés par le Bureau Cantonal de l'intégration. Ils démarreront en mars 2017 ;
- présence à la CCSI et animation des séances. Analyse des activités de la CCSI avec la mise en place de l'activité 1001 Histoires. Accompagnement au changement du café contact. Accompagnement de la recherche de subventionnements auprès du BCI (Bureau Cantonal d'Intégration). Conception et préparation d'une Halte-Garderie pour les parents fréquentant les cours de français, (début mars 2017) ;
- apports d'expertises à différents projets de la Municipalité :
 - consultation de l'aménagement de la place du Marché ;
 - assises du centre-ville ;
 - mise en place et création des actions de communication pour le projet de sensibilisation contre les déchets sauvages ;
 - participation aux rencontres pour la revitalisation du marché hebdomadaire ;

- participation à la journée des nouveaux citoyens et à la sortie des aînés ;
- mise en place des rencontres entre des communautés issues de la migration et la Municipalité ;
- maintien des liens positifs et constructifs avec les populations migrantes représentées, ou non, par des communautés. Participation à différents évènements culturels et fêtes traditionnelles.

Moyens

- recherche et utilisation de locaux à la Fermenta pour la mise en place d'un nouveau centre socioculturel à Payerne destiné aux activités des jeunes, des personnes migrantes et des aînés ;
- préparation et gestion d'un budget de fonctionnement pour le secteur jeunesse et intégration avec un apport important de subventions privées, cantonales et fédérales ;
- préparation du cahier des charges pour une personne professionnelle à 60% en remplacement du 100% des anciens animateurs de l'ACRAPE.



Votations à blanc des jeunes

6. Sécurité SPOP Infrastructures

André Jomini

Eaux : Notre équipe poursuit l'entretien, le contrôle et le renouvellement de notre réseau d'eau potable. Nous avons notamment renouvelé les tronçons suivants : rue de Savoie, rue à Thomas et rue Derrière la Tour, chemin Joli-Clos, solde de la rue de Guillermaux et équipement des zones Aéroport et des Rives de la Broye.

Epuration des eaux : Participation au COPIL de la nouvelle STEP régionale, nomination d'un BAMO (bureau d'aide au maître-œuvre) et choix du nom de la future STEP : L'EPARSE (également lieu-dit de la parcelle).

Déchetterie : Nous étudions les différentes variantes d'agrandissement de notre déchetterie, conséquence du développement de notre ville. Un préavis sera présenté au Conseil communal cette année.

Sécurité publique : La mise en place de la politique de stationnement est terminée. Tous les quartiers de la ville sont soumis au règlement communal y relatif. Suite à la décision du tribunal fédéral, le règlement sur la prostitution est entré en force.

Service à la population : Donnant suite à l'audit de la Cour des comptes, le service à la population, en collaboration avec les services des Finances et de l'Urbanisme et travaux travaillent sur la problématique des appartements vacants et des résidences secondaires.

Domaines et forêts : Nous avons finalisé le plan de gestion des forêts de Grange-Neuve pour les quinze prochaines années. Pour les forêts du territoire communal, le plan sera finalisé cette année.

SDIS Broye-Vully : Nous poursuivons notre présence au sein du Codir et soutenons, par nos décisions, les missions du bataillon.

ORPC Broye-Vully : L'activité de l'ORPC de l'année écoulée dans notre ville a été principalement marquée par son soutien à la fête fédérale de lutte sur le site de l'aérodrome.

6.1. Sécurité publique

L'effectif du corps de la Sécurité publique, au 31 décembre 2016, comprend 1 chef de secteur et 4 collaborateurs ayant suivi la formation d'assistant de sécurité publique.

Quatre patrouilleurs scolaires, dont un engagé par l'ASIPE, sont également rattachés à ce secteur.

Comme en 2015, une entreprise de sécurité a patrouillé de mai à octobre 2016, les vendredis et samedis soir de 22h30 à 2h30. Ce dispositif a permis d'éviter des plaintes pour des nuisances sonores dues à la musique des établissements publics ou à leur clientèle.

Fin décembre, les derniers quartiers de Payerne ont été soumis à la nouvelle politique de stationnement, soit l'obligation de mettre le disque pour les stationnements jusqu'à une durée de 2 heures ou de détenir un macaron pour les stationnements de plus longue durée. La mise en place de cette réglementation dans les nouvelles zones a représenté la vente de 160 macarons supplémentaires pour des résidents et environ 80 macarons supplémentaires pour des pendulaires qui allaient stationner gratuitement leur véhicule dans des quartiers d'habitations, au lieu d'utiliser les parkings réservés aux pendulaires.



Mise en place de la NPS dans tous les quartiers de Payerne

Encaissements d'amendes et de taxes

	2016	2015
Amendes :		
Nombre d'amendes d'ordre délivrées	14'468	9'538
Somme encaissée :		
Taxes de contrôle du stationnement	702'052.89	457'423.75
Horodateurs	150'854.96	143'263.55
Macarons pendulaires	135'275.--	113'330.--
Macarons résidents	121'015.--	92'709.--
Total	407'144.96	349'302.55



Installation de panneaux Attention écoliers avec Tri-flash

Le secteur de la Sécurité publique a procédé aux encaissements divers suivants :

	2016	2015
Encaissements divers :		
étalagistes, foires, marchés, patentes, patentes temporaires	32'310.--	32'375.--
divertissements, taxe spectacle et musique	50'699.55	64'607.20
notifications commandements de payer et divers	76'476.35	90'760.--
inhumations (permis d'inhumation/incinération et concessions)	24'230.--	9'885.--
Total :	183'715.90	197'627.20

Commandements de payer notifiés	1'198	1'365
---------------------------------	-------	-------

Etablissements publics :		
ils ont bénéficié des permissions suivantes (heures supplémentaires) :	861	939
représentant un total de taxes encaissées pour	24'175.--	30'390.--
Lotos :		
autorisations accordées	15	18
Tombolas :		
autorisations accordées	4	5
Permis temporaires pour vente de boissons alcooliques :		
permis délivrés	67	64
Demandes de manifestation via le portail cantonal POCAMA :		
demandes traitées	76	77
Licences de Taxis :		
nombre de licences A	5	5
nombre de licences B	7	6
Marché du logement :		
logements vacants à la fin du mois de juin de l'année de référence	46	19

Rapports résultant des compétences de la sécurité publique :	2016	2015
naturalisations	22	20
dénonciations sur le domaine privé	369	338
infractions au RCP	118	82
infractions élimination déchets (avertissements inclus)	72	42
Total :	581	482

	2016	2015
Services funèbres :		
la police a enregistré les services d'inhumations et d'incinérations suivants :	77	71
	<i>(119 décès enregistrés sur notre territoire)</i>	<i>(122 décès enregistrés sur notre territoire)</i>

6.2. Service à la population (SPOP)

Personnel

L'effectif du SPOP, inchangé, se compose au 31 décembre 2016 de 3,5 ETP + 1 apprenti, soit :

- 1 chef de secteur à 100 % ;
- 1 collaboratrice à 100%
- 1 collaboratrice à 80 % ;
- 1 collaboratrice à 70 % ;
- 1 apprenti (1^{ère} année).

Les tâches assurées par le SPOP sont les suivantes :

- centrale téléphonique communale ;
- guichets d'accueil, renseignements généraux ;
- contrôle des habitants ;
- police des étrangers ;
- commande de nouvelles cartes d'identité suisses ;
- office central des réservations ;
- traitement administratif des demandes de naturalisation ;
- contrôle des signatures (initiative, referendum) ;
- tenue du rôle des électeurs et contrôle des cartes de vote lors de votations / élections ; participation au dépouillement les jours de scrutins ;
- vente des macarons déchetterie supplémentaires, distribution des sacs poubelles aux familles nombreuses, gestion et distribution des cartes magnétiques d'accès aux « moloks » installés dans les nouveaux quartiers d'habitations ;
- vente des entrées piscine enfants à demi-tarif (valables pour les Payernois et enfants scolarisés à Payerne) ;
- plan canicule : gestion du fichier des personnes sensibles et des inscriptions au suivi par l'ORPC ;
- secrétariat de la CCSI.

Contrôle des habitants

Pour la première fois en 2016, le système de ticketing actif sur l'ensemble de l'exercice permet de définir précisément le nombre de passages aux guichets du Service à la population. Le chiffre précédemment annoncé (env. 7000 passages annuels) était sous-estimé. En 2016, ce sont plus de 9000 tickets qui ont été délivrés par le système mis en place courant 2015. Cela représente en moyenne 35 personnes par jour.

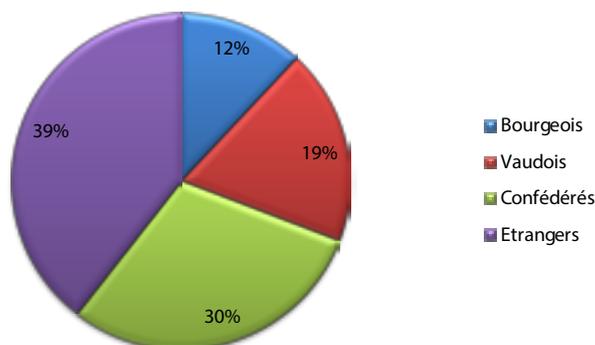
Population 2016 (chiffres au 31 décembre 2016)

Se répartissant comme suit :

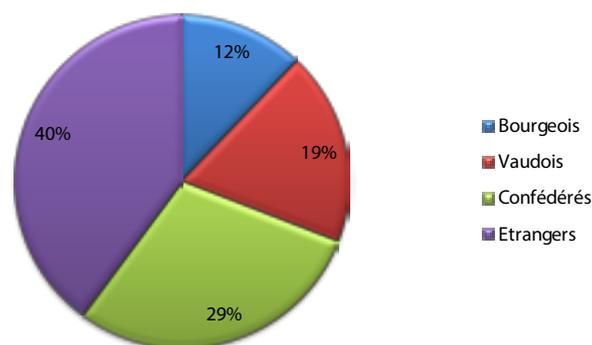
	2016	2015
Bourgeois de la commune	1160	1143
Vaudois	1804	1804
Confédérés	2807	2842
Total population suisse	5771	5789
Séjours	81	80
Etrangers	3828	3776
Total général de la population	9680	9645

Répartition de la population

État 2015



Etat 2016



Quelques statistiques

	2016	2015
Nombre de ménages	4197	4186
Familles avec 1 enfant	556	582
Familles avec 2 enfants	466	456
Familles avec 3 enfants	117	107

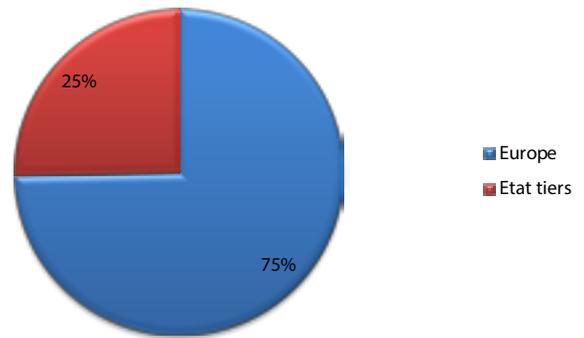
Familles avec 4 enfants	30	34
Familles avec 5 enfants	7	6
Familles avec 6 enfants	2	3
Familles avec 7 enfants	1	1
Mutations	3950 (+5.4%)	3746
Arrivées	775	777
Départs	1068	794
Changements d'adresse	536	501
Cartes d'identités	355	380
Naturalisations	90	52
Naissances dont 52 suisses et 48 étrangers	100	120
Mariages	37	41
Divorces	31	38
Séparations	28	34
Décès	80	75
Remise et renouvellement de permis étrangers	1498	1804

Bureau des Etrangers

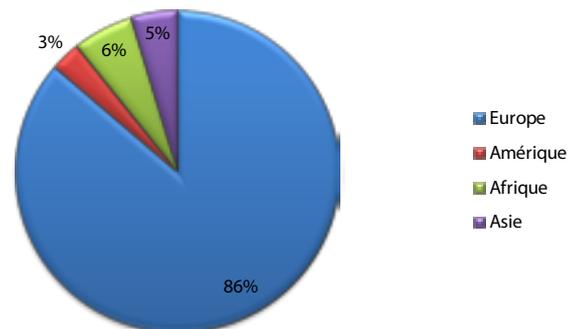
Au 31 décembre 2016, la population étrangère résidant à Payerne était de 3828 habitants (39.55%), de 83 nations différentes.

Voici quelques chiffres :

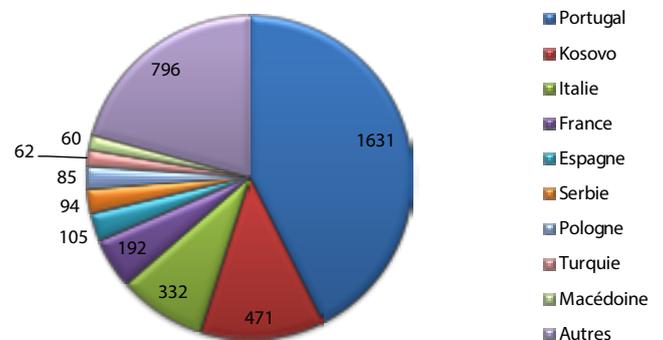
Union européenne – Etat Tiers



Population étrangère par continent



Population par principaux pays européens (+ de 60 ressortissants)

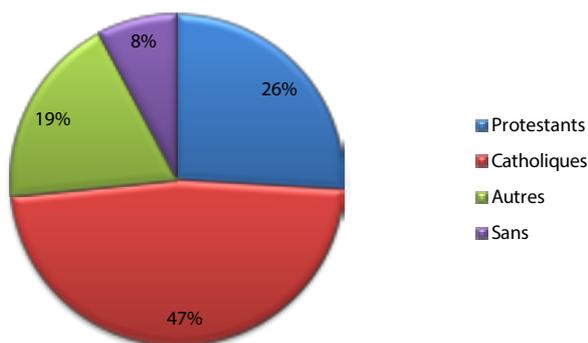


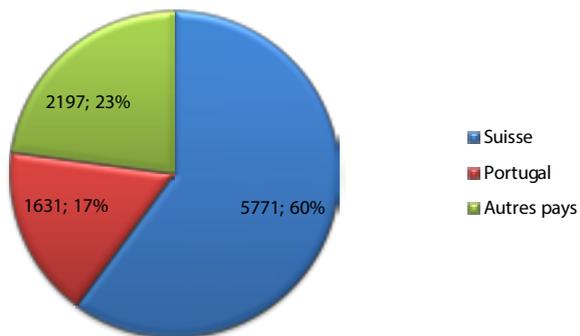
Le Portugal est la nation la plus représentée avec 1'631 ressortissants au 31 décembre 2016, représentant 42.6% de la population étrangère totale.

Confessions

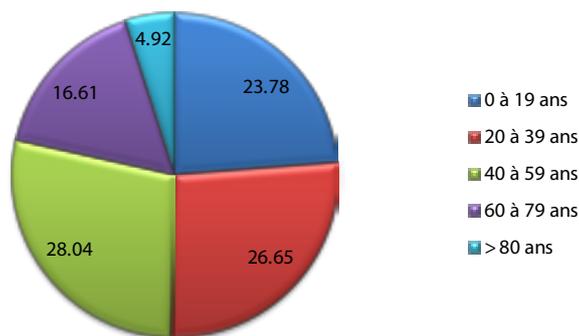
La statistique des confessions est demandée par le canton au 1^{er} octobre sur le total de la population en résidence principale. Dans notre Canton, seules les églises protestantes et catholiques, ainsi que la communauté israélite, sont reconnues de droit public. Toutes les autres religions intègrent en conséquence le chapitre « Autres confessions ».

	2016	2015
Protestants	2491	2515
Catholiques	4567	4574
Autres confessions	1813	1791
Sans confession	743	692





Répartition de la population selon les âges



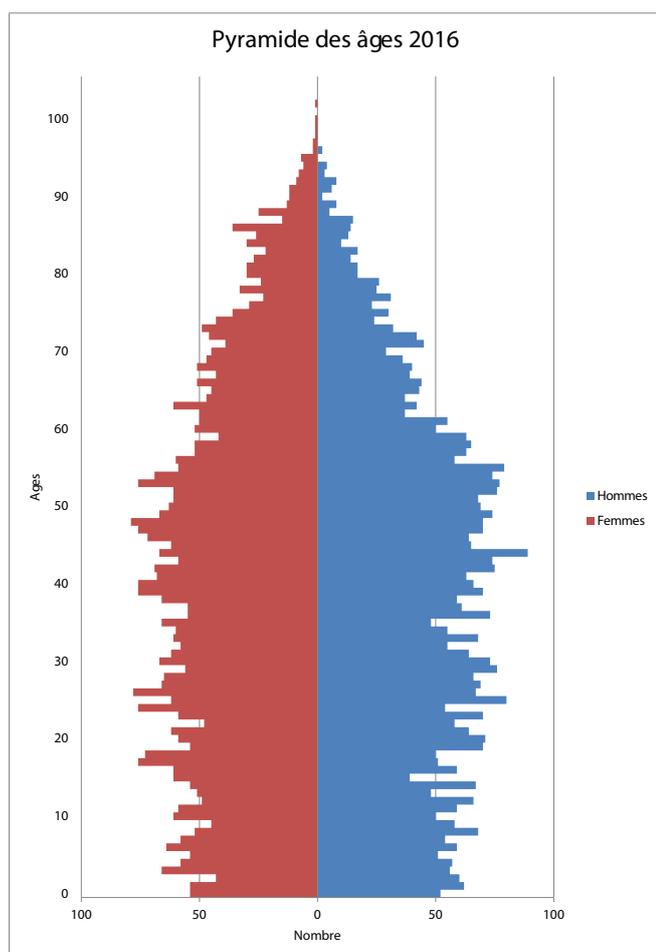
L'âge moyen de la population payernoise est de 39.5 ans, avec des différences significatives entre les suisses et les étrangers.

	Hommes	Femmes
Suisses	42.3	46.1
Etrangers	33.1	31.3
Total :	38.4	40.6

Office central des réservations

L'office central de réservations loue ou met à disposition de la population, des sociétés locales et de toute autre personne intéressée les locaux communaux suivants :

- abris PC : Vers-chez-Perrin, Rammes et Pré-du-Château ;
- stade municipal : 4 terrains, dont 1 synthétique, 1 piste d'athlétisme et les vestiaires ;
- Halles des Fêtes : 3 salles, cuisine, buvette et mur de grimpe ;
- groupe sportif de la Promenade : 3 salles et la piscine couverte ;
- groupe sportif des Rammes : 2 salles, cuisine-buvette et salle de théorie ;
- refuges : Boulex, Blanche Neige et la Maison des Cadets ;
- Château : Temple, salle Cluny, cave communale, salles de la Municipalité, des avocats et du Tribunal. A noter que l'Abbatiale est en réfection ;
- domaine public, divers endroits en ville, dont les principaux : place Général-Guisan, place devant la Migros, place des Tireurs à la cible, place du Tribunal, place du Marché. ;
- ancien Hôpital : salle rythmique + divers locaux ;
- groupe scolaire de la Promenade : diverses salles de musique, de cuisine et de classe ;
- Colonie des Cluds.



Principaux objets loués :

- **Refuges :**
 - **Cadets** : 124 locations, ce qui représente 152 jours d'occupation du refuge ;
 - **Boulex** : 65 locations (ouverture de mi-mars à mi-novembre) ;
 - **Blanche Neige** : 73 locations ;

- **Château :**
 - **Salle Cluny :** 14 locations privées et 64 jours de mises à disposition en faveur de l'administration communale ;
 - **Halle des Fêtes :** 15 lotos et 46 manifestations diverses (représentant 189 jours d'occupation), ont eu lieu dans cette salle en 2016. De plus, 9 jours ont été utilisés par les écoles, 3 jours pour des séances ou manifestations communales et 16 pour des travaux divers. La salle 3 est utilisée quotidiennement par les écoles secondaires pour les leçons de gymnastique ;
- **groupe sportif des Rammes :** 18 manifestations sportives ont eu lieu durant les week-ends (représentant 26 jours d'occupation). En plus des écoles et de l'OPTI durant la journée, cinq sociétés sportives se partagent l'occupation des 2 salles durant la semaine pour leurs entraînements. La salle a également été mise à disposition des jeunes payernois (sous la responsabilité de Monsieur Dino Belometti, animateur socioculturel) durant 7 samedis ou dimanches, pour des après-midi de détente sportive ;
- **groupe sportif la Promenade :** une quinzaine de sociétés locales ou des particuliers se partagent l'occupation des salles de gymnastique pour leurs entraînements hebdomadaires ;
- **piscine couverte :** le bassin est sur-occupé : en plus des écoles, du Payerne Natation et des ouvertures au public, 9 dames proposent une large palette de cours d'aquagym et autres, ouverts et accessibles à tous les âges. En 2016, la piscine couverte a été rénovée complètement ce qui a provoqué une fermeture totale du 1^{er} juin à début novembre ;
- **domaine public :** une multitude d'associations et institutions se partagent les divers endroits de notre cité parfois la semaine, mais surtout les week-ends pour y faire leur promotion publicitaire ou caritative ;
- **Colonie des Cluds :** les écoles payernoises ont utilisé les locaux durant 2 semaines, d'autres établissements scolaires durant 11 semaines, principalement les mois d'hiver pour des camps à la neige. Durant le mois de juillet, les lieux ont été occupés par la traditionnelle colonie de Payerne. Enfin, 102 jours ont été mis à disposition de 41 privés ou associations tierces pour des anniversaires, sorties de sociétés, camps musicaux ou autres.

6.3. Assainissement et STEP

Bilan général

Construction de la STEP : 1968

Rénovation de la STEP : 2002-2005

Le fonctionnement de la STEP est satisfaisant, bien que sa capacité biologique soit fréquemment dépassée. Depuis plusieurs années, nous devons avoir recours à l'ajout de polymères dans la biologie afin de réduire le problème du moussage sur les bassins biologiques.

La base de dimensionnement et capacité de traitement de notre STEP en 2016 est la suivante :

- débit moyen journalier : 3'799 m³/jour (3'405 m³/jour);
- débit maximum de traitement : 1'080 m³/h ou 25'920 m³/jour ;
- capacité hydraulique maximale : 18'000 équivalents-habitants ;
- capacité biologique maximale : 13'125 équivalents-habitants ;
- les charges d'entrées réelles étaient de : DCO moyenne 16'708 EH et DBO5 à 19'079 EH (DCO 18'185 – DBO5 19'665 EH) ;
- les précipitations ont été de 1097.5 mm (734.3 mm). La moyenne des 5 dernières années est de 972.92 mm (876.60). Elles influencent le débit moyen.

Les principaux volumes traités à notre STEP ont été les suivants :

	2016	2015
Quantité d'eau épurée	1'390'510 m ³	1'242'792 m ³
ou	env. 3'799 m ³ /jour	env. 3'405 m ³ /jour

soit 50.25 % (45.00 %) de la capacité maximale selon les charges calculées lors de la rénovation de 7'560 m³/jour.

	2016	2015
Quantité de boues digérées	5'239 m ³	5'526 m ³
ou	14.3 m ³ /jour	15.1 m ³ /jour

	2016	2015
Quantité de chlorure ferrique utilisée pour précipiter les phosphates contenus dans l'eau	124.70 t	119.20 t

Boues d'épuration

En 2016, ce sont 524 m³ (558 m³) de boues déshydratées à 33.60 % (33.06 %) de matière sèche qui ont été incinérées à la SAIDEF à Posieux.

Durant la même année, nous avons traité 260 m³ (200 m³) de boues liquides en provenance de la Commune de Trey. L'Association Intercommunale de la Petite Glâne (AIPG) – Commune de Bussy (FR), nous a livré 192 m³ suite à un entretien de leur digesteur.



Digesteurs

Énergie

Le couplage chaleur-force (CCF) a été en fonction durant toute l'année 2016.

	2016	2015
Production de biogaz :	144'486 m ³	141'927 m ³
Production du CCF :	244'830 kWh	245'502 kWh
Rendement :	58.9 %	60.4 %

La fête fédérale de lutte et des jeux alpestres a livré 609 m³ d'eau usées provenant du site du camping qui a hébergé environ 15'000 personnes.

Prestations et marche du service

Le personnel du secteur assainissement composé de 6 personnes, gère, entretient, contrôle et surveille l'ensemble des collecteurs EU/EC, des stations de pompage et des installations de la STEP. Des analyses régulières sont exécutées en collaboration étroite avec le Laboratoire cantonal.

Les résultats respectent la législation en vigueur. Les éléments suivants peuvent être relevés :

Achats :

- de deux climatiseurs pour les tableaux électriques du prétraitement et de la digestion.

Remplacements :

- de deux agitateurs dans les stockeurs 1 et 2 ;
- à la STAP de la Halle des Fêtes :
 - mise en place de coffres tableaux de commande et matériel de maintenance ;
 - mise en place d'un nouveau tableau électrique avec sondes de niveau ;
- de trois préleveurs – échantillonneurs pour les analyses biologiques ;
- du système de gestion informatique de la centrifugeuse ;
- du compresseur pour l'installation du dessableur-déshuileur ;
- d'un tableau de commande pour la gestion de la STAP de l'Aéropôle.

Vidange et nettoyage :

- du bassin biologique n° 1 ;
- du bassin SBR, du dessableur – déshuileur ;
- du stockeur à boues n° 1.

Déchetterie :

- réalisation d'une dalle en béton pour la benne compactante pour les objets encombrants.

Divers travaux d'entretien sur des collecteurs communaux ont été réalisés, notamment :

- curage des collecteurs depuis la Foule - route du sansui - route de Corcelles - route des Blanchisseuses - quartier des Vernes - impasse du Puits – quartier du Bornalet ;
- curage des canalisations depuis la STAP de la Foule en direction de Vers-chez-Perrin ;
- curage de la canalisation des Vernes depuis les berges de la Broye.



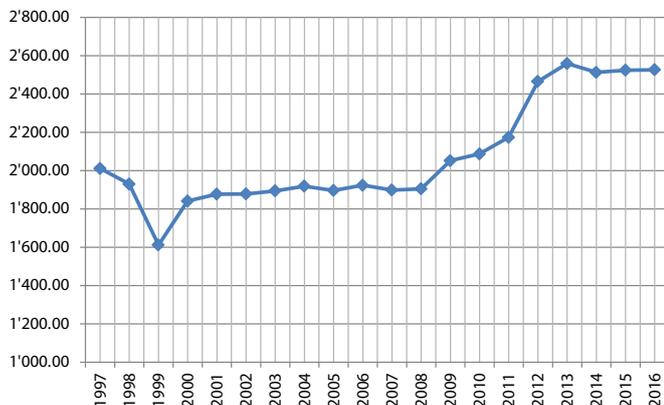
Stockeur

6.4. Élimination des ordures et autres déchets

Ordures ménagères et de voirie

Le tonnage des ordures ménagères collecté par une entreprise privée et les déchets de voirie ramassés en 2016 par le secteur entretien du domaine public (EDP), correspond aux valeurs des dernières années mais nous remarquons tout de même une légère augmentation de 0.08 % (+0.44 %).

En 2016, ordures ménagères, plastiques, déchets de voirie et encombrants incinérés : 2'526.00 t. (2'523.95).

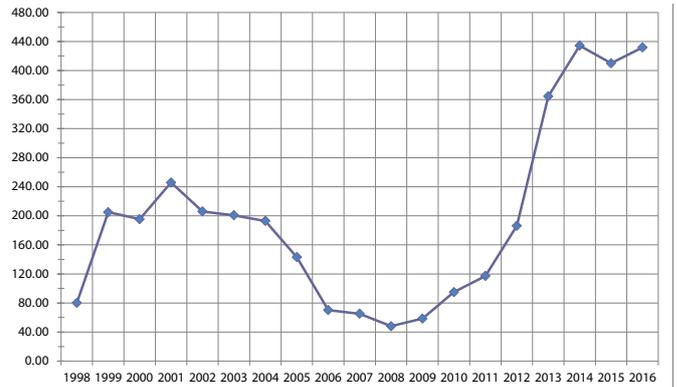


Il est à relever que des contrôles sur la voie publique de sacs non conformes se font régulièrement. En 2016, plus de 70 (42) dénonciations ou avertissements ont été envoyés. En règle générale, cela débouche sur une amende, conformément à la réglementation communale.

Objets encombrants et bois :

Ceux-ci sont soit récupérés à la déchetterie, soit ramassés sur appel pour les personnes au bénéfice d'une rente AVS et/ou AI, par le secteur EDP.

En 2016, les encombrants non-métalliques, le bois à la déchetterie et les tournées à domicile pour les encombrants : 431.86 t (409.93 t).



Récapitulatif des déchets évacués à Posieux à la Saidef :

	2016	2015
les ordures ménagères collectées :	1'959.49 t	1'977.34 t
les objets encombrants non-métalliques :	431.86 t	409.93 t
les déchets en matière plastique :	134.65 t	136.68 t
Total	2'526.00 t	2'523.95 t

Le tonnage annuel total est en hausse de 0.08%.

La moyenne annuelle des déchets urbains incinérés (ménagers ; encombrants ; plastiques ; balayeuse) est donc de 261.11 kg/hab. (261.74 kg/hab.).

Papiers - cartons :

Les papiers-journaux sont récupérés et revalorisés par des entreprises spécialisées. Leur coût de traitement varie en fonction de l'offre et de la demande.

	2016	2015
Papier ordinaire et carton :	528.27 t	564.40 t
Ramassage trimestriel du papier et journaux :	22.65 t	26.36 t
Total 2016 :	550.92 t	590.76 t

La moyenne annuelle de la collecte du papier est donc de 56.94 kg/hab. (61.26 kg/hab.).



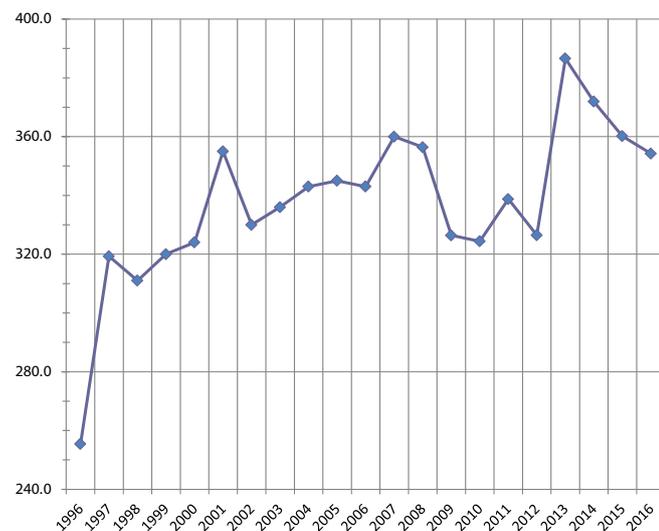
D'une manière générale, le taux de recyclage du papier est en baisse (6.74%).

Verre

Le verre récupéré a été conduit en 2016 par nos soins ou par une entreprise privée et acheminé à VetroSwiss.

	2016	2015
Verre mélangé (benne et containers en ville)	136.82 t	150.54 t
Verre blanc	68.34 t	69.23 t
Verre brun	39.78 t	34.69 t
Verre vert	109.30 t	105.69 t
Total	354.24 t	360.15 t

La moyenne annuelle de la collecte du verre est donc de 36.61 kg/hab. (37.34 kg/hab.).



D'une manière générale, le taux de recyclage du verre est en baisse de 1.64 % (-3.16 %).

Autres matériaux déposés et triés à la déchetterie

		2016	2015
matériaux inertes	(décharge terreuse)	435.54 t	377.23 t
matières organiques	(compostière)	833.79 t	774.15 t
moyenne		86.18 kg/hab/an	80.28 kg/hab/an
ferraille	(récupérateur)	143.59 t	129.68 t
fer blanc et aluminium	(récupérateur)	21.03 t	21.91 t
gros électroménager et frigo	(récupérateur)	20.25 t	16.80 t
matériel électronique et informatique	(récupérateur)	4.57 t	7.20 t
TV	(récupérateur)	10.46 t	14.39 t
capsules Nespresso	(récupérateur)	8.1 t	9.01 t
huiles minérales et végétales	(Cridec)	6.46 t	7.36 t
sagex (sacs de 400 litres)	(récupérateur)	2 sacs	2 sacs
PET	(récupérateur) (déchetterie et mini-déchet.)	32.15 t	36.09 t
fils, câbles	(récupérateur)	3.21 t	3.58 t
piles batteries-accumulateurs		4.06 t	4.25 t
briques à boisson	(récupérateur)	6.03 t	3.45 t
vêtement usagés	(récupérateur)	13.4 t	17.1 t

Un nouveau macaron autocollant à poser sur le véhicule est en vigueur depuis 2015. Des contrôles inopinés sont effectués, soit par le personnel du secteur assainissement, soit par la sécurité publique. Les personnes n'ayant pas pu présenter leur macaron se sont vu refuser l'accès à la déchetterie. Les contrôles d'accès ont à nouveau été mis en place durant l'année 2016.

Vente de sacs - ramassage des containers :

Les sacs poubelles officiels de la Commune de Payerne sont fabriqués par PetroplastVinora AG et distribués par la même société auprès des commerces locaux. Il en a été vendu en :

	2016	2015	2014	2013	2012
rouleaux de 10 sacs de 17 litres	4'260	4'500	4'980	4'080	5'310
rouleaux de 10 sacs de 35 litres	14'790	15'300	16'320	14'610	18'000
rouleaux de 10 sacs de 60 litres	1'104	1'080	1'632	1'392	1'848
rouleaux de 5 sacs de 110 litres	1'340	1'280	1'520	1'100	1'660

Volume des déchets récupérés au moyen des sacs officiels :

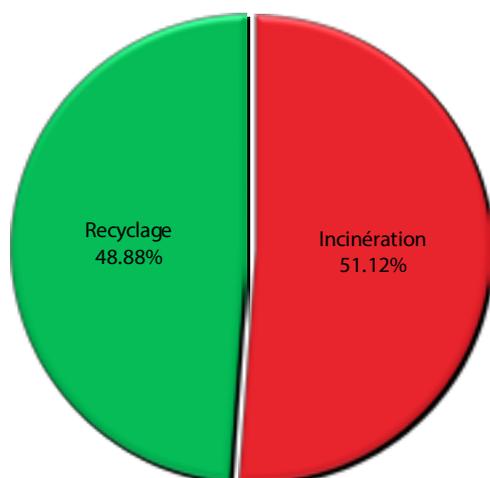
- 2010 : 7'864 m³
- 2011 : 7'941 m³
- 2012 : 9'225 m³
- 2013 : 7'248 m³
- 2014 : 8'221 m³
- 2015 : 7'472 m³
- 2016 : 7'300 m³

Le volume moyen de sac à ordures par habitant est d'environ 14.51 l/hab./semaine (14.90 l/hab./semaine), ce qui représente une dépense de l'ordre de Fr. 42.48 hab./an. (Fr. 44.16).

Poids moyen du sac :

- 35 l env. 3.92 kg
- 60 l env. 6.73 kg

De plus, 129 (129) rouleaux de 35 l ont été distribués aux familles de 3 enfants et plus, à titre de mesures d'accompagnement.



La part de recyclage est légèrement inférieure à celle de l'incinération.

Proportion de type de déchets par habitant/année

Le tonnage total de l'ensemble des déchets produits sur la Commune de Payerne représente environ 4'941.32 t (5'080.22), soit 510.78 kg/ha/an (526.80), alors que la moyenne suisse est d'environ 730 kg/habitant/an.

Récapitulation :

	Payerne	Suisse
Déchets incinérés	261 kg/hab. (51%)	340 kg/hab. (47%)
Déchets valorisés	254 kg/hab. (49%)	390 kg/hab. (53%)
Total	515 kg/hab.	730 kg/hab.

Travaux et événements à la déchetterie en 2016 :

- construction d'une dalle en béton pour l'entreposage des bennes des déchets encombrants ;
- mise en place de panneaux d'information pour le changement de l'horaire ;
- diverses réparations sur le matériel (containers, bennes).

6.5. Secteur des eaux

En 2016, les précipitations ont été de 1'097.5 mm (734.3 mm). La moyenne des 5 dernières années est de 972.92 mm (876.60). (1 mm = 1 litre/m²).

Neige

Total des chutes de neige cumulées : 11 cm (31 cm)

Nos ressources en eau sont :

Sources	2016		2015	
	en m ³	en %	en m ³	en %
Les Esserts	0	0	0	0
Planche au Loup (Aches – Bretonnière – Praz Chevrey – Vers-chez-Savary – Creux-de-Nervaux)	562'225	50.06	649'856	54.51
Total	562'225	50.06	649'856	54.51

Pompages	2016		2015	
	en m ³	en %	en m ³	en %
L'Entente	85'519	7.61	105'274	8.83
La Verna, Corcelles 729'869 ./. Essai de pompage 102'118	475'389	42.33	437'033	36.66
Total	560'908	49.94	542'274	45.49

Approvisionnement d'eau total pour 2016 : **1'123'133 m³**
(en 2015 : **1'192'163 m³**).

Déduction faite de l'eau vendue à la Commune de Fétigny et à l'Aérodrome, la consommation journalière de notre Commune pour 2016 s'est élevée à environ 254.26 litres/habitant/jour (304.46 l/h/j), y compris l'utilisation pour l'industrie, l'agriculture, les fontaines ainsi que les pertes du réseau.

Il en est de même pour la population payernoise puisque la consommation a diminué de 16.18% par rapport à l'an dernier.

Le débit des sources s'est amaigri de 13.48 % (-11.51%). Elles ont contribué pour 50.06 % (54.51 %) de nos besoins. Les puits de Montagny appartenant à l'Entente ont légèrement diminué et couvrent le 7.61 % (8.83%) de notre approvisionnement. Dès lors, l'apport du puits de la Verna à Corcelles couvre le 42.33% (36.66%) de nos besoins. Nous privilégions bien entendu l'eau de nos sources avant de devoir acheter l'eau aux communes voisines. L'approvisionnement en général a maigri de 5.79% par rapport à l'année dernière.

La différence entre l'approvisionnement et la consommation totale (Payerne, aérodrome, Hameaux, Fétigny) est de l'ordre de 55'828 m³ ce qui correspond à 4.97% de perte. Ces pertes comprennent l'eau de construction, l'eau de traitement, les fontaines, les exercices pompiers et les fuites sur le réseau.

Au niveau du personnel du secteur de l'eau potable, il est composé d'un chef de secteur et de cinq monteurs qualifiés.

En plus des contrôles techniques et sanitaires des captages, chambres de visite et réservoirs, le personnel du secteur de l'eau potable a effectué les travaux suivants :

Extension ou remplacement de conduites dans le réseau

- remplacement de la conduite d'eau à la rue Derrière la Tour et rue à Thomas ;
- remplacement de la conduite d'eau à la rue de Savoie ;
- remplacement de la conduite d'eau à la rue de La Palaz C ;
- remplacement de la conduite d'eau au Chemin de Joli-Clos ;
- remplacement de la conduite d'eau à la rue de Guillermaux, carrefour Fivaz ;
- pose de la conduite d'eau aux rives de la Broye ;
- déplacement de la conduite d'eau à l'Aéropôle sur le chantier Boschung.



Conduite d'eau sur le pont de Guillermaux

Défense incendie

Le nombre de bornes hydrantes s'élève à 387 unités (380), dont 2 hydrantes souterraines. Elles sont contrôlées, repeintes et, si besoin, réparées ou remplacées.

Entretien du réseau

Notre réseau d'eau (diamètre entre 100 et 300 mm) a une longueur totale d'environ 86 km.

La campagne de contrôle et de réfection des capes de vannes mises en place en 2008 a été poursuivie durant l'année 2016 avec 503 (404) vannes contrôlées. Notre réseau ne compte pas moins de 3'066 vannes de réseau

ou de branchements privés. Actuellement, quelque 2'805 (2'302) vannes ont été contrôlées, nettoyées et remises à niveau.

Le secteur de l'eau potable a réparé 13 (14) fuites sur les embranchements de distribution et 7 (18) fuites sur les conduites principales du réseau.

Compteurs

Les nouvelles constructions ont nécessité la pose de 32 (30) compteurs.

Par ailleurs, la démolition ou l'inoccupation de divers bâtiments a occasionné la dépose de 3 (14) compteurs. Dans le cadre de l'échange périodique destiné à maintenir un parc ne dépassant pas 16 ans d'âge, 137 (139) compteurs ont été échangés. Actuellement, 1'661 compteurs sont installés sur le réseau de Payerne, ceux-ci étant relevés annuellement. A la fin 2016, plus du 85 % possèdent une antenne par réseau GSM.

Lors de l'échange périodique des compteurs, chaque installation est contrôlée et remise en conformité si nécessaire.

Divers

- contrôle et maintenance des vannes de chaussée ;
- réparation de la conduite de captage aux Aches ;
- documentation du dossier de l'autocontrôle ;
- révision et échange partiel des bornes hydrantes sur le réseau ;
- travaux d'assainissement d'accès aux chambres de vannes dans les réservoirs ;
- remplacement des branchements privés sur le domaine public, aux rues de Savoie, à Thomas, de Guillermaux, de La Palaz C, aux Rives de la Broye et au chemin de Joli-Clos.



Conduite à Joli-Clos

6.6. Domaines

Le Municipal des domaines fait partie du comité des Syndicats d'Améliorations Foncières de Payerne, SAF n°s 38 et 47, et de Corcelles. Il suit également les travaux du syndicat de Grandcour.

Etat d'avancement à fin 2016

Payerne SAF n°s 38 & 47 :

Toutes les opérations liées à ces syndicats ont été effectuées par les comités et commissions de classification respectifs. Demeure en suspens le paiement des soultes complémentaires qui doit intervenir au début de l'année prochaine. Il ne restera plus alors qu'à procéder à la dissolution des syndicats AF n°s 38 et 47.

Corcelles :

Le dossier sur la répartition des frais ainsi que le plan des travaux exécutés et le tableau des soultes complémentaires seront déposés à l'enquête publique au début de l'année 2017.

Grandcour :

Le dossier sur la répartition des frais ainsi que le plan des travaux exécutés et le tableau des soultes complémentaires sont en cours de préparation et seront finalisés au début de 2017 pour être transmis au Service cantonal de l'agriculture et de la viticulture (SAVI) pour contrôle. La mise à l'enquête est prévue en 2017.

6.7. Forêts

Le Groupement forestier Payerne-Avenches a été officiellement constitué le 25 février 2010 et ses statuts ont été approuvés par le Conseil d'Etat le 30 juin de la même année.

Le bail à ferme pour biens-fonds forestiers, qui lie la Commune de Payerne (107 ha) au Groupement forestier Payerne-Avenches, a été renouvelé pour une période de 5 ans. Il a débuté le 1^{er} janvier 2016 et se terminera le 31 décembre 2020. Les travaux forestiers non prévus par le bail sont effectués par notre personnel et se rapportent aux soins des plantations et à l'entretien des chemins et des lisières. Une attention particulière est portée sur l'accessibilité de nos forêts pour les activités en plein air. Dans ce sens, nous veillons à ce que ces espaces de loisirs, refuges, piste vita, piste finlandaise, soient régulièrement contrôlés et entretenus pour qu'ils offrent un aspect accueillant à la population.

Moment agréable et apprécié, les jeunes enfants et leurs parents ont participé le samedi 5 novembre 2016 à la 45^e plantation de «L'arbre des 7 ans» qui s'est déroulée dans le bois des Tailles, à proximité du Chalet de Blanche-Neige. Ce sont ainsi 125 plants de chêne qui ont été mis en terre après que le garde-forestier ait donné les informations d'usage sur l'art de planter un arbre.

6.8. Cours d'eau

La surveillance et l'entretien des ruisseaux et fossés sont assurés par le personnel communal. Les travaux de curage des fossés et de vidange des «dessableurs», de fauchage des berges et de stabilisation des rives font l'objet d'un décompte annuel. Ils sont subventionnés à raison de 65% par le Département du territoire et de l'environnement, Direction générale de l'environnement (DGE).

6.9. Protection civile

L'année 2016 pour la protection civile de Payerne fut une année spéciale.

En effet le nombre de jours pour des tiers fut considérable en raison de la fête de lutte et des jeux alpestres Estavayer2016.

Ce sont 515 jours d'engagement par l'ORPC Broye-Vully renforcé par l'ORPC d'Yverdon pour une prestation de

206 jours soit un total de 721 jours de service répartis sur 5 jours effectifs

Ce sont également une quinzaine de jours d'engagement d'urgence répartis sur les 2 incendies de fermes en Vuary.

L'effectif actuel de l'ORPC Broye-Vully est :

- 46 officiers ;
- 67 sous-officiers ;
- 395 hommes et femmes de troupe ;
- total : 508.



Fête Fédérale de lutte

6.10. SDIS

Effectifs

- 1^{er} janvier 2016 : 343 sapeurs
- 1^{er} janvier 2017 : 344 sapeurs

L'année 2016 fut la première année placée sous le commandement du Major Pierre-Yves Jost

Pour la Ville de Payerne, les événements les plus importants furent 2 feux de fermes qui ont nécessité plus de 900 heures d'engagement toutes forces confondues.

Le tonnage réceptionné en 2016 est de 728 t, soit 240 t (33%) pour le canton de Vaud et 488 t (67%) pour celui de Fribourg.

Les organes qui constituent l'Association sont :

- le Conseil intercommunal, composé d'un délégué par commune (15) ;
- le Comité de direction, composé de 5 membres, d'un secrétaire et d'une boursière ;
- la Commission de gestion composée de 3 membres issus du Conseil intercommunal.



Incendie de ferme en Vuary

6.11. Centre de collecte de sous-produits animaux

A la suite des décisions préfectorales ordonnant la désaffectation des clos d'équarrissage de Payerne et d'Avenches, l'Association intercommunale du CCSPA-Payerne a été constituée en mai 1971, avec pour but d'assurer la collecte des déchets carnés provenant des districts de Payerne et d'Avenches. Sa première tâche fut la construction d'un centre de collecte pour l'élimination des déchets carnés. Construit à Payerne, le bâtiment a été achevé en août 1972 et d'importantes transformations ont été entreprises en 1997.

Lié par convention avec l'Établissement d'assurance des animaux de rente (sanima), le centre de Payerne collecte une partie des déchets du canton de Fribourg.

La taxe perçue pour chaque kilo de déchets acheminé au centre permet de couvrir l'ensemble des frais de fonctionnement. La situation financière de l'Association est saine. Elle a notamment permis de baisser par 3 fois la taxe de prise en charge entre 2001 et 2006. Cette taxe est aujourd'hui de 14 cts/kg pour les remettants des communes membres et 19 cts/kg pour les autres.

7. Finances Affaires sociales

Santé

Eric Küng

Finances : Le gros travail du service est de prévoir l'évolution des finances de la Commune. Il n'est pas toujours aisé d'équilibrer les comptes car l'évolution des charges est constante et celle des revenus semble stagner. La forte augmentation de la population, le plafonnement des salaires ainsi que les gros investissements et les mises à niveau de nos infrastructures peuvent expliquer cette difficulté.

Informatique : Le logiciel de gestion GEFI ne sera plus développé. De ce fait, le service communal se prépare à un appel d'offres pour un nouveau logiciel. Le gros défi est de répondre aux attentes des services communaux ainsi que de la population.

Mobilité : Le flot de circulation ne cesse de grandir et la ville doit penser à la mobilité douce. Une réflexion est menée pour améliorer le déplacement des habitants et une ligne de bus est mise à l'étude suite à la construction du quartier de La Coulaz.

Service social : La forte évolution de la population et la précarité d'une partie de celle-ci amènent les services sociaux régionaux à devoir répondre aux attentes des plus démunis. Les informations sur l'action sociale menée dans la district de la Broye-Vully peuvent être consultées dans le rapport de gestion de l'ARAS sur le site internet www.arasbroyevully.ch.

La Santé : Le transfert des biens entre le HIB et le HZP arrivent à son terme et les conventions seront signées en début 2017. De son côté, l'association HZP voit sa mission modifiée. En fin 2016, l'association a été dissoute et une nouvelle association sera créée en 2017.

La petite enfance : Une réflexion est entamée avec un futur investisseur pour créer une nouvelle garderie à Payerne. En parallèle, les Communes de Corcelles/Payerne et de Payerne cherchent des synergies pour la gestion d'une garderie dans chaque localité par un seul comité. Le rapport de gestion de l'ARAJ peut être consulté sur le site www.arasbroyevully.ch.

7.1. Finances

L'analyse du résultat des comptes de l'exercice 2015 figure dans le fascicule distinct « Extrait des comptes 2016 ».

7.2. Informatique et télécoms

Le secteur informatique et télécoms s'occupe principalement des tâches suivantes :

- gestion du parc informatique ainsi que du support aux utilisateurs ;
- gestion et maintenance des serveurs de données, de messagerie, de l'application métier GeFI ainsi que d'autres systèmes annexes ;
- gestion et maintenance du réseau informatique ;
- gestion et maintenance du central téléphonique de la Commune ;
- gestion et maintenance des sites Internet de la Commune, de la cave ainsi que de l'Intranet ;
- mise en forme de documents, affiches, flyers et autres pour les services communaux ;
- service d'impression de tous les gros volumes d'impressions comme :
 - le Trait d'Union ;
 - les factures déchets ;
 - les factures de l'impôt foncier ;
 - les factures de la consommation d'eau ;
 - les factures égouts/épuration ;
 - les flyers et affiches pour le Musée et les diverses manifestations en lien avec la Commune ;
 - les impressions des rapports de gestion, comptes et budgets, rapports d'activités de la COREB, de l'ARAS Broye-Vully, de l'ARAJ, d'Estavayer-le-Lac - Payerne Tourisme, du SDIS et de l'ORPC.

Il est à noter que les impressions effectuées pour des tiers se limitent à des entités en relation directe avec la Commune et les frais sont facturés à ces dernières.

Projets de l'année

Mise en réseau d'Aéropôle

Le réseau informatique communal a été étendu aux zones Aéropôles I et II. Dans le cadre de la construction des installations d'assainissement et d'évacuation des eaux claires du tarmac civil, de la fibre optique et différentes cabines ont été posées. Ces installations techniques sont connectées à un réseau informatique de gestion. Ce dernier est supervisé depuis la STEP.

Les installations d'éclairage du tarmac civil et la commande des feux d'obstacles des bâtiments sur Aéropôle I sont aussi connectées au réseau informatique et sont supervisées et commandées à distance par le chef d'aérodrome.

Migration de l'application communale GEFI

Durant le 2^e semestre 2016, la principale activité administrative du secteur a été la planification, l'élaboration et le suivi de la procédure ouverte d'appel d'offres (marchés publics) en vue du changement de l'application métier GEFI.

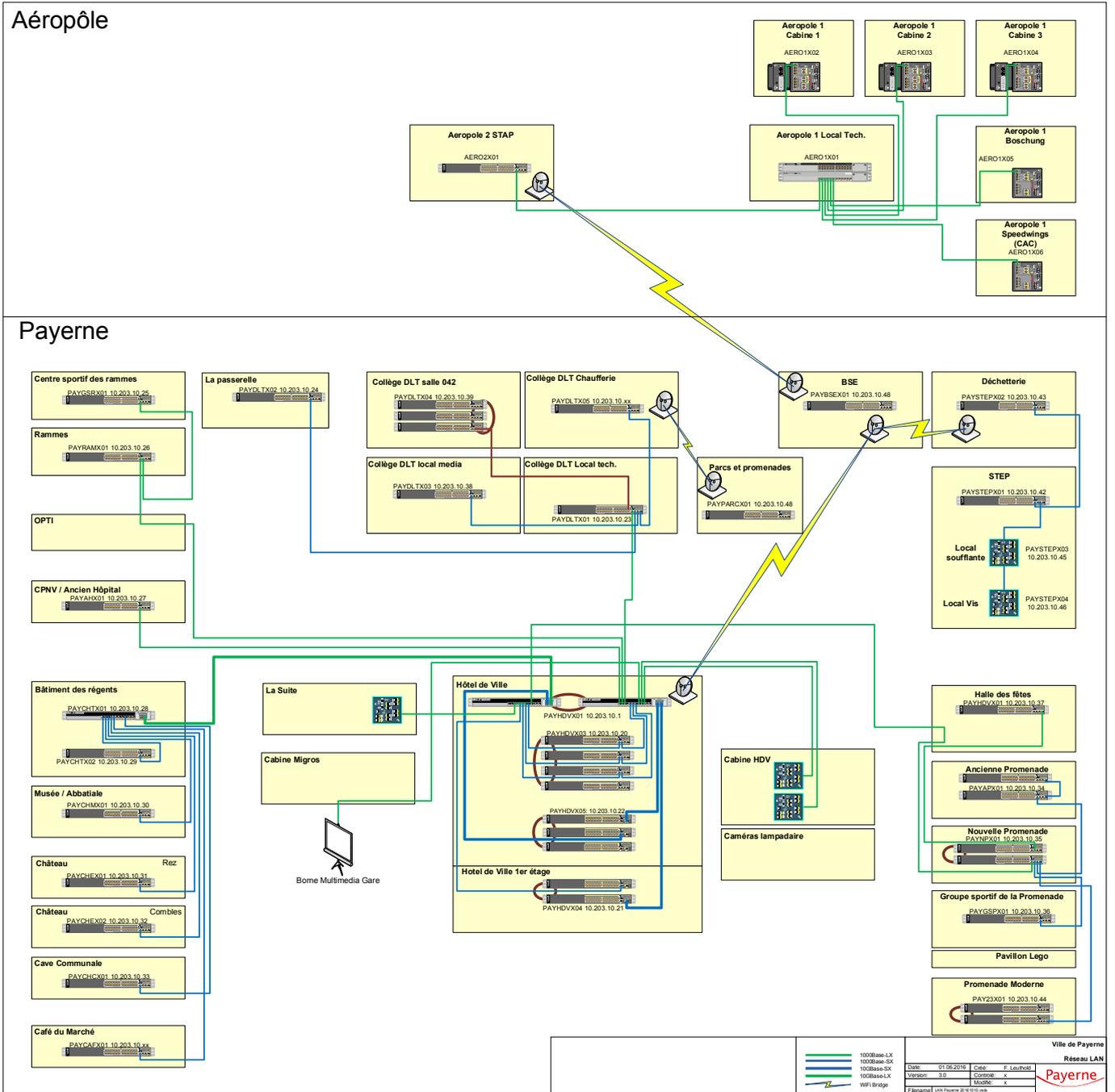
Migration du central téléphonique

En vue de l'abandon par Swisscom des lignes de commutations traditionnelles (Analogique ou ISDN), un mandat a été donné à un fournisseur afin de préparer le central téléphonique pour la nouvelle technologie de communication SIP (Session Initiated Protocol). Le central « mis à jour » est prêt mais Swisscom ayant pris du retard, ces travaux seront finalisés en 2017.

Voici quelques chiffres représentant le réseau informatique de la Commune de Payerne à fin 2016 :

- nombre de bâtiments en réseau : 28 (23) ;
- nombre de PC communaux en réseau : 98 ;
- nombre de MAC scolaires en réseau : env. 450 ;
- points d'accès Wifi : 105 (102) ;
- serveurs virtuels : 25 (sur 3 serveurs physiques) ;
- capacité totale de stockage : 18 TBytes.

Schéma de principe du réseau informatique communal



7.3. Mobilité

Bus urbain

Les habitations des Rives de la Broye étant bien avancées, il a fallu finaliser le concept de la ligne de bus, exigence demandée par le Canton lors de la légalisation du Plan de Quartier et du permis de construire du complexe immobilier. Durant toute l'année, le groupe de travail et le bureau chargé de l'étude de cette ligne ont procédé à :

- l'étude de variantes et la recherche du meilleur tracé pouvant garantir l'horaire à la demi-heure ;
- des essais avec un bus de 18 m ont été réalisés in situ pour vérifier la faisabilité du tracé ;
- des réunions avec le service de mobilité de la DGMR pour définir le financement du subventionnement cantonal ;
- la préparation du cahier des charges en vue de l'appel d'offres de type procédure ouverte des marchés publics.

Cette ligne de bus urbaine devra entrer en activité pour le 10 décembre 2017, lors du changement d'horaire des CFF.

Mobilité douce

Des améliorations ont été apportées au cheminement piéton existant derrière la Halle des Fêtes.

7.4. Service des assurances sociales AAS

Dans la région de la Broye-Vully, les assurances sociales sont gérées par l'ARAS Broye-Vully et regroupées en quatre agences situées à Avenches, Payerne, Lucens et Moudon. Chaque agence d'assurances sociales (AAS) est placée sous la responsabilité d'une préposée qui, selon les besoins, dispose de personnel. L'effectif total moyen pour les 4 agences a représenté 5.18 ETP en 2016 (5.40 en 2015). Les agences et leur préposée sont dirigées par un agent régional à 30 %.

Les 4 AAS desservent toute la population du district de la Broye-Vully.

Le coût total 2016 par habitant (sur la base des habitants au 31 décembre 2014) s'est établi à Fr. 22.95 (Fr. 21.23 en 2015), dont Fr. 16.80 (Fr. 17.87 en 2015) à charge des communes, le solde étant financé par la Caisse Cantonale Vaudoise de Compensation à Vevey, le SASH et diverses autres recettes. Il convient de relever que ces montants intègrent les frais liés à la mise en place du Centre Régional de Décisions PCFamille (CRD) à l'AAS de Payerne depuis octobre 2016, ce qui représente un coût

de Fr. 39'000.-- financé par le SASH. Compte tenu de cet élément, le coût par habitant pour ce qui concerne les AAS sans le CRD peut-être ramené à Fr. 22.--.

L'Agence d'Assurances Sociales (AAS) de Payerne, sise à la rue des Terreaux 1 à Payerne, dessert les communes de Chevroux, Corcelles-près-Payerne, Grandcour, Missy, Payerne et Trey, soit une population de 13'646 habitants au 31 décembre 2016. Compte tenu du personnel (1.2 ETP) se consacrant à la gestion du CRD PCFamille, l'AAS dispose de 2.9 ETP et 1 apprenti.

7.5. Aide Sociale

Depuis 1999, les demandes d'aide sociale pour le district sont traitées par le Centre Social Régional (CSR). Le rapport de gestion de l'ARAS Broye-Vully donne des indications précises sur cette activité.

7.6. Accueil de jour de la petite enfance

Dès le 1^{er} janvier 2009, la Commune de Payerne a adhéré au Réseau d'accueil de Jour Broye-Vully (ARAJ Broye-Vully) qui regroupe 31 communes sur les 37 du district. Cette adhésion au réseau permet à la population payernoise d'avoir accès à des places d'accueil dans 4 garderies (La Courte Echelle à Payerne, Pomme-Cannelle à Moudon et Lucens et Pinocchio à Avenches), ainsi qu'à toutes les accueillantes en milieu familial de la région.

Pour ces deux types de placement, les communes membres versent leur participation à l'ARAJ, soit Fr. 57.28 par habitant pour 2016 (sur la base des habitants au 31 décembre 2014) (Fr. 53.06 en 2015). Des informations détaillées sur ces éléments ainsi que sur les places d'accueil à disposition figurent dans le rapport de gestion de l'ARAJ Broye-Vully.

Depuis la rentrée scolaire 2015, la structure d'accueil parascolaire le Croc Bonheur, gérée et financée par l'ASIPE a rejoint le réseau ARAJ. Cette adhésion à l'ARAJ a permis de recevoir des subventions cantonales de la FAJE. Cette structure dont les locaux sont situés à la rue à Thomas 9 à Payerne accueille des enfants le matin avant l'école, pour le repas de midi, puis l'après-midi. La facturation est assurée par l'ARAJ. Les tarifs sont identiques aux autres structures de ce type du réseau ARAJ et ils sont établis en fonction du revenu des parents placeurs. Le Croc Bonheur peut accueillir jusqu'à 24 enfants. Le déficit à charge des communes, après enregistrement des pensions payées par les parents et des subventions cantonales, se répartit entre les communes membres de l'ASIPE.

7.7. Accueil familial de jour (mamans de jour)

Les communes membres de l'ARAJ Broye-Vully ont délégué les compétences en matière d'accueil familial de jour que la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE) leur attribue à l'ARAS Broye-Vully.

La responsabilité de la Structure de coordination de l'Accueil Familial de Jour de l'ARAS Broye-Vully a été confiée à Monsieur Christian Cuvit (0.1 ETP) qui gère déjà le réseau de Payerne et environs. Le service dispose de 3 coordinatrices pour 1.2 ETP au total (idem que 2015) pour effectuer les enquêtes, organiser et assurer la surveillance des placements, encadrer les accueillantes en milieu familial et participer à leur formation et assurer la permanence téléphonique du service.

L'ARAS Broye-Vully, en tant que structure de coordination de l'accueil familial de jour, est membre de l'Association du Réseau d'Accueil de Jour Broye-Vully (ARAJ Broye-Vully) qui subventionne le secteur placement familial de jour. L'ARAJ Broye-Vully est l'association régionale (31 communes et une société en font partie), est l'organisme qui subventionne les institutions, établit les barèmes des prix de pension (qui sont fixés en fonction des revenus des parents placeurs) et se charge de la facturation aux parents. L'entrée en vigueur de la LAJE a imposé le système de la caisse centrale au réseau d'accueil de jour ; cela signifie que les accueillantes en milieu familial sont sous contrat avec L'ARAS Broye-Vully et rétribuées par l'employeur.

Au 31 décembre 2016, la structure de coordination recensait 72 accueillantes (77 en 2015) pour 369 (390 au 31 décembre 2015) places d'accueil possibles. Le nombre d'heures de garde assurées par les accueillantes a encore augmenté en 2016 et s'établit à 258'528 alors qu'il était de 252'288 en 2015.

Au 31 décembre 2016, on recensait 18 accueillantes (17 pour 2015) pour 85 (78 pour 2015) places disponibles sur le territoire de la Commune de Payerne.

7.8. Expulsions et relogement de secours

La Justice de Paix fait appel au service social communal chaque fois qu'une expulsion forcée est requise sur le territoire de la Commune. Durant l'année 2016, nous avons été sollicités à 6 (4) reprises. Au final, 3 expulsions ont été annulées alors que les 3 autres ont été exécutées. Dans 1 cas, nous avons entreposé les meubles et autres biens des personnes expulsées dans des locaux communaux. Il convient également de relever que dans 2 cas d'expulsion, les locataires avaient quitté le logement avant le jour de l'expulsion et que nous n'avons pas eu à rechercher des solutions de relogement d'urgence alors que dans une autre situation nous avons dû rechercher une solution de relogement en collaboration étroite avec le Centre Social Régional.

7.9. Aide complémentaire communale (ACC)

En 2016 près de 150 personnes ou familles ont bénéficié de l'ACC pour un montant total de Fr. 64'852.15 (Fr. 63'767.90 en 2015). Les rentes versées s'élèvent au maximum à Fr. 400.-- par an pour les personnes seules et à Fr. 600.-- par an pour les couples, auxquelles s'ajoute un complément de Fr. 200.-- par an pour chaque enfant à charge. Les bénéficiaires sont tous des rentiers AVS ou AI à faible revenu. Les limites de revenus donnant droit à l'ACC sont calquées sur celles des prestations complémentaires AVS/AI. Les bénéficiaires doivent résider à Payerne depuis 10 ans au moins.

7.10. Anniversaires des nonagénaires et centenaires

Nous préparons les visites de la Municipalité aux nouveaux nonagénaires et avons eu le plaisir d'en fêter 16 en 2016 (21 en 2015). Une personne (0 en 2015) a fêté son 100^e anniversaire en 2016.

8. Urbanisme Travaux Abbatiale

André Bersier

A la tête du dicastère Urbanisme-Travaux-Abbatiale depuis le 1^{er} juillet 2016, j'ai repris les nombreux dossiers menés par mon prédécesseur Monsieur Christian Friedli.

J'ai très vite compris que pour mener quelque 200 projets de différentes natures et complexités, il fallait un engagement et une présence soutenus.

Il a fallu aussi apprendre à collaborer, à négocier avec des architectes, des ingénieurs, des urbanistes, des architectes paysagistes, des spécialistes en mobilité ou en environnement, des promoteurs, des juristes et des avocats.

En effet, chaque projet d'envergure nécessite une attention soutenue, de nombreuses séances de coordination, de négociations que je mène avec l'aide d'une équipe de collaborateurs motivés et professionnels.

Les 7 dossiers phares qui nous ont fortement occupés en 2016 sont :

- la restauration de l'Abbatiale et le projet d'aménagement de la place du Marché ;
- le suivi de l'évolution du chantier des Rives de la Broye avec le projet d'adaptation de l'accès au quartier ainsi que le projet des aménagements paysagers de ce futur complexe d'habitations ;
- l'application de la LAT avec la mise en place, en collaboration avec la Commune de Corcelles-près-Payerne, d'une stratégie de développement qui a pour but de mieux maîtriser et réguler l'évolution démographique de nos deux communes ;
- la fin des travaux d'aménagement de la rue de la Boverie, de la rue de Guillermaux et du pont avec ses accès pour les piétons ;
- la mise en place du projet immobilier en Guillermaux qui comprend un parking souterrain de 100 places, 3 immeubles avec une nouvelle crèche ainsi qu'un parc public ;
- la concrétisation des travaux d'aménagement du tarmac civil sur Aéroport. Cet aménagement capital pour l'exploitation de l'aérodrome civil a été inauguré en 2016 et a ensuite permis d'accueillir le projet Solar Stratos ;
- l'étude du Plan de Quartier Général Guisan qui permettra d'accueillir un complément à la Coop, de nouveaux commerces, dont une « Migros » et vraisemblablement un hôtel. Le défi de ce futur complexe commercial et de logements est de le rattacher par des aménagements facilitant la mobilité au poumon commercial du centre-ville.

Il est important que tous ces projets se mettent en place, en respectant l'échelle et la qualité de vie de notre cité.

8.1. Urbanisme et aménagement du territoire

Durant l'année 2016, 74 (78 en 2015) enquêtes publiques ont été ouvertes et 52 (59 en 2014) permis de construire ont été délivrés.

De plus, le Municipalité a délivré :

- 13 (10) permis de construire dispensés d'enquête publique (procédure prévue à l'art. 72 d du règlement d'application de la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et des constructions (RLATC) ;
- 45 (51) autorisations de construire sans enquête publique par le biais d'une procédure municipale simplifiée.

Outre l'exécution de tâches courantes (police des constructions, salubrité, aménagement et équipement de la ville, etc.), le service a plus particulièrement participé :

- à l'approbation préalable et à la mise en vigueur le 9 mars 2017 du PQ (Plan de Quartier) « Quartier de Vuary » ;
- à l'approbation préalable le 27 juillet 2015 puis à la mise en vigueur le 10 février 2017 du PQ (Plan de Quartier) « Aux Invuardes II » (préavis n° 06/2015) ;
- à la demande de l'examen préalable de la modification du plan général d'affectation et de son règlement au lieu dit « La Palaz » (zone sportive et d'utilité publique) en février 2013 - Procédure retardée par la mise en application de la nouvelle LAT en mai 2014 et par le moratoire actuel ;
- à l'approbation et à la mise en vigueur le 15 février 2016 de la modification du plan général d'affectation à la rue de la Gare (MPGA PA RF n° 5495) (préavis n° 16/2015) ;
- à la mise à l'enquête publique du Plan de Quartier « En Favez » et son règlement, accompagnés du rapport d'aménagement prévu à l'art. 47 OAT et à l'analyse des oppositions ;
- à l'approbation et à la mise en vigueur le 4 mai 2016 de l'Addenda au PQ au lieu-dit « La Coulaz » et son règlement, accompagnés du rapport d'aménagement prévu à l'art. 47 OAT (en vue de nouvelles constructions scolaires aux Rammes) ;
- aux réponses et études complémentaires suite à la demande de l'examen préalable du Plan Directeur communal (PDcom) en février 2013 - Adaptation du PDcom suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle LAT en mai 2014. Le dossier d'examen préalable n° 2 a été envoyé au canton le 17 novembre 2015 et nous sommes toujours en attente d'une détermination ;
- aux poursuites des travaux du groupe de travail pour l'établissement d'un nouveau concept de signalisation des zones d'activités en collaboration avec le service des routes et la sécurité publique ;
- à la suite du développement du plan de classement des routes. Ce dossier est actuellement à l'examen préalable ;
- à la poursuite de la révision du plan de classement des arbres ;
- au groupe de travail pour la valorisation de l'Abbatiale et de la place du Marché ;
- au développement du projet de réaménagement du secteur de la Gare – place Général Guisan et à l'implantation d'un centre commercial, en partenariat avec CFF Immobilier Coop et Migros. Un comité de pilotage suit ce grand projet ;
- aux différentes séances visant à développer de nouveaux projets d'envergure au centre-ville (secteur Nord de la Grand-Rue – secteur Guillermaux et rue des Deux Tours notamment) ;
- aux négociations avec ArmaSuisse pour la vente de l'ancienne route de Rueyres ;
- au suivi et au développement des projets sur Aéroport I : Boschung – Speedwings – tarmac civil ;
- aux contrôles de la conformité des salons de massage ensuite de l'approbation par le Chef du Département de l'économie et du sport du canton de Vaud le 26 janvier 2015, du règlement communal sur l'exercice de la prostitution ;
- au groupe cantonal pour la mise en place de la politique énergétique territoriale dans les communes ;
- au suivi des projets en phase de réalisation au centre-ville (Vuary – rue de la Boverie – rue Montpellier et rue à Thomas) ;
- au suivi et au développement du projet à la rue de Guillermaux avec intégration d'une crèche, d'un parc public et d'un parking souterrain ;
- au suivi du développement du chantier des Rives de la Broye ;
- à la poursuite de l'étude du cadastre du bruit routier. Ce dossier est en phase d'approbation au canton ;
- à la mise en place de la ligne de bus urbaine ;
- au groupe de travail « Cité de l'Energie » ;
- à la mise en place avec Corcelles-près-Payerne du périmètre compact et négociations avec l'Etat des droits à bâtir ;

- aux poursuites des études et négociations avec l'Etat sur la réduction des zones à bâtir aux hameaux ainsi que la mise en place d'une stratégie de compensation des surfaces d'assolement (SDA) ;
- au développement du Plan de Quartier « Fermenta » avec les propriétaires et les mandataires ;
- au suivi des diverses procédures juridiques en cours au Tribunal cantonal (cour de droit administratif) ;
- aux séances de la Commission d'Urbanisme, d'Architecture et du Paysage (CUAP) ;
- aux séances de la commission de construction et de salubrité.
- contrôle des sacs à ordures illicites (recherche d'identité) avec transmission au secteur de la sécurité publique pour les sanctions ;
- pose et entretien de la signalisation routière courante mais aussi pour les manifestations ou pour les chantiers ;
- gestion de l'affichage culturel en collaboration avec le secteur Atelier ;
- mise en place et démontage de l'éclairage de Noël dans le centre-ville et aux entrées de localité ;

8.2. Entretien du domaine public

Tâches courantes effectuées par le secteur EDP

- balayage et entretien des trottoirs, rues, places et lieux publics, travaux de goudronnage ponctuels et travaux de refléchage ;
- fauchage et entretien des accotements routiers, des zones vertes et des berges de ruisseaux ;
- service d'entretien hivernal en collaboration avec les services de l'Etat ;
- entretien des chemins AF (chemins gravelés) ;
- tous les travaux de préparation, de livraison de matériel, de nettoyage et de rétablissement pour les manifestations traditionnelles et annuelles à savoir :
 - Brandons ;
 - Marché de Printemps ;
 - Caves ouvertes ;
 - Red Pigs Festival ;
 - Fête du 1^{er} août ;
 - Tirage ;
 - Marché d'automne et route du moût ;
 - Comptoir de Payerne ;
 - Fête de la Saint-Nicolas ;
 - Concert de Noël au Temple ;
 - ainsi que pour des manifestations culturelles ou sportives au stade municipal voire au Centre Sportif des Rammes ;
- entretien des promenades, des places de jeux, des bancs publics et du mobilier urbain ;
- entretien et nettoyage réguliers des fontaines, des installations de voirie en général ;
- pose des drapeaux décoratifs à la Grand-Rue et à la rue de Lausanne (mai à octobre) ;
- ramassage des déchets ménagers, du verre, du papier et des objets encombrants en collaboration avec le secteur assainissement ;
- participation des deux bûcherons du secteur aux travaux du groupement forestier ;
- entretien des plantations des arbres des 7 ans ;
- entretien des bords de forêts et des chemins forestiers.



Pose de décorations de Noël



Elagage des lisières de forêt

Tâches particulières effectuées par le secteur EDP

- réfection des entourages de la place de jeux de Montriant ;



Remplacement des entourages, Montriant

- fauchage des parcelles non-construites ;



Fauchage des parcelles Aéroport

- réfection du dessableur au bois de l'Hôpital ;



Dessableur du bois de l'Hôpital

- endiguement du ruisseau au Creux de Nervaux ;
- pose de pieux de soutènement à l'Etang de Chaux ;
- creuse et pose d'un drainage à l'Epeney ;
- réalisation et adaptation du cheminement piéton derrière la Halle des Fêtes ;

- entretien routier à la Grosse Pierre ;
- création de 2 places d'évitement à la route du Vernex ;
- pose de clôtures pour l'arbre des 7 ans ;
- remplacement de jeux au parcours Vita.

Tâches effectuées par le secteur EDP pour d'autres secteurs communaux

Voici ci-après les principales tâches réalisées :

- pour le secteur de la cave :
 - adaptation du nouveau KVO mobile ;



Inauguration du KVO mobile

- aide pour les livraisons ;
- soutien ponctuel pour la mise en bouteilles ;
- pour le secteur des parcs et promenades :
 - aide à l'aménagement paysager de l'accès au sous-voie CFF, côté Montriant ;
- pour le secteur exploitation bâtiments :
 - dallage pour un couvert à la colonie des Cluds ;



Dallage pour un couvert aux Cluds

- pour le secteur des Eaux
 - remplacement de couvercles ;
 - pose d'une toiture sur la station de pompage J1 ;



Pose d'une toiture sur la station de pompage J1

- pour les manifestations :
 - le secteur EDP est fortement sollicité pour des manifestations publiques ou privées.

Au total, le secteur a fourni quelques 1'700 heures de prestations, soit 0.9 emploi plein temps ETP/année.

Des factures ProForma pour un montant total de Fr. 141'350.-- (main-d'œuvre env. Fr. 96'350.-- et matériel + machines env. Fr. 45'000.--) ont été envoyées aux différentes sociétés, à savoir notamment :

Société USL diverses	Fr. 17'610.-
Fête du 1er août + manifestation SD	Fr. 10'950.-
Brandons (uniquement secteur EDP)	Fr. 21'970.-
Tirage	Fr. 29'820.-
Comptoir de Payerne	Fr. 29'420.-
Red Pigs Festival	Fr. 21'230.-
Diverses autres manifestations, fêtes de quartier, etc.	Fr. 10'350.-

L'ensemble des heures spéciales réalisées en soutien aux autres secteurs en 2016 est d'environ 750 heures (0.4 ETP).

Travaux effectués par différentes entreprises ou maîtres d'état

- curage de grilles de route au printemps et en automne ;
- pontage de fissures ;
- travaux de gravillonnage (route du cimetière, de la Corbière, le Vernex, Planche au Loup) ;
- pose de membrane gravillonnée aux avenues de la Colline et de la Riollaz et rue des Cerisiers ;
- pose du tapis au chemin des Alouettes et à l'avenue Général Jomini ;



Pose tapis avenue Général Jomini

- installation d'une borne Euro-Relais sur la place du Casino-Stand ;



Borne Euro-Relais sur la place des Tireurs à la Cible

- pour le secteur de la sécurité publique :
 - mise en place de la signalisation pour la politique de stationnement ;
 - mise en place de modérateurs de trafic au Sansui ;
 - pose d'éléments pour des essais de modération de trafic (Aérologie et rue du gymnase) ;
- pour le secteur informatique :
 - différentes interventions pour la fibre optique ;

- fin des travaux de la requalification de la rue de Guillermaux ;
- fin des travaux d'assainissement du pont Guillermaux et aménagement des passages piétons sous pont ;



Fin travaux d'assainissement du pont Guillermaux

- aménagement partiel de trottoir à l'avenue des Invuardes ;
- réfection du trottoir à la route d'Yverdon et devant le cinéma ;
- fin des travaux d'aménagement du tarmac civil sur Aéroport I.



Fin travaux d'aménagement tarmac civil Aéroport I

Eclairage public

Chaque année, des travaux d'entretien, de remplacement et de pose de nouveaux luminaires ont lieu. Ces travaux ont été effectués principalement dans le cadre du remplacement de divers candélabres endommagés

par des accidents de la circulation ou dans le cadre de remplacement de candélabres usagés.

Remplacement et extension du réseau d'éclairage public :

Dans le cadre du préavis n° 19/2015, ce sont quelque 500 luminaires qui ont été remplacés par des sources lumineuses LED.

A part les mâts d'éclairage de grande envergure posés sur le tarmac civil d'Aéroport I, il n'y a pas eu de nouveaux points lumineux qui ont été posés en 2016.

L'éclairage de Noël a été complété cette année par la mise en place de décorations lumineuses sur le pont Guillermaux.

8.3. Parcs et promenades

Tâches courantes exécutées par le secteur Parcs et promenades

- entretien des pelouses du centre-ville et des différentes places de sports (env. 57'000 m²) ;
- décorations florales des giratoires, des espaces publics intra et extra-muros de notre cité et des édifices et bâtiments communaux (env. 450 m² de massifs de fleurs, 100 caissettes et 90 bacs à fleurs) ;
- taille des haies, des arbustes (env. 1'000 pièces) et des arbres (1'100 pièces) ;
- entretien du cimetière ;
- préparation des fleurs en serre (16'000 pensées, 1'200 géraniums, 300 graminées, 5'500 plantes à massifs, 1'050 Cyclamens, 80 chrysanthèmes cascades, 40 chrysanthèmes pyramides et 1'600 chrysanthèmes pots) ;
- décorations florales pour diverses manifestations ;
- participation au traditionnel Marché de printemps.

Travaux particuliers du secteur Parcs et promenades

- remplacement de haies et aménagements au cimetière ;



Cimetière remplacement de haies

- aménagement du giratoire du Sansui ;
- aménagement du giratoire « Coop » à la route de Corcelles ;



Giratoire Coop îlots

- aménagement de l'accès au sous voie CFF, côté rue Montriant ;



Sous-voies CFF

- plantations diverses à la rue de la Boverie, à la rue de Guillermaux et au pont Guillermaux ;
- décorations spécifiques pour la fête de lutte en ville et sur les giratoires.

8.4. Abbatale et Musée

Organisation du secteur

Le secteur a été touché en 2016 par de nombreux changements. Premièrement, le déménagement des bureaux du Musée au rez-de-chaussée du Château s'est déroulé au printemps. Deuxièmement, plusieurs changements au niveau du personnel ont eu lieu. Le départ à la retraite du conservateur Monsieur Daniel Bosshard au mois d'août a amené l'équipe du Musée à se gérer seule quelques mois jusqu'à la venue de la nouvelle conservatrice, Madame Julia Tamarcaz, au 15 octobre 2016. Monsieur Benoît Zimmermann organiste, est également venu compléter l'équipe du Musée.

Troisièmement, le secteur Musée et Abbatale a été rattaché au service des Bâtiments, sous la gestion de Monsieur Gérard Michel. Cette nouvelle structure accompagne une nouvelle ligne muséographique avec une réorientation sur l'Abbatale et son histoire. Ce projet, appelé "Projet scientifique et culturel", débuté à l'automne 2016, vise à l'ouverture d'un nouveau parcours muséographique dans l'Abbatale en 2019.

Expositions temporaires

En plus des expositions permanentes présentant le Général Jomini et les œuvres de l'artiste Aimée Rapin, deux expositions se sont tenues dans nos murs en 2016 :

- l'exposition « Mathilda de Carpentry : peinture sous verre » du 6 février 2016 au 22 mai 2016. Cette artiste française mêle les anciennes techniques de la peinture sous verre et l'enluminure d'inspiration médiévale et persane ;
- l'exposition « Tran6ion » (transition) du 11 juin 2016 au 11 décembre 2016, est la dernière vitrine de Monsieur Daniel Bosshard, parti à la retraite au mois d'août. Cette 110^e exposition avec 6 artistes venus des deux côtés de la Sarine, retrace certains coups de cœur du conservateur. Cette exposition rend hommage à la première collection des Beaux-arts du Musée consacrée à Aimée Rapin, née sans bras, en exposant des artistes souffrant d'un handicap.

Mathilda de Carpentry	:	15 semaines
Tran6ion	:	26 semaines
Total	:	41 semaines

ceci avec un nombre total de 1'882 visiteurs pour les deux expositions.

Inventaire et suivi du chantier de restauration

L'inventaire de la collection a continué au fil de l'année avec notamment le nettoyage et l'identification de près de 200 photographies sur plaques de verres (négatifs et positifs) en possession du Musée ainsi qu'une nouvelle donation privée d'un portrait peint par Aimée Rapin.

L'équipe du Musée a également assuré le suivi photographique des travaux de restauration menés dans l'Abbatiale, ainsi que l'intendance pour les divers corps de métier travaillant sur le chantier.

Public et visites

Depuis 2015, les visites guidées du patrimoine payernois sont presque exclusivement organisées par le secteur communal « Abbatiale – Musée ».

L'offre s'est développée à partir d'une visite de base d'une heure, centrée sur l'Abbatiale et le centre historique durant les travaux de celle-ci. Les groupes peuvent y ajouter différents modules présentant : les expositions du Musée, les orgues, la ville ou des visites plus détaillées suivies, sur demande, d'une dégustation à la cave. Des visites du Musée ou des orgues seules sont aussi possibles. Nouveauté : Des visites guidées des expositions temporaires à heure fixe ont été organisées pour les expositions Mathilda de Carpentry, peinture sous verre et Tran6ion.

Visites guidées de l'Abbatiale et du Musée 2016

En raison des travaux de sauvegarde de l'édifice, la visite de l'Abbatiale était limitée aux espaces du chœur et du transept durant les deux premiers tiers de 2016. Dès lors, la visite du centre historique constituait la base de l'offre des visites guidées. Depuis le 5 septembre 2016, l'Abbatiale est entièrement fermée au public. Cette situation explique le nombre décroissant de visites guidées par rapport aux années précédentes.

Nombre total de visites guidées : 36 pour un total de 514 visiteurs répartis de la manière suivante :

- Musée seul : 12 visites : 131 personnes (dont 7 visites à heure fixe, voir ci-dessus) ;
- 24 visites du centre historique pour un total de 303 visiteurs dont 8 visites du centre historique avec modules complémentaires :
 - 5 visites pour les travaux : 79 personnes
 - 3 visites pour les orgues : 41 personnes

Statistique des visiteurs

2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
4'513	9'586	6'155	8'175	9'538	11'068	13'843

Dans ces chiffres sont compris les visiteurs de l'Abbatiale, des expositions ainsi que les personnes qui ont assisté à l'une ou l'autre des manifestations culturelles (offices et concerts d'orgue non compris) qui se sont déroulées dans l'Abbatiale.

Engroupés (36) ou isolément, touristes, écoliers, étudiants d'écoles supérieures et d'universités, spécialistes de l'art roman, architectes, chœurs, groupes ecclésiastiques, etc., les visiteurs nous sont venus de Suisse, de plus de 20 pays européens ainsi que d'autres continents (Etats-Unis, Japon, Canada, Israël, Chine, Caraïbes, etc.).

Citons plus particulièrement :

- les visites de groupes d'élèves de classes primaires, secondaires et du GYB de Payerne ;
- la visite de divers groupes provenant de sites clunisiens (Colmar, Gigny (Jura FR), Paray-le-Monial, Vézelay, délégation suisse de la FESC) ;
- les visites guidées ou spontanées à la suite de mariages civils ou religieux ;
- la présence de nombreux groupes de sourds et malentendants lors de l'exposition Tran6ion.

Offre culturelle

Pour leur plus grand plaisir, les mélomanes ont répondu présent aux affiches proposées par la Commission des Concerts de l'Abbatiale, soit :

- Bach soit 2 x 2 Passions de J.S. Bach les 13 et 25 mars 2016 ;
- 3 concerts de la Lumière (12,19 et 26 juin 2016), 3 programmes de musique instrumentale et vocale autour du solstice d'été (date de la première dédicace d'église à Payerne) et des fêtes de Saint-Jean, Saint-Pierre et Saint-Paul (patrons de l'Abbaye de Cluny) ;
- le concert du 6 novembre Nicolas de Flüe, légende dramatique en trois actes interprété par différents ensembles vocaux et orchestre ;
- le concert Feu d'artifice de chansons du 31 décembre à 22 h 00 pour le Nouvel-An ainsi qu'une animation musicale, création musicale de Monsieur Dominique Gesseney-Rappo incluant quatuor vocal, cloches de Payerne et cor des Alpes.

Il ne faudrait pas oublier :

- les concerts d'orgue gratuits, chaque premier samedi du mois (par l'Association pour la mise en valeur des orgues Ahrend de Payerne) ;
- les concerts-découverte tous les samedis de juillet et août, 20 minutes d'orgue à 11h30.

Enfin, les moments de recueillement qui se sont déroulés dans différentes églises de la région, l'Abbatiale étant en construction, ont été :

- les cultes du 1^{er} dimanche de Carême, de l'Aube de Pâques, les offices œcuméniques de la Résurrection, les cultes de Pentecôte, du Jeûne fédéral et de La Réformation ;
- les offices œcuméniques chaque 3^e samedi du mois ;
- les recueils tous les jeudis matin et soir de l'année ;
- les recueils tous les samedis soir de l'année à 18 h 15, quand il n'y a ni concert d'orgue ni prière œcuménique.

Travaux de sauvegarde et de conservation de l'Abbatiale

Etape 1 de sauvegarde de l'Abbatiale

Etape financée par des fonds publics cantonal, fédéral et privés – ce projet est géré par le Service des bâtiments pour un budget total de Fr. 7.5 millions.

Près de 80% des travaux planifiés sont réalisés et ont permis la sauvegarde du monument par le renforcement structurel de la nef et des bas-côtés, la conservation des toitures et des façades de pierre de la Tour de Croisée et du chevet.

En parallèle, d'importantes fouilles archéologiques ont été menées dans les soubassements de l'Abbatiale ainsi qu'à l'extérieur de celle-ci.

La stratégie appliquée à la sauvegarde de l'Abbatiale a tenu à conserver au maximum l'existant, avec un minimum d'interventions invasives. La mesure principale de sauvegarde, qui demeurera une prouesse technique, a consisté en des forages inclinés, du sommet des murs des bas-côtés jusqu'à une profondeur d'une dizaine de mètres en sous-sol. Ces forages ont servi à la mise en place de neuf tirants d'ancrages précontraints qui ont été scellés dans le sous-sol et ensuite mis sous-tension à la mi-décembre 2016. La tension d'environ 250 kN donne un effet de poussée inversée des murs des bas-côtés permettant la stabilisation de l'édifice. Les premiers résultats des mesures de surveillance confirment déjà cet effet.

La conservation des façades constituées en majeure partie de molasse, pierre de la Molière et de tuf a fait l'objet de beaucoup d'attention et de recherche des meilleures solutions d'interventions. L'Abbatiale n'ayant pas échappé aux affres de la pollution, les façades atteintes d'un « croûtage » noir ont été traitées au laser pour retrouver la pierre originelle.

Les pierres les plus fragiles et les joints abîmés ont été restaurés. Le remplacement des pierres ne s'est fait que là où la restauration se révélait la solution la moins adaptée. Pour cette étape, la Tour de Croisée et le chevet ont été restaurés. Les habitants de Payerne ont pu observer à l'automne 2016 les effets de la teinte très lumineuse du glaci appliquée à la Tour de Croisée. Les travaux de cette première étape seront terminés d'ici la fin 2017.

Préavis n° 08/2016 Crédit d'étude pour la mise en valeur et le réaménagement du site historique de l'Abbatiale de Payerne

Cette étude est consacrée à la valorisation du site de l'Abbatiale et se découpe en trois thèmes :

- la restauration intérieure de l'Abbatiale et l'aménagement des bâtiments du site notamment pour accueillir la nouvelle muséographie ;
- le réaménagement de la place du Marché afin de valoriser l'environnement du site de l'Abbatiale ;
- le développement d'un concept muséal de mise en valeur du monument.

Le budget de ce crédit a été fixé à Fr. 750'000.-- et financé par la Ville de Payerne.

L'étude permettra d'établir le cahier des charges de la 2^e étape. Cette étude de valorisation de l'Abbatiale sera terminée au printemps 2017 en vue de l'établissement d'un préavis en septembre 2017. Elle a notamment donné lieu à une consultation publique sous forme de sondage où les habitants de Payerne étaient invités à donner leur avis sur le futur aménagement et surtout l'animation de la place du Marché. Cette consultation a rencontré un vif succès avec plus de 1'300 avis récoltés.

La restauration intérieure du bâtiment concerne principalement les voûtes et murs ainsi que le réaménagement de la salle capitulaire et du Musée. Il s'agit également d'aménager un nouvel accueil pour le Musée et une salle de projection.

Une large part de l'étude a été consacrée au projet de muséographie qui prévoit un parcours de visite à travers l'Abbatiale et le site historique. La réouverture du Musée est prévue en 2019.

Préavis n° 26/2016 Restauration des façades

Il s'agit de la suite de la restauration des façades de l'Abbatiale, comprenant également le travail d'étude. Les travaux se dérouleront dès le printemps jusqu'à la fin 2017. Le maître de l'ouvrage et les experts, conscients de la fragilité des façades dans leur état actuel, s'accordent sur la nécessité de les protéger et souhaitent compléter les réparations de pierre et les réfections de joints de la sauvegarde par l'application d'un glacis protecteur sur les parements. Moins durable qu'un enduit ou une peinture couvrante, il permet de concilier la lecture des matériaux constitutifs du parement hérités de nos prédécesseurs et la protection nécessaire des façades. Cette solution est déjà appliquée avec succès à la Tour de Croisée et au chevet.

Cette étape permettra de traiter les façades de la nef, des bas-côtés, du transept, des chapelles et de la Tour Saint-Michel.

La mise en valeur de ces façades est budgétisée à Fr. 1'320'000.-- et financée par la Ville de Payerne.

9. Bâtiments Ecoles Sports

Julien Mora

L'année 2016 a été marquée par un changement de législature et une réorganisation des différents services entre les nouveaux Municipaux. Ce dicastère comportant notamment les bâtiments et les écoles sous le même Municipal responsable est donc inédit. Je travaille au niveau communal avec un chef de service s'occupant des bâtiments et de ses deux secteurs « Atelier » et « Exploitation Bâtiments » et à un niveau intercommunal avec un directeur administratif de l'ASIPE. Les premiers mois ont surtout consisté à mettre en place ou terminer les projets mis en place sous l'ancienne législature et à reprendre les dossiers en suspens ou à mettre en place de nouvelles idées présentées dans le programme de législature.

Au niveau des « Bâtiments », la réorganisation du service, entamée en 2014, est désormais opérationnelle et a entraîné quelques changements au niveau du personnel, des responsabilités de chacun et enfin du nom des deux secteurs, l'EPIC devenant les secteurs Atelier et Exploitation Bâtiments. Ce processus fonctionne mais pourra subir des adaptations une fois les effets de son application pratique visibles à moyen terme. Je tiens par ce préambule à remercier les employés du service pour leur flexibilité, leur ouverture au changement et l'envie de regarder vers le futur.

Voici ci-dessous les grandes lignes du dicastère Bâtiments – Formation – Sports – Cultes :

Bâtiments : En plus de l'entretien courant, différents chantiers ont été menés durant cette année au sein du service. Ceux-ci sont présentés brièvement ci-dessous et présentés en détail dans le rapport.

Les délais de la 2^e étape de la rénovation du Centre sportif de la Promenade n'ont malheureusement pas pu être tenus. Néanmoins, après 6 semaines de retard, la piscine couverte a pu rouvrir à la mi-novembre pour le plus grand plaisir des utilisateurs.

La réfection du Centre sportif des Rammes a, quant à elle, pu se dérouler sans problème particulier. Des économies sur les coûts des travaux ont permis de planifier, pour début 2017, la création d'une sortie de secours en façade et d'augmenter la capacité des gradins.

Les travaux au Château de Montagny ont suivi leur cours et permettront une mise en location des appartements au milieu de l'année 2017.

Les travaux de rénovation de la Halle des Fêtes ont été terminés avec la pose des portes et des rideaux intérieurs. Le parquet pose encore quelques problèmes. Une modification des conditions d'utilisation a été mise en place dès le mois d'août 2016 et des solutions pour éviter une détérioration plus conséquente sont en cours.

Formation : L'ASIPE, dont j'ai pris la présidence en juillet 2016, étant une association intercommunale, elle établit son propre rapport de gestion. Un résumé de celui-ci et un point de situation sur le développement scolaire se trouveront dans les pages suivantes.

Je représente également la Commune au sein du Conseil d'établissement du GYB. Cette présence permet une relation directe entre les autorités de notre cité et les autorités cantonales, notamment dans le projet d'agrandissement du gymnase en cours d'élaboration.

D'autres prises de contact avec la direction du CPNV ont également eu lieu afin de connaître les partenaires de discussion pour ces prochaines années.

Sports : Si le projet de la Zone Sportive de La Palaz est encore en attente de la fin du moratoire de la LAT, le terrain principal du Stade Municipal a dû être refait durant le 2^e semestre de l'année et a obligé la première équipe du club local à s'expatrier pour le 1^{er} tour. Les travaux ont été faits dans les délais pour permettre à l'équipe de pouvoir rejouer devant son public.

Après plusieurs années d'attente, les vestiaires du skater-hockey ont été refaits à La Palaz ainsi que le terrain de jeu. Ces travaux permettront à l'IHC Payerne (en hiver) et à l'IHC La Broye (en été), nouvellement promu en LNA, d'accueillir les clubs adverses dans les meilleures conditions.

Divers contacts avec les autres sociétés sportives ont eu lieu, ceux-ci continueront ces prochaines années afin de garantir une bonne communication et de pouvoir répondre aux différentes demandes.

Cultes : Ce début de mandat m'a permis de faire connaissance avec les différentes paroisses regroupant différentes communes. Comme pour les écoles, il s'agit de répondre aux besoins selon les capacités de chaque village. Un résumé des activités suit.

Pour conclure ce préambule, je tiens à remercier toutes les personnes m'ayant permis une intégration rapide dans les différents dossiers. Merci également à mes prédécesseurs pour les différentes passations effectuées. Un début de législature demande souvent un délai d'adaptation et de reprises des travaux en cours ou en suspens, je me réjouis dorénavant de pouvoir passer à la vitesse supérieure.

9.1. Bâtiments

Durant l'année 2016, le service des Bâtiments a finalisé la mise en place de l'organisation du secteur EPIC en un secteur Atelier et un secteur Exploitation Bâtiments qui distinguent les activités de maintenance de celles de remise en état comme détaillé ci-après. Au 1^{er} juillet, le secteur Musée et Abbatiale a été rattaché au service des Bâtiments qui compte désormais trois secteurs réunissant 32 collaborateurs et auxiliaires.

L'activité scolaire mobilise environ 70 % des ressources humaines du service, viennent ensuite la Halle des Fêtes, le stade et l'Hôtel de Ville et autres locaux loués. Dans l'ensemble, nous remarquons une augmentation réjouissante de l'occupation de la Halle des Fêtes et du cantonnement militaire (STPA) de Vers-chez-Perrin. Ceci induit automatiquement des prestations supplémentaires du service sans toutefois susciter des augmentations de personnel à ce stade. Le service cherche avant tout à accroître l'efficacité de l'exploitation par des mesures techniques ou de priorisation des tâches.

En marge de l'activité des secteurs, le service a été bien occupé par les projets d'envergure, notamment les rénovations de la piscine du Centre Sportif de

la Promenade et du Centre Sportif des Rammes. Le remplacement du chauffage de la halle de la Palaz et des vestiaires du skater hockey ainsi que la création de 3 appartements et le remplacement du système de chauffage à Montagny sont également des projets d'envergure que le service a gérés en 2016 et, pour le dernier toujours, en cours. A cela s'ajoute la planification des préavis dont les travaux sont prévus en 2017 notamment la rénovation du bâtiment 1530 Jeunes, le remplacement du chauffage de l'Hôtel de Ville et la suite des travaux du centre sportif de la Promenade.

Le service des Bâtiments assure également la gestion du chantier de l'Abbatiale ainsi que la coordination des études en cours sur le site historique.

Consommation énergétique dans les bâtiments

Le monitoring de la consommation des énergies dans les bâtiments, notamment les gros consommateurs se poursuit. Encore une fois, nous réalisons les effets très positifs des mesures d'assainissement de l'isolation des bâtiments auxquelles il s'agit de toujours porter une attention particulière. A titre d'exemple, citons l'assainissement de la Halle des Fêtes où nous mesurons une baisse constante de la consommation énergétique du chauffage alors que le taux d'occupation a progressé.

Evolution des indices énergétiques: Chaleur

Rapport du 01.01.2005 au 31.12.2016



Facteurs de correction basés sur la station Météo: Payerne

- Valeur cible - 2016 48.0 kWh/m²
- Valeur limite - 2016 120.0 kWh/m²

Ce constat nous motive à poursuivre sur cette stratégie d'assainissement de nos bâtiments.

Création d'un secteur Exploitation Bâtiments

La nouvelle organisation du service des Bâtiments, mise en place en 2015-2016, a réparti les rôles, des collaborateurs sur quatre niveaux ainsi que désigné un concierge répondant pour chaque bâtiment communal. Chaque concierge est responsable de plusieurs bâtiments dont il a la charge de la maintenance et dont il est le répondant quant à son bon fonctionnement. Actuellement, le secteur comprend 1 chef de secteur, 5 concierges, 1 apprenti et 13 auxiliaires. Chaque niveau est chargé de tâches qu'il assume prioritairement tout en mettant à contribution ses compétences métiers. Il s'agit notamment dans ce cadre-là de confier des tâches de maintenance aux concierges et de confier prioritairement les tâches de nettoyage au personnel auxiliaire. Cette méthode porte déjà des effets positifs sur l'activité des concierges qui s'en trouve valorisée.

1^{er} niveau Secteur EB Auxiliaires	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage des bâtiments
2^e niveau Secteur EB Concierges	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenance et contrôles de base • Réparations de base
3^e niveau Secteur Atelier Artisans	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions et réparations avancées
4^e niveau Mandataire externe Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions et réparations complexes ou si ressources limitées

Places de sport

Stade municipal

En raison de l'état de dégradation du terrain A, la Municipalité a décidé d'effectuer la remise en état complète du terrain. Les réparations ponctuelles de petites surfaces appliquées depuis des décennies ne suffisaient plus à améliorer le terrain car certaines parties démontraient des cuvettes jusqu'à 20 cm au dessous du profil. Ces défauts d'usure ont motivé la Municipalité à procéder aux travaux de remise en état. Le terrain A a été inutilisable du 1^{er} juillet au 1^{er} novembre 2016 et les matchs ont été déplacés soit sur les terrains environnants (Mont-Tendre ou synthétique), soit repoussés à une date ultérieure. Le premier match a eu lieu le 4 mars 2017 sur le terrain remis à neuf. Le FC Stade Payerne bénéficie à nouveau d'un terrain de qualité pour les matchs. Il s'agit maintenant de le préserver par une utilisation adéquate tenant compte des conditions météo et de la durée nécessaire de la régénération du gazon. Cette coordination a été mise en place entre le Stade Payerne et le service des Bâtiments.

Des travaux de peinture prévus sur le bâtiment du stade ont été suspendus dans l'attente du projet de transformation des vestiaires (motion Bucher) ;



Stade terrain A réaménagé complètement en 2016

Tennis

- entretien normal des installations et rénovation des douches ;

Skate hockey

- la majeure partie des travaux de l'entretien du terrain et des vestiaires s'est faite au travers du préavis consacré notamment à la remise en état du terrain du skater-hockey ;

Terrain multisports et skatepark

- le préavis d'implantation d'un nouveau terrain de skatepark a été reporté à plus tard après l'échec d'un projet d'implantation dans la zone du Stade municipal. Cette décision fait suite à l'attente de l'avènement de la création d'une nouvelle zone sportive à La Palaz qui pourrait accueillir cette discipline. Pour rappel, la création de la future zone sportive est subordonnée à la fin du moratoire pour de nouvelles affectations à la zone à bâtir.

Atelier

En marge des travaux exécutés dans le cadre des préavis, un certain nombre de travaux a été réalisé sur les bâtiments en 2016 :

Refuges

- remplacement du carrelage du refuge des Cadets ;

Cave communale

- remplacement des portes du local de stockage des cartons – ancienne station transformatrice de Groupe E et entretien courant ;

Vignoble de Lavaux

- travaux de réparation courants notamment le remplacement de la conduite d'eau potable qui a généré une fuite d'eau importante. Les travaux toujours en cours par préavis forment l'essentiel des interventions sur les bâtiments de Montagny et sont détaillés plus loin dans le présent rapport de gestion. Le château de Bertholod n'a fait l'objet que de travaux minimes de réparation et de maintenance ;

Belle Ferme et Grange-de-la-Ville

- simples travaux de maintenance et réparations ;

Bâtiments divers

- entretien courant et diverses fournitures, notamment les mises en conformité des installations électriques, gestion de l'évacuation des déchets recyclables dans les bâtiments communaux et écoles ;

Bâtiment des Régents

- remplacement des fenêtres sur la façade ouest du bâtiment – place du Tribunal ainsi qu'une remise en état de l'appartement du 1^{er} étage par voie de préavis ;

Bâtiment rue de la Boverie (garderie)

- travaux de minime importance notamment du fait d'un déménagement de la crèche prévu a priori en 2018 ;

Bâtiment de la Vente

- entretien courant et quelques réparations – installation d'un nouvel adoucisseur d'eau favorisant la longévité des équipements du café ;

Bâtiment du Café du Marché

- entretien courant du bâtiment – installation d'un adoucisseur d'eau et mesures d'améliorations acoustiques du café. La construction d'une terrasse à l'extérieur a été abandonnée notamment du fait du projet de réaménagement de la place du Marché ;

Bâtiment Ancien Hôpital

- travaux d'entretien courant du bâtiment – remplacement des anciennes fenêtres au 1^{er} étage ;
- réhabilitation de l'ancien appartement de service et attribution à un concierge – différents travaux de peinture ;

Hôtel de Ville

- maintenance courante et diverses réparations du bâtiment - Réfection de l'éclairage et remplacement du faux plafond dans la cage d'escalier – Remise en

état et aménagement d'un bureau au 2^e étage pour l'accueil d'un nouveau collaborateur ;

Abbatiale

- exploitation du bâtiment – divers abonnements de maintenance
- les travaux de conservation et de restauration de l'Abbatiale sont suivis par le service des Bâtiments en collaboration avec l'architecte mandataire soit le bureau Yvan Kolecek ;

Musée

- déménagement dans les nouveaux bureaux au Collège du Château ;

Halle des Fêtes

- entretien courant du bâtiment et différentes améliorations du bâtiment et des équipements – remplacement de l'éclairage de la scène par LED, pavage de la place devant les pas-perdus. Le problème de dégradation du parquet de la halle n'est pas encore résolu par le simple fait que la procédure d'expertises et de responsabilités n'est pas terminée mais devrait l'être en 2017. Durant ce laps de temps, le parquet est maintenu dans le meilleur état possible. Pour ce faire, une modification des conditions d'utilisation a été mise en place durant l'été. Il y a lieu de constater avec satisfaction que le produit des locations de la Halle des Fêtes a augmenté de près de 40%, cela dit avec les rentrées supplémentaires du comptoir de Payerne en 2016 ;



Dégâts sur le parquet de la Halle des Fêtes

Colonie de vacances des Cluds

- remise en état et entretien courant en coordination avec le concierge engagé par le Comité des Cluds ;

Halle de La Palaz

- travaux minimes en parallèle du remplacement du système de chauffage et création de vestiaires au rez-de-chaussée ;

Bâtiment BSE

- entretien courant du bâtiment. Une analyse interne du fonctionnement du bâtiment a été opérée en 2016 dans le but d'identifier les améliorations possibles du fonctionnement et d'évaluer le rapatriement éventuel sur site des activités du secteur Parcs et Promenades ;

Bâtiments des Parcs et Promenades

- entretien courant ;

Pavillon des Rammes

- entretien courant et notamment la révision de la citerne à mazout ;

Groupe scolaire Promenade

- entretien et maintenance courants ;
- rénovation du sol d'une salle de classe ;
- remplacement des portes de l'entrée de la salle de musique et sous le préau ;
- la piscine du groupe sportif de la Promenade a fait l'objet de travaux de rénovation importants par voie de préavis ;
- remplacement de 2 tableaux noirs par des tableaux interactifs ,

Pavillon Promenade Moderne

- mandat de conciergerie et de nettoyage du bâtiment propriété de l'ASIPE ;

Collège du Château

- entretien courant et remise en état des anciens locaux de l'administration scolaire pour l'accueil du personnel du Musée ;

Ancien Hôpital

- entretien courant ;

Centre sportif des Rammes

- entretien courant et réparations diverses - réparation des ferblanteries de la toiture ;

Pavillon scolaire OPTI

- entretien courant ;

Abri PC communaux

- entretien courant et améliorations mineures – réfection des douches de l'abri Pré-du-Château ;
- remplacement de la chaudière à mazout ;

L'utilisation du cantonnement militaire par l'Armée est en augmentation ;

Temple

- entretien courant et de la toiture ;

Abattoirs

- le bâtiment n'est plus en exploitation et sert de place de stockage provisoire dans l'attente de solutions pour une nouvelle affectation.

Projets – préavis 2016 et en cours

Préavis n° 14/2013 Demande de crédit pour la rénovation de la Halle des Fêtes (travaux terminés)

Les derniers travaux ont eu lieu en 2016 par la mise en conformité des portes et rideaux entre les pas-perdus et les halles 1 et 2 ainsi que le bar. A la suite du décompte final, le préavis pourra être bouclé. Une prochaine étape de rénovation des cuisines et de la ventilation est en cours de planification en vue de l'établissement d'un préavis courant de l'automne 2017.



Préavis n° 14/2013 Remplacement des portes et voies de secours des pas-perdus de la Halle des fêtes

Préavis n° 17/2014 Travaux de remise en état liés au changement d'affectation des salles de classe et autres locaux de la Nouvelle Promenade (terminé)

Les travaux à l'Ancienne et à la Nouvelle Promenade sont terminés à la suite des déménagements respectifs des établissements primaire et secondaire.

Préavis n° 01/2015 Centre sportif de la Promenade – 1^{ère} étape (terminé)

Les derniers travaux d'étanchéité de la toiture à l'angle sud-est du bâtiment ont été exécutés en septembre 2016 bouclant ainsi l'étape d'assainissement de l'enveloppe du centre sportif.

Préavis n° 08/2015 Réfection du stade (réfection du tartan de l'anneau synthétique du stade et achat de matériel d'athlétisme) (en cours)

Les travaux sont terminés mais quelques défauts constatés sur le tartan et contestés par le mandataire ont engendré une procédure juridique de la part de la Municipalité. Ceci devrait aboutir à une résolution de ces défauts. La piste a été homologuée par Swiss Athletics.

Préavis n° 14/2015 Rénovation d'un appartement au bâtiment des Régents (terminé)

La remise en état de l'appartement est terminée conformément au préavis et l'appartement a été loué dès la fin des travaux.

Préavis n° 15/2015 Travaux de remise en état et de renforcement des poutres principales de la salle 3 de la Halle des Fêtes (terminé)

La remise en état et le renforcement des poutres de la halle 3 sont terminés et la stabilité de la structure de la halle est garantie. L'expertise de la charpente des halles 1 et 2 a également conclu à la conformité de la charpente en regard aux charges de la toiture.

Préavis n° 17/2015 Gestion des déchets des bâtiments communaux (terminé)

Les équipements de tri sont en place depuis le printemps 2016 afin de favoriser le tri des déchets recyclables notamment dans les écoles. L'enlèvement des déchets est effectué par l'entreprise Goutte Récupération SA. Cette dernière établit des statistiques annuelles. Pour 2016, du 1^{er} mai au 31 décembre, nous avons collecté 16 t de papier sur l'ensemble des bâtiments communaux. Les frais de ramassage sont imputés sur le compte de fonctionnement. En parallèle, une animation de sensibilisation a été donnée au printemps 2016 à 21 classes des cycles primaire et secondaire au travers de la COSEDEC (coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets).



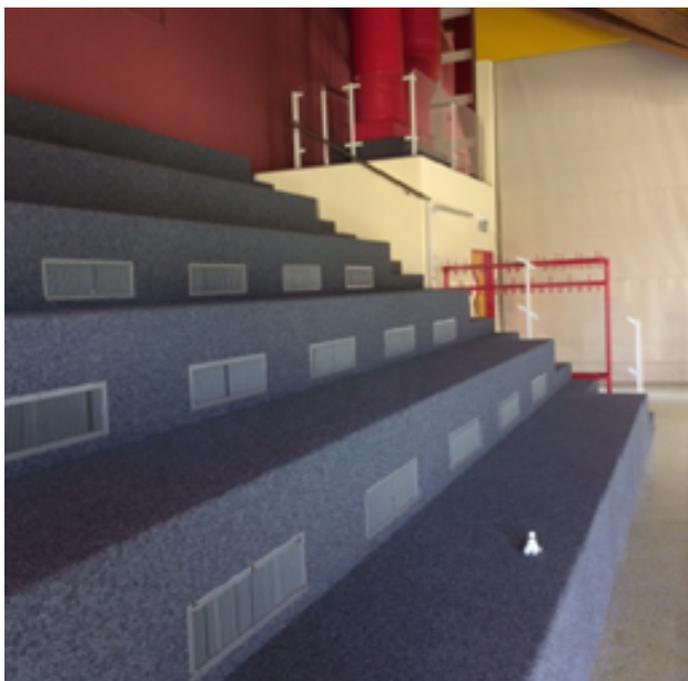
Préavis n° 17/2015 Centre de tri des déchets installé sur le site de la Promenade

Préavis n° 18/2015 Réfection du centre sportif des Rammes (en cours)

Les travaux prévus dans le préavis ont été réalisés dans de bonnes conditions et le résultat est très satisfaisant. Il s'agissait principalement de remplacer l'éclairage des salles de sport et des halls, de rénover le revêtement des sols des salles de sport ainsi que la mise en conformité ECA et BPA du bâtiment. L'ouverture de voies de secours sur le côté est du bâtiment est prévue pour le printemps 2017. Ce complément permet une utilisation maximale du nombre de spectateurs dans les gradins qui passe ainsi de 100 à 200 spectateurs. Ces travaux complémentaires estimés à Fr. 30'000.-- sont financés dans le cadre du budget initial fixé à Fr. 300'000.--.



Préavis n° 18/2015 Revêtement rénové du Centre Sportif des Rammes



Préavis n° 18/2015 Mise en conformité BPA du Centre Sportif des Rammes

Préavis n° 02/2016 2^e étape de rénovation du centre sportif de la Promenade (en cours)

La rénovation du local de piscine, du bassin et du fond mobile est en voie d'achèvement.

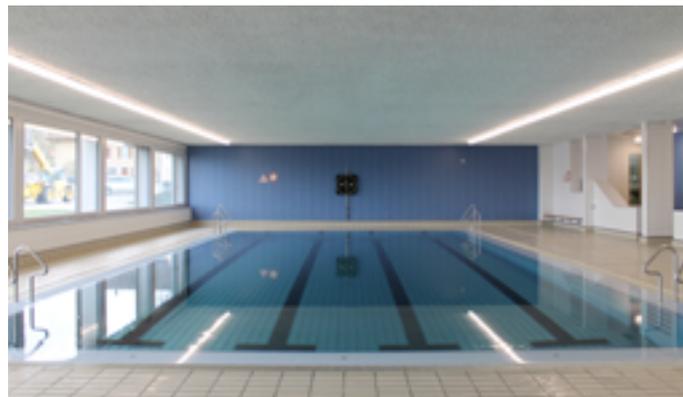
Le bassin et les revêtements muraux du local de piscine et vestiaires des maîtres ont été assainis de l'amiante présente dans les colles de carrelage.

La rénovation du bassin a réservé quelques mauvaises surprises malgré les sondages préparatoires au chantier. Le revêtement découvert après les opérations de désamiantage s'est révélé irrégulier et de mauvaise qualité et, au niveau du fond de bassin, il est apparu fusé à certains endroits. Afin d'assurer une garantie de la durabilité du nouveau revêtement, la décision d'enlever cette couche a été prise et il a fallu recourir à l'hydro-démolition pour retrouver la couche de béton. Ceci a passablement perturbé l'échéancier des travaux, repoussant ainsi de plus d'un mois le délai initial d'ouverture, prévu au 3 octobre 2016, pour une ouverture de la piscine le 14 novembre 2016. Un nouveau carrelage de couleur blanche habille désormais le bassin et les murs côté vestiaires.

Le nouveau fond mobile installé est de type « chaîne à poussée » et repose sur quatre éléments porteurs permettant des réglages de 2 mètres à 40 cm de profondeur. Le revêtement du fond mobile est également neuf.

En parallèle, l'installation du traitement de l'eau a été remplacée par un système à charbons actifs rendant désormais superflue l'utilisation du pédiluve. Le nouveau traitement a également l'avantage de réduire sensiblement l'utilisation du chlore pour l'eau de la piscine.

Une plate-forme et un WC handicapé viennent compléter l'équipement de la piscine. Les premiers feedbacks des utilisateurs se sont révélés très positifs. Le budget de Fr. 1.75 millions est respecté



Préavis n° 02/2016 Centre Sportif de la Promenade bassin et local piscine rénové



Préavis n° 02/2016 Centre Sportif de la Promenade installation du fond mobile

Préavis n° 03/2016 Aménagement des vestiaires du skater hockey et remplacement du système de chauffage de la halle de La Palaz (en cours)

Le préavis a permis l'installation d'une nouvelle chaudière à pellets d'une puissance modulante de 65 KW à 100 KW en remplacement de l'ancienne chaudière à mazout ainsi que l'installation de 3 chauffe-eau de 800 litres destinés à fournir en eau chaude les nouveaux vestiaires aménagés au rez-de-chaussée du bâtiment, de l'appartement de service et de la halle du SDIS. Le nouveau système de chauffage est conforme aux principes de développement durable. Les vestiaires sont répartis en trois locaux, soit un vestiaire pour les

clubs IHC locaux, un vestiaire pour l'équipe invitée et un vestiaire arbitre. Les locaux, sans être spacieux, sont fonctionnels et répondent aux attentes des deux clubs IHC La Broye et IHC Payerne qui jouent l'un en été et l'autre en hiver.

Le revêtement du terrain de skater hockey a été rénové et complété par un nouveau tableau d'affichage et de nouveaux filets de protection. La buvette a été améliorée par une toiture avec un auvent et les WC remplacés. L'enlèvement des anciens containers reste encore à planifier. Pour ces travaux, le service des Bâtiments a pu compter sur l'aide précieuse des deux clubs pour le démontage et remontage des protections du terrain du skater hockey.



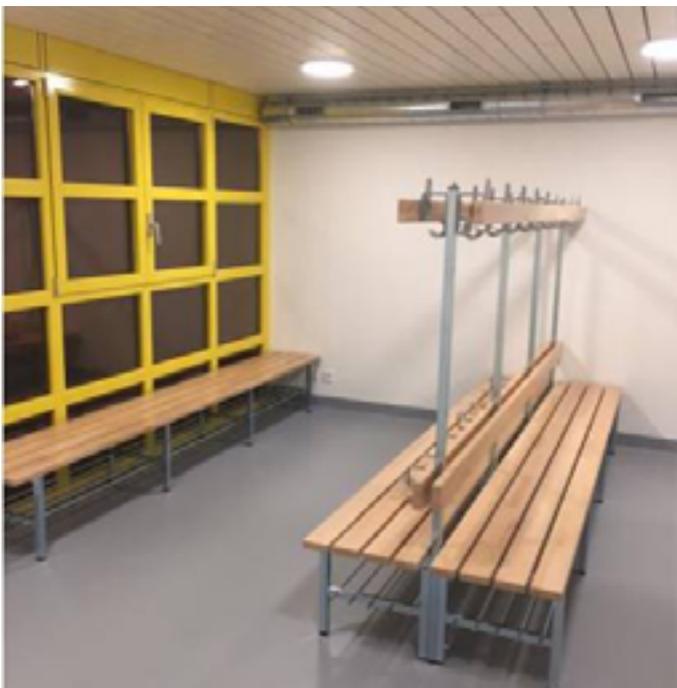
Préavis n° 03/2016 Distribution chauffage de la halle de La Palaz



Préavis n° 03/2016 Nouveaux vestiaires douches du skater hockey

Préavis n° 05/2016 Aménagement de 3 appartements et création d'un nouveau système de chauffage à Montagny (en cours)

Les travaux se déroulent conformément au cahier des charges et s'achèveront d'ici la fin du printemps 2017. L'installation du chauffage à pellets est terminée et sera mise en service début avril et les derniers travaux de distribution de chaleur dans les appartements existants suivront après la période de chauffage. L'appartement de service a été rafraîchi et les deux nouveaux appartements seront prêts à la location dès le mois de mai 2017. L'ensemble des travaux n'a pas rencontré de difficultés majeures à ce jour bien que le bâtiment soit protégé au niveau national. Les exigences du SIPAL pour cette transformation sont demeurées relativement supportables et n'ont engendré aucun coût supplémentaire. Les premiers résultats visibles des transformations sont très positifs quant à la plus-value apportée au château de Montagny. A ce jour le budget est respecté.



Préavis n° 03/2016 Nouveaux vestiaires du skater hockey



Préavis n° 03/2016 Nouveau revêtement du terrain de skater hockey



Préavis n° 05/2016 Appartement en rénovation au Château de Montagny



Préavis n° 05/2016 Nouvelle installation de chauffage à pellets de Montagny

9.2. ASIPE

L'ASIPE établit un rapport de gestion indépendant à celui de la Commune de Payerne. Voici un résumé du rapport adopté par le Comité de Direction en février 2017 et par le Conseil Intercommunal un mois après.

Administration / Généralités

Les établissements primaires et secondaires de Payerne et environs comptaient 1'988 élèves au 31 décembre 2016. Les 1'328 élèves du primaire sont répartis sur des sites à Payerne (Les Rammes, Ancien Hôpital, DLT, Château, Passerelle), Chevroux, Corcelles, Grandcour et Missy. Les 660 élèves du secondaire se trouvent tous sur le site de la Promenade. L'établissement secondaire comprend depuis la rentrée d'août, deux classes de raccordement, évitant ainsi aux élèves désirant faire

une année supplémentaire de devoir se déplacer sur Yverdon ou Lausanne. Tous les payernois sont enclassés sur le territoire communal.

Les autorités de l'ASIPE ont été renouvelées en juillet 2016. Le nouveau Comité de Direction, l'exécutif, s'est alors réparti différentes responsabilités et est organisé de la manière suivante :

- Julien Mora, Payerne, Président
- Nicole Rapin, Corcelles, Vice-présidente et finances
- Laura Jutzi, Missy, Parascolaire
- Sandra Menétrey, Grandcour, Transports
- Corine Ranzoni, Chevroux, Bâtiments
- Philippe Cornamusaz, Trey, Transports
- Eric Küng, Payerne, soutien au parascolaire et aux bâtiments

Il est, depuis 2015, soutenu par un directeur administratif, Pierre-Alain Lunardi, gérant l'opérationnel et une secrétaire-comptable à 40%.

Le Conseil Intercommunal est depuis le mois de juillet 2016 présidé par Laurent Cosendai de Corcelles et s'est réuni une fois.

Le nouveau Conseil d'établissement, représentant à parts égales, les autorités politiques, les écoles, les parents et les sociétés locales n'a pas pu se réunir avant la fin de l'année 2016, mais il a commencé ses travaux au début 2017. Celui-ci est dorénavant présidé par Philippe Charmoy de Grandcour.

Le plan de développement de l'ASIPE, qui a occupé la législature 2011-2016 depuis 2014 a été stoppé au mois de mai 2016 suite à diverses décisions de la DGEO et du SEPS. Ce document devant définir la stratégie de disponibilité des salles et des nouvelles constructions scolaires a été repris par le nouveau comité. Il devrait être présenté courant 2017 au législatif de l'association. Sans une vision à moyen/long terme, aucune nouvelle construction scolaire ne peut se faire au sein de l'ASIPE.

Transports scolaires

Début 2016, l'entreprise CarPostal à Yverdon-les-Bains a remporté le marché des transports scolaires de l'ASIPE. Si les premiers jours de la rentrée ont été compliqués avec plusieurs retards ou pannes, la situation a pu être rétablie dans le courant du mois de septembre. Une séance d'information avec les parents touchés et divers courriers expliquant les mesures immédiates prises ont permis d'améliorer les points négatifs. Des conséquences pour la rentrée 2017 ont été tirées afin que ceci ne se reproduise pas.

Suite au départ à la retraite du patrouilleur scolaire, Roberto Franco à la fin de l'année scolaire 2015-2016, Nathalie Savary a été engagée au terme d'une formation délivrée par la Gendarmerie vaudoise.

Parascolaire

Le taux d'occupation des 24 places de la structure parascolaire du Croc Bonheur (en 4 modules horaires) s'élève à 70% avec un remplissage presque maximal durant le module de midi. Le personnel diplômé, y compris la directrice, représente 1.6 ETP plus un stagiaire effectuant une maturité spécialisée dans le domaine du social. Diverses sorties, notamment en lien avec les résidents des Logements Protégés où est située la structure, ont eu lieu durant l'année.

Bâtiments

Après de gros travaux ces dernières années (ouverture de la Promenade Moderne, agrandissement du DLT), peu de gros travaux ont été faits dans les bâtiments scolaires de l'ASIPE situés à Payerne. La collaboration avec la Commune de Payerne pour les bâtiments sis sur son territoire se passe bien, l'ASIPE s'adaptant aux décisions des autorités payernoises (tri des déchets, parking, etc.).

Au niveau de l'ASIPE en général, une nouvelle classe a été ouverte à Chevroux afin de répondre aux besoins à court terme.

9.3. GYB et CPNV

Julien Mora a été nommé au Conseil d'établissement du GYB en remplacement de Jacques Henchoz au début du deuxième semestre 2016. Ce poste permet à la Commune des liens directs dans les discussions sur l'agrandissement prévu du GYB.

Des rencontres ont eu lieu avec la direction du CPNV ou de la DGEP pour garantir une bonne communication entre les parties et trouver des solutions pour le futur.

9.4. Cultes

Une délégation municipale a participé au traditionnel repas de l'unité organisé par la paroisse allemande avec la présence des diverses églises.

A la Fête-Dieu, la paroisse catholique a organisé une fête en faveur des migrants avec pour thème l'intégration et le partage.

Diverses discussions avec la paroisse PACORE concernant le futur de la maison de paroisse ont été menées durant toute l'année 2016. Des solutions devraient bientôt pouvoir être présentées.

En novembre 2016, la paroisse PACORE a invité les délégués des Communes pour leur rappeler leurs obligations envers l'Eglise. Excepté pour le catéchisme où des améliorations pourront être faites, la Commune de Payerne répond globalement aux exigences légales de mise à disposition de locaux, d'entretien et de frais de cultes.

Une même analyse sera faite en 2017 pour la paroisse catholique en même temps qu'une planification de travaux pour la rénovation de l'église.

10. Conclusions

10.1. Justifications des principaux écarts entre les prévisions budgétaires et le résultat des comptes

Ce chapitre figure comme d'habitude dans le fascicule distinct «Commentaires des comptes 2016».

10.2. Suite donnée par la Municipalité aux remarques de la Commission de gestion 2015

En date du 9 juin 2016, la Municipalité a apporté des réponses aux vœux émis par la Commission de gestion.

Il va de soi que les membres de l'exécutif demeurent prêts à répondre à toutes les questions qui pourraient leur être posées à ce sujet.

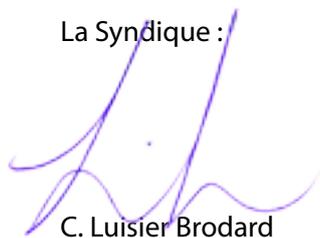
10.3. Conclusions

Elles figurent dans le fascicule « Comptes 2016 ».

Payerne, le 4 mai 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

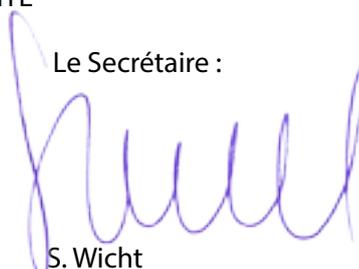
La Syndique :



C. Luisier Brodard



Le Secrétaire :



S. Wicht

Table des matières

1. Avant-propos de la Syndique	1
2. Conseil communal	3
2.1. Composition	4
2.2. Bureau	6
2.3. Séances	6
2.4. Mutations	6
2.5. Préavis	6
2.6. Communications	7
2.7. Composition des commissions permanentes	8
3. Votations élections	19
4. Municipalité	23
4.1. Composition / organisation	24
4.2. Séances	24
4.3. Programme de législature	24
4.4. Représentations et délégations	24
4.5. Visite préfectorale	25
4.6. Sortie des aînés	25
5. Administration générale	27
5.1. Greffe municipal	29
5.2. Ressources humaines	30
5.3. Promotion économique	36
5.4. Vignes et caves	37
5.5. Jeunesse et intégration	38
6. Sécurité SPOP Infrastructures	41
6.1. Sécurité publique	42
6.2. Service à la population (SPOP)	44
6.3. Assainissement et STEP	47
6.4. Élimination des ordures et autres déchets	49
6.5. Secteur des eaux	51
6.6. Domaines	53
6.7. Forêts	53
6.8. Cours d'eau	54

6.9. Protection civile	54
6.10. SDIS	55
6.11. Centre de collecte de sous-produits animaux	55
7. Finances Affaires sociales Santé	57
<hr/>	
7.1. Finances	58
7.2. Informatique et télécoms	58
7.3. Mobilité	60
7.4. Service des assurances sociales AAS	60
7.5. Aide Sociale	60
7.6. Accueil de jour de la petite enfance	60
7.7. Accueil familial de jour (mamans de jour)	61
7.8. Expulsions et relogement de secours	61
7.9. Aide complémentaire communale (ACC)	61
7.10. Anniversaires des nonagénaires et centenaires	61
8. Urbanisme Travaux Abbatale	63
<hr/>	
8.1. Urbanisme et aménagement du territoire	64
8.2. Entretien du domaine public	65
8.3. Parcs et promenades	68
8.4. Abbatale et Musée	69
9. Bâtiments Ecoles Sports	73
<hr/>	
9.1. Bâtiments	75
9.2. ASIPE	82
9.3. GYB et CPNV	83
9.4. Cultes	83
10. Conclusions	85
<hr/>	
10.1. Justifications des principaux écarts entre les prévisions budgétaires et le résultat	85
10.2. Suite donnée par la Municipalité aux remarques de la Commission de gestion 2015	85
10.3. Conclusions	85

Notes:

